



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 127

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science et de
l'Innovation (3) : volet PME, innovation, productivité et
exportations, volet Économie sociale et volet
Économie numérique

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 127

Table des matières

PME, innovation, productivité et exportations Discussion générale	1
Économie sociale Discussion générale	23
Économie numérique Discussion générale	34

Intervenants

M. Paul Busque, vice-président
M. Guy Hardy, président suppléant

Mme Dominique Anglade
Mme Mireille Jean
M. Saul Polo
M. André Lamontagne
Mme Caroline Simard
Mme Monique Sauvé
M. Martin Ouellet
M. Yves St-Denis
M. André Drolet

- * M. Rémi Quirion, Fonds de recherche du Québec
- * M. Jocelin Dumas, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- * M. Michel Jean, idem
- * M. Philippe Dubuisson, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 2 mai 2017.

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 127

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (3) :
volet PME, innovation, productivité et exportations,
volet Économie sociale et volet Économie numérique**

(Onze heures vingt minutes)

Le Président (M. Busque) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet PME, innovation, productivité, exportations du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2017-2018.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. LeBel (Rimouski) est remplacé par Mme Jean (Chicoutimi).

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la secrétaire. Alors, puisque nous avons débuté nos travaux à 11 h 20, et une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ces crédits ce matin, est-ce que j'ai le consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit 13 h 20?

Des voix : Consentement.

PME, innovation, productivité et exportations

Discussion générale

Le Président (M. Busque) : Merci. Alors, comme nous n'avons pas de remarques préliminaires, je suis dès maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. Alors, Mme la députée de Chicoutimi, la parole est à vous.

Mme Jean : Merci, M. le Président. Alors, bonjour à tout le monde, bonjour, Mme la ministre, bonjour, collègues du gouvernement, collègues de la deuxième opposition, il me fait plaisir d'être avec vous ce matin à cette étude de crédits.

La première partie d'échange porterait sur l'exportation. Ce matin, on avait une nouvelle d'un déclin de l'exportation de 3,2 % par rapport à 2016, par rapport à l'année précédente, ce qu'on a aujourd'hui, ce qui est quand même alarmant. Et je me demandais comment on peut s'expliquer cette baisse-là, d'autant plus que le dollar va bien.

Est-ce que, selon la ministre, c'est l'effet Trump? Comment elle s'explique qu'une baisse de l'exportation des produits québécois puisse arriver à ce moment-ci?

Le Président (M. Busque) : Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, premièrement, il y a toujours des variations importantes d'un mois à l'autre. Ce que l'on constate dans les exportations, c'est que, si on regarde l'année précédente, il y avait des baisses qui étaient importantes au début de l'année, il y a eu un rattrapage en septembre, octobre, novembre, décembre. Là, on constate effectivement deux mois où il y a eu une baisse. On ne peut pas expliquer d'un mois à l'autre les variations. Ce qu'on peut faire, par contre, c'est de nous assurer qu'on ait réellement un plan de match pour répondre à la situation des exportations.

Dans ce qui a été annoncé au mois d'octobre dernier, nous avons déployé... Et, M. le Président, je veux juste... je n'ai pas l'habitude encore de faire... d'échanger avec la députée de Chicoutimi, alors je veux juste m'entendre : Est-ce qu'elle préfère que je donne des réponses courtes pour pouvoir échanger ou bien est-ce que j'élabore davantage? Alors, je veux juste qu'elle me donne une indication, parce que je pourrais parler de la stratégie des exportations puis rentrer dans le détail de ça, mais je veux juste m'assurer que vous ayez le temps nécessaire, donc.

Le Président (M. Busque) : Alors, Mme la députée.

Mme Jean : Bien, je préfère des réponses courtes, effectivement, aller au vif du sujet.

Mme Anglade : O.K. Alors, ce que je dirais, c'est que c'est vraiment la stratégie... Ce qu'il faut voir dans le lancement de la stratégie en octobre 2018, c'est une volonté d'être beaucoup plus agressif sur les marchés. Et évidemment on pourra entrer dans le détail de cette stratégie, c'est sûr que ça va porter fruit à terme. On est en train d'embaucher les nouvelles personnes aux États-Unis pour augmenter les exportations. Donc, justement, on veut les promouvoir davantage.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, Mme la ministre. Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Oui, merci. Je comprends, des fluctuations de mois en mois. Il reste quand même un constat que les exportations ont diminué de beaucoup et ont diminué de beaucoup principalement vers les États-Unis lorsque notre dollar est fort.

Je sais aussi qu'on a une panoplie, déjà, de programmes qui existent, il y en a plusieurs, il n'y en a pas seulement qu'un. Il y a la stratégie qui a été déposée, mais il y a plein de programmes, il y a une panoplie de programmes qui existent.

J'aimerais savoir si, au gouvernement, il y a une analyse de l'efficacité de ces programmes-là, puisqu'on... et on doit constater que le résultat n'est pas là, depuis deux ans on est en baisse au niveau des exportations. Il y a des programmes qui existent. Est-ce que le gouvernement fait l'analyse de ces programmes-là par rapport à ce qu'ils coûtent et par rapport à ce qu'ils rapportent?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, bien sûr qu'il y a des analyses qui sont faites par rapport aux programmes, et c'est ce qui a conduit justement à la stratégie des exportations qui a été lancée au mois d'octobre dernier.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que les choses évoluent sur les marchés étrangers, et il faut que notre système d'accompagnement pour les exportations soit plus approprié. Et ce que je veux dire par là, c'est que, plutôt que de faire des exportations, de viser des marchés, de viser des zones géographiques, c'est de le faire par marchés. Ce que j'entends par là, puis je donnais l'exemple la dernière fois, de dire, si, par exemple, il y a un hôpital qui se construit au Texas, est-ce qu'on peut se retourner vers le Québec et voir à ce que des technologies médicales puissent pénétrer ce marché-là, mais aussi, par exemple, de l'agroalimentaire pour cet hôpital ou bien du matériel de construction pour cet hôpital? Donc, c'est de se retourner, de trouver vraiment, pour les exportateurs, quel est le marché cible que l'on veut atteindre spécifiquement.

On s'est dotés, dans la stratégie, d'un indicatif très pointu pour les exportateurs. Si on regarde les dernières années, les exportations à l'international, finalement, aux États-Unis, ont crû. En moyenne, les exportateurs croissent de 5 % au niveau de leurs ventes à l'international. On veut accompagner 4 000 entreprises pour qu'elles connaissent une croissance importante, de 10 % en moyenne. Donc, c'est ce que l'on souhaite faire. Et c'est d'ailleurs pour cela, donc, qu'il y a eu ce lancement de la stratégie exportation. Donc, quand vous me dites : Est-ce qu'il y a eu des programmes qui ont été revus, analysés, revisités?, bien, c'est ce qui a permis de faire, justement, le changement de cap avec la stratégie des exportations.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée Chicoutimi.

Mme Jean : Intéressant comme réponse. J'entends effectivement qu'il peut y arriver, par exemple, qu'il y ait une construction d'hôpital et que ça demande des équipements médicaux. Je sais... ou j'ai entendu parler qu'il était extrêmement difficile pour les PME d'être accréditées pour pouvoir vendre justement dans le système médical, dans le système de santé québécois. Et on sait qu'une PME qui pourrait avoir accès justement à un marché local, donc le marché québécois du système de santé, pourrait certainement aider ensuite à favoriser l'exportation, parce qu'on comprend qu'une entreprise, une PME, qui peut avoir un client important dans le monde médical ici, au Québec, pourrait peaufiner le produit, s'assurer que ça fonctionne et aussi avoir un premier client crédible, ce qui fait que, lorsqu'elle se retrouve à l'exportation, ses chances de pouvoir vendre à l'exportation sont maximisées.

Or, est-ce qu'il y a actuellement du travail qui se fait entre le ministère du Développement économique et le ministère de la Santé pour que, justement, on puisse éliminer les barrières d'accès que nos entrepreneurs ont actuellement pour accéder à ce marché-là? Est-ce qu'il y a des démarches qui sont faites actuellement là-dessus?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Honnêtement, c'est une excellente question, parce qu'elle met le doigt sur un des enjeux importants que nous avons, qui est de faire en sorte qu'on est capables d'exposer nos technologies, d'être la vitrine, finalement, de ce que nos petites entreprises peuvent démontrer dans le domaine médical. Or, vous avez raison de dire qu'actuellement nous n'avons pas cette flexibilité-là. Alors, votre question, c'est : Est-ce qu'il y a des démarches? Dans les prochaines semaines, on va parler du lancement de la stratégie des sciences de la vie. Et les sciences de la vie, justement, il y a eu beaucoup de réflexions dans les discussions par rapport à ce point-là. Et ce que je peux vous dire, sans dévoiler le tout, c'est qu'il faut absolument qu'il y ait un arrimage entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Économie pour qu'on puisse avoir ces entrepreneurs qui aient... je ne dirais pas... je dirais peut-être, pignon sur rue, jusqu'à un certain point, pour pouvoir démontrer leurs technologies, qu'on puisse agir comme vitrine technologique. Je pense que le rôle d'un gouvernement, c'est, entre autres, d'être capable d'agir et de démontrer les technologies pour que ces entreprises-là puissent émerger à l'international.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, Mme la ministre. Mme la députée.

Mme Jean : Oui, merci. Je comprends effectivement ce que la ministre annonce au niveau des sciences de la vie et les sciences à ce niveau-là. Et, au Québec, on a effectivement des entreprises qui développent des technologies de haut niveau. Et moi, je parle plus des produits qui seraient accessibles dans le réseau de la santé québécois. Je comprends qu'on peut dire : Faire une vitrine. Faire une vitrine, c'est une chose, c'est-à-dire qu'on démontre une technologie, mais ça ne veut pas dire qu'elle est implantée dans le réseau. C'est deux choses très... vraiment différentes. En tout cas, dans la vie des entreprises, c'est une chose vraiment différente. Intéressant d'avoir une vitrine, mais encore plus intéressant d'avoir des implantations dans le réseau.

Est-ce que, dans les négociations, les discussions, on va parler justement de permettre de favoriser l'implantation des produits québécois dans le réseau de la santé québécois?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Anglade : D'accord. Dans le budget qui a été présenté, on a parlé d'un bureau de l'innovation qui va voir le jour. Donc, quand je faisais référence aux vitrines, je parlais du bureau d'innovation. Mais l'objectif de ce bureau de l'innovation, c'est quoi? À moins que vous me parliez de produits courants, moi, je parle de produits novateurs que l'on veut rentrer. À moins que vous me parliez de...

Mme Jean : En fait, je vous parle des deux.

• (11 h 30) •

Mme Anglade : O.K. Alors, moi, je vais vous répondre vraiment sur les produits novateurs, parce que c'est là-dessus qu'on a mis particulièrement. L'objectif d'avoir un bureau de l'innovation, c'est qu'on soit en mesure de tester la valeur de la technologie ou du produit pour ensuite, bien sûr, retourner et l'implanter dans l'appareil gouvernemental. Parce qu'ultimement, si le produit est meilleur, s'il a été testé, comment on est capables de le déployer? Et le meilleur moyen de le faire, c'est de le faire évidemment avec le ministère de la Santé, au sein même du ministère de la Santé. Donc, l'objectif ultime, ce serait vraiment de le faire déployer au sein du ministère.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre.

Mme Jean : Absolument. Donc, je ferais juste un conseil là-dessus : d'étendre effectivement la politique non pas seulement aux technologies en devenir et celles qui sont porteuses aujourd'hui, ce qui est très intéressant, mais aussi les produits qui sont disponibles, que nos entrepreneurs actuellement vendent à l'extérieur, mais qu'ils vendent difficilement dans notre propre système de réseau, et je pense qu'il y aurait du travail à faire là-dessus pour que ça puisse se faire.

Mme Anglade : Et là j'ai juste une question pour... j'ai une question pour vous, quand vous dites ça. Je veux juste bien comprendre. Dans les produits... les produits auxquels vous faites référence ne sont pas nécessairement de nouvelles technologies, ce serait pour déplacer à l'intérieur de l'appareil gouvernemental des produits non québécois? Est-ce que c'est...

Mme Jean : Ce serait pour que, dans les appels d'offres, lorsque c'est nécessaire, les barrières qui existent actuellement... j'ignore actuellement lesquelles barrières, mais il y a des barrières qui existent actuellement pour les manufacturiers des producteurs de produits médicaux québécois pour entrer dans le système de réseau de la santé québécoise, donc, l'idée, c'est de pouvoir travailler avec le ministère de l'Économie pour faire diminuer ces barrières-là qui empêchent ou qui nuisent à l'entrée des produits québécois dans le réseau de la santé.

Je vous amènerais sur un autre domaine, parce que je sais que les minutes passent allègrement. Oui, il y a des politiques au niveau de l'exportation, il y a la Stratégie québécoise en exportation qui a été déposée en octobre dernier, et autre chose aussi. Souvent, ces stratégies-là incluent des supports, autant à la grande entreprise qu'à la PME. J'aimerais savoir : Est-ce qu'on est capable de savoir les pourcentages de montants ou les montants d'argent qui sont consacrés à la PME versus les montants qui sont consacrés à la grande entreprise? Parce qu'on s'entend que la grande entreprise, c'est une chose, et des montants peuvent paraître faramineux, mais il est important de savoir à quel point le gouvernement fait son effort pour directement les PME, qui sont les entreprises à supporter principalement.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci. Étant donné que 98 % du tissu économique québécois est composé de PME, essentiellement l'ensemble de l'accompagnement se fait au niveau des PME, parce que les grandes entreprises en règle générale ont déjà accès à des marchés d'exportation, puis ce n'est pas nécessairement là qu'on a besoin de s'impliquer. Nous, on a besoin de s'impliquer auprès de petites et moyennes entreprises qui veulent commencer à exporter, celles qui exportent déjà puis qui veulent aller plus loin.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Oui, merci. À ce moment-là, j'aimerais ça qu'on m'explique, par exemple... Dans la Stratégie québécoise de l'exportation qui avait été déposée, on annonçait un montant de 536 millions dont, là-dessus, il y avait la majeure partie qui était déjà des sommes annoncées, il y avait 125 millions d'argent neuf, et que, de ma compréhension de la lecture, il y avait 25 millions sur ce montant-là qui étaient consacrés aux PME, ce qui n'est pas un gros pourcentage, en fait c'est, quoi, moins de 20 %, autour de 20 %, 25 %. Donc, j'aimerais savoir, dans cette stratégie-là, est-ce que mes chiffres sont exacts ou, s'ils ne sont pas exacts, quel pourcentage est consacré à la PME. Et là je ne parle pas de l'accompagnement, je parle d'argent qui est consacré justement pour aider les entreprises dans leurs efforts d'exportation.

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Excusez-moi, je veux juste comprendre, parce que là on parle de l'argent additionnel.

Mme Jean : 225 millions, oui.

Mme Anglade : Le 225 millions additionnel. Là-dedans, il y a un montant de 88...

Mme Jean : ...25 millions qui étaient consacrés aux PME. Donc, la balance était consacrée à la grande entreprise.

Mme Anglade : Non, parce que, dans le 125 millions, il y a un montant de 88 millions qui est consacré... c'est le «patent box». Alors, la boîte, ce qu'on appelle, là, le... elle est capable d'innover, là. Dès qu'une entreprise investit dans les technologies, il y a des déductions qui sont associées à ça, puis le 88 millions qui faisait partie du 125 dont vous parlez touche en fait les moyennes entreprises, peut-être moins les petites entreprises, mais les moyennes entreprises, définitivement. Mais peut-être qu'on pourrait décliner le 125 millions, si vous voulez, puis qu'on les passe un par un. On peut faire ça également.

Le Président (M. Busque) : Alors, Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Est-ce que je comprends que, dans le 88 millions, il n'y a pas de grande entreprise qui est là-dedans, c'était seulement des PME qui étaient incluses dans ce montant-là?

Mme Anglade : C'est essentiellement toujours des PME qui sont visées, essentiellement toujours.

Mme Jean : ...à la PME.

Mme Anglade : Oui, absolument, parce que, comme je disais tout à l'heure, les grandes entreprises n'ont pas vraiment besoin d'un accompagnement supplémentaire.

Peut-être préciser également que, dans les initiatives que l'on prend, il y a également le Centre de croissance accéléré qu'on a mis en place sur les États-Unis, et là, ce n'est pas directement des petites entreprises, mais c'est plus des moyennes qui exportent déjà que l'on veut accompagner encore plus, qui a été mis de l'avant. Mais les petites puis moyennes, moyennes plus, qu'on accompagne, mais les grandes entreprises ne sont pas visées directement par la stratégie des exportations.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée.

Mme Jean : Merci. Il reste quand même qu'effectivement il y a un gros effort à faire avec l'exportation américaine, parce qu'avec des baisses de 3,5 % d'exportation pour 2016 il n'y a pas de quoi être fier. Il y a des efforts à faire là-dessus. Et on constate que, les efforts qui ont été faits jusqu'à maintenant, il faut croire qu'ils n'ont pas porté fruit, parce que ce n'est pas un bilan reluisant.

Je vous amènerais pour... en ayant les réponses aux questions qu'on a posées, le programme PerforME, qui remplace le programme des gazelles qui avait été initialement proposé, il y a un comité national qui existe pour analyser les mises... les candidatures ou les projets qui sont déposés. Ce comité-là a eu six rencontres. Dans ce que j'ai compris, il y a eu 196 candidatures, appelons ça comme ça, de déposées, il y a eu 196 projets de candidature de déposés et il y a eu 196 projets qui ont été considérés comme prioritaires. J'aimerais qu'on m'explique comment toutes les candidatures qui sont déposées deviennent prioritaires?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Anglade : Vous faites référence donc à la stratégie PerforME, et la stratégie PerforME relève de la ministre qui est responsable spécifiquement des PME puis de l'Allègement réglementaire, c'est Lise Thériault. Donc, il faudrait que je laisse ma collègue répondre spécifiquement à cette question-ci.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre.

Mme Anglade : Elle a une période de crédits qui touche spécifiquement à ce volet-là. Il y a une période de crédits assumée par la ministre Lise Thériault, c'est la semaine prochaine.

Mme Jean : ...pour ça, là.

Mme Anglade : Pardon?

Mme Jean : On est ici pour ça, les...

Le Président (M. Busque) : Oui, Mme la ministre.

Mme Anglade : Si vous regardez les périodes de crédits, elles sont divisées de différentes manières. Il y a la ministre responsable de l'Allègement réglementaire et spécifiquement des PME et du programme PerforME, et ce

temps-là est alloué la semaine prochaine. Donc, ce n'est pas ce qui est couvert ici. Je ne pourrais pas... je ne vais pas couvrir quelque chose qui est dans la...

Mme Jean : On posera la question à ce moment-là. Ça va aller à la semaine prochaine.

Le Président (M. Busque) : Parfait. Merci, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Chicoutimi, il reste une minute.

Mme Jean : Il reste une minute.

Une voix : Jeudi.

Mme Jean : Jeudi? En fait, ma question portait beaucoup là-dessus. Je n'aurais pas d'autre question pour le moment, en fait.

Le Président (M. Busque) : Oui, parfait. Alors, on pourra prendre le temps qui reste et le transposer à votre prochain bloc, madame.

Mme Jean : Parfait. Je vous remercie.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, voilà ce qui met un terme au premier bloc. Alors, pour le deuxième bloc, je vais reconnaître la partie gouvernementale. Alors, pour ce faire, je vais donner la parole au député de Laval-des-Rapides.

• (11 h 40) •

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Je salue également la députée de Chicoutimi, qui s'est jointe à nous ce matin, et je salue aussi le ton plus léger, de sa part, et plus respectueux, contrairement à son collègue de Sanguinet. Bref, je voulais au moins que ce soit dans les galées.

M. le Président, j'aimerais m'adresser à la ministre, aujourd'hui pour ce premier bloc, sur le sujet de la recherche et de l'innovation. Lors du dernier budget, plusieurs mesures ont été annoncées sur ce sujet-là, notamment ici, au Québec, bien sûr, mais également au niveau canadien, et puis je pense que c'est un domaine très important. Elle a fait différentes annonces, et c'est important d'élaborer sur le sujet, de mieux comprendre également sa vision, ce qu'elle attend, bien sûr, de ce domaine-là, de quelle façon le Québec peut continuer à se distinguer et même aller plus loin dans le domaine de la recherche et l'innovation.

Mais, comme vous êtes familier, disons, avec mon approche, j'aimerais juste faire peut-être une mise en contexte pour bien présenter ma question à la ministre, si c'est possible, M. le Président. Tout d'abord, il faut comprendre qu'au Québec avec... puis on a élaboré sur la discussion, puis on vient d'en parler ce matin également, l'importance d'exporter, l'importance de se distinguer, de vendre nos produits et nos services à l'international, l'importance de s'ouvrir, d'avoir... d'être présents à travers les accords commerciaux, que ce soit dans le reste du Canada, que ce soit aux États-Unis, en Europe ou ailleurs, dans le monde. Pour une économie de 8 millions de personnes où près de 50 % de notre PIB provient des exportations, il est de plus en plus important de rester compétitifs, non seulement... et nous en avons bénéficié au cours des dernières années grâce à la faiblesse du dollar canadien versus le dollar américain, mais c'est important de miser sur notre capacité à nous distinguer sur des questions d'innovation, sur des questions de créativité, sur les questions, bien sûr, des produits de notre recherche, à ce niveau-là, au Québec.

Et donc, à ce niveau-là, d'ailleurs, M. le Président, l'un des aspects qui est mentionné par le Conference Board, c'est que — qui ont fait une analyse de 26 juridictions analysées — le Québec se positionnait au huitième rang au niveau, justement, de l'innovation. Ceci dit, on a encore beaucoup de défis, notamment au niveau de la commercialisation de cette recherche, notamment au niveau de la propriété intellectuelle, également. Ma collègue de Chicoutimi, je me rappelle, il y a à peu près un an et demi, deux ans, on a fait une belle annonce conjointement justement dans le domaine de l'innovation. Donc, avant sa vie politique, c'est un domaine... qu'elle s'y connaît bien, et je suis convaincu qu'elle va élaborer d'autres questions en lien avec le sujet de l'innovation, à ce niveau-là.

Donc, c'est un enjeu économique très important pour l'économie québécoise. Les éléments qu'il faut mentionner, à ce niveau-là, d'entrée de jeu... M. le Président, quand on regarde comment que le Québec se distingue, il se distingue notamment au niveau de l'investissement en recherche et innovation au Québec. Par contre, le défi particulier que nous avons à ce niveau-là, c'est principalement au niveau de la commercialisation. Je vais juste reprendre ici un document, M. le Président, qui fait un peu la nomenclature des investissements annoncés lors du dernier budget, notamment. Par exemple, au niveau des fonds de recherche — et je pense qu'on a le scientifique en chef qui est avec nous ici, M. le Président — c'est plus de 180 millions de dollars additionnels sur cinq ans qui ont été annoncés en soutien aux fonds de recherche.

J'aimerais, si c'est possible, avant de poser ma question directement à la ministre, demander peut-être le consentement de mes collègues pour — parce que nous avons le bénéfice d'avoir le scientifique en chef avec nous, c'est une personne qui joue un rôle très important, justement, pour rassembler, mobiliser les forces vives du domaine de la recherche au Québec — peut-être l'entendre, pour commencer, sur justement son rôle, le travail qui se fait au niveau des forces vives, au niveau de la recherche, et l'importance de cette recherche-là, de ce travail qui se fait au niveau de la recherche, et de comment... de quelle façon la concertation et la mobilisation conjointe, justement, fait avancer le Québec à ce niveau-là. Donc c'est, pour commencer, une première question d'ordre général, M. le Président.

Le Président (M. Busque) : Parfait. Alors, merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Alors, j'aimerais avoir le consentement afin que M. le scientifique en chef puisse s'adresser...

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Busque) : Oui? J'ai le consentement. Alors, je vais vous demander de vous identifier, s'il vous plaît, monsieur.

M. Quirion (Rémi) : Oui. Bonjour. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec.

Merci beaucoup, M. le Président, et merci aux députés. On a été très heureux dans le dernier budget du gouvernement du Québec. L'augmentation qui a été mentionnée, de 180 millions de dollars sur cinq ans, va permettre vraiment des investissements significatifs dans des grands secteurs, dans trois grands secteurs essentiels pour l'économie du Québec de demain.

Le premier, la relève, la formation de la prochaine génération de chercheurs, d'entrepreneurs. Donc, ça, c'est un bloc d'environ 40 %. Des budgets devraient être dédiés à la relève, et, bien sûr, c'est l'excellence. Nous, les bourses, c'est toujours des bourses d'excellence. Ce qu'on veut ajouter dans le volet, ici, c'est vraiment des formations en milieu de pratique, alors davantage d'opportunités pour nos jeunes étudiants, dans les collèges et les universités, d'avoir des stages en milieu de pratique. Ça existe déjà, mais on pourrait en avoir plus. Et on veut élargir aussi les stages en milieu de pratique, oui, dans le milieu industriel, dans le milieu privé, mais aussi dans les OBNL, tout ce qui est l'innovation sociale, par exemple, qui est très, très important. Et le Québec a des forces dans ce secteur-là. Donc, je pense qu'on a beaucoup à faire, et il y a beaucoup d'intérêt de la part des étudiants.

L'autre grand volet, c'est des programmes d'infrastructure, donc des grands réseaux de recherche, des grands centres de recherche à travers le Québec, dans tous les secteurs, que ce soient des sciences sociales, des sciences humaines, de l'art, de la culture, de différents types de génie, de sciences pures, de mathématiques, d'intelligence artificielle et, bien sûr, dans le domaine de la santé, donc donner de l'infrastructure, réseauter les chercheurs québécois pour qu'ils soient le plus compétitifs possible au niveau canadien, donc aller chercher des subventions du gouvernement fédéral, et aussi à l'international. On veut ouvrir davantage les opportunités pour nos grandes équipes de recherche, puis avoir des partenariats internationaux, et, dans certains cas, dans nos niches d'excellence, vraiment, de diriger ces grands réseaux internationaux, donc pas seulement d'être un collaborateur, mais vraiment d'être capables de prendre en charge de grands réseaux internationaux. Et ça peut se faire, par exemple, dans le domaine du nordique, dans le domaine de l'Arctique. Ça peut certainement se faire aussi avec les investissements récents dans le domaine de l'intelligence artificielle et dans plusieurs autres secteurs.

Le troisième grand secteur, c'est ce qu'on appelle nos grands défis de société, qui avaient été identifiés il y a quelques années, donc une approche, vraiment, de recherche très transdisciplinaire, dans notre jargon de la recherche intersectorielle, et vraiment, là, sur nos grands défis. Les grands défis de société au Québec, c'est quoi? Par exemple, les changements démographiques, le vieillissement de notre société. Le Québec est une société âgée. Donc, en termes de productivité, par exemple, ça pose problème. Donc, il faut trouver des façons de s'assurer qu'on va tous vieillir en santé et mourir en santé, si on veut, là. Je pense que notre collègue, le collègue de Mme Anglade, le collègue à la Santé serait très heureux de ça.

L'autre grand, grand défi, c'est tout ce qui est impact des changements climatiques sur notre société ici, au Québec, des impacts sur la santé, des impacts sur la façon de construire des villes, des impacts sur l'agriculture, bien sûr. Donc, je pense qu'il y a énormément à faire de ce côté-là.

Et le troisième grand défi, qui a été déjà mentionné, jusqu'à un certain point, c'est tout ce qui est relié à la créativité et à l'entrepreneuriat, donc d'amener nos jeunes qui veulent créer leurs propres entreprises... les aider, peut-être, en termes de formation un peu plus transversale. Oui, avoir une formation d'ingénieur, mais peut-être, en même temps, quelques concepts d'économie, de gestion, de finance, d'éthique, etc. Donc, ça aussi, on voudrait faire des avancées là-dedans au cours des prochaines années.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. Quirion. Alors, M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Merci, M. le Président. Puisque nous avons le plaisir d'avoir le scientifique en chef, je vais en profiter, M. le Président, parce que, bien sûr, la ministre aura l'occasion de répondre aux questions des collègues des oppositions. Ceci dit, M. Quirion a une grande expertise, qui est reconnue dans le domaine au Québec. Et nous parlons beaucoup... Quand on parle de recherche et innovation dans le domaine, beaucoup font référence notamment à ce qui se fait en Allemagne, le modèle allemand à ce niveau-là.

Et je sais que le scientifique en chef à l'occasion, non seulement ici, mais à l'étranger aussi, de constater, de voir, de comparer un peu, là, non seulement, notre modèle, de le vanter également, notre modèle, mais également, peut-être, d'identifier certains éléments, là, de ce qu'on voit ou ce qu'on peut constater ou analyser à l'étranger, ailleurs, et regarder de quelle façon il y aurait peut-être certaines améliorations à apporter à ce niveau-là.

Donc, peut-être, M. Quirion, peut-être élaborer un peu plus sur, justement, l'analyse que vous faites, là, de notre écosystème et également ce que vous avez constaté ailleurs dans le monde à ce niveau-là.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Alors, M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Merci beaucoup. Question très, très importante. Et, lorsqu'on parle de recherche et innovation, encore une fois c'est beaucoup l'excellence, donc on veut être les meilleurs ou parmi les meilleurs au monde. Et il faut prendre exemple lorsqu'on voyage et on rencontre des collègues à l'international. C'est de voir ce qui se fait dans d'autres pays dans le monde et essayer d'adapter tout ça à la situation ici, au Québec.

Je pense qu'on est assez fortunés. Le Québec a créé les collèges, les cégeps il y a plusieurs, plusieurs années maintenant, dans les années 1960. Au niveau des collèges, maintenant on a des centres de transfert technologique, les CCTT. Il y en a partout sur le territoire québécois. Il y en a qui, je dirais, sont un peu plus du côté industriel, mais il y en a aussi dans le domaine de l'innovation sociale. Ça, c'est un modèle assez unique. On a bien sûr, aussi, notre réseau d'universités partout sur le territoire québécois.

Là où ça manque un petit peu, mais il y a quand même beaucoup d'avancées depuis quelques années, et je pense que, dans le budget du Québec, c'était mentionné aussi il y a quelques semaines, vraiment, les liens entre ces ordres-là, ce qu'on appelle les partenariats interordres entre les collèges, entre les cégeps, entre les CCTT et entre les universités. Donc, ça, il y en a de plus en plus, en particulier en région. Je pense qu'on pourrait faire un peu mieux, et ce qu'on pourrait ajouter, c'est des liens encore plus forts avec la PME. Ça a été mentionné, la majorité des emplois au Québec, les nouveaux emplois, c'est créé par la PME, et ça, faire des liens encore plus solides entre la petite et moyenne entreprise, les collèges, CCTT et les universités, je pense que ce serait gagnant-gagnant pour tout le monde.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. Alors, M. le député de Laval-des-Rapides.
• (11 h 50) •

M. Polo : Justement, M. le Président, j'ai eu l'occasion, dans le cadre de mes fonctions comme adjoint parlementaire, de faire une tournée de neuf villes, où on a pu rencontrer tout près de 250 entrepreneurs et entreprises, notamment à Chicoutimi, justement en lien avec le domaine de la recherche et de l'innovation, et effectivement c'est un des... parmi les échos qu'on a reçus à ce moment-là, c'est comment, justement, mieux arrimer les secteurs de la recherche, tout le travail qui se fait, que ce soit au niveau... dans les centres universitaires, que ce soit au niveau des CCTT et autres mentionnés par le scientifique en chef, puis de quelle façon tout ça peut être mis à contribution pour les PME, pour justement l'entreprise, pour justement l'industrie, afin que la commercialisation se fasse de meilleure façon. Un des modèles qui ont été développés, M. le Président, qui s'appelle les centres de valorisation ou les organismes de valorisation de la recherche, à ce niveau-là, et comme ils émanent des milieux académiques, des milieux universitaires que M. Quirion connaît très bien, peut-être nous expliquer la genèse et le contexte de ce... un des éléments de cet écosystème-là, et le pourquoi, et les bienfaits de ces organismes-là, comme tels.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député. M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Oui. Tout ce qui est centre de valorisation en milieu universitaire, Université Laval, McGill, Montréal, Sherbrooke et autres, donc, ça a commencé, il y a peut-être 25, 30 ans maintenant, des investissements assez sérieux pour faciliter la valorisation de la recherche en milieu académique, donc d'aider les chercheurs sur le terrain à développer une compagnie, un plan d'affaires pour créer une nouvelle compagnie, prendre des brevets, et tout ça.

On a fait des progrès. Il reste du travail à faire. Et, je pense, c'est un des objectifs aussi, au cours des dernières années au niveau des fonds de recherche et au niveau du ministère, de s'assurer que les gens travaillent plus étroitement ensemble. Parce que la masse critique, dans chaque secteur, est relativement petite. Donc, d'avoir l'expertise adéquate, par exemple, dans un réseau universitaire, ce n'est pas simple. Donc, c'est pour ça aussi que les gens se sont mis en réseau beaucoup. L'Université McGill avec les autres universités à Montréal travaillent très étroitement ensemble maintenant pour avoir des masses critiques dans différents secteurs, un peu comme on voit aux États-Unis ou en Allemagne.

Donc, il reste un bout de chemin à faire. Je pense que ça va être fait dans le contexte des nouvelles stratégies qui vont être annoncées bientôt. Mais c'est très important ici de travailler ensemble pour augmenter notre capacité d'être très réactifs au niveau québécois, au niveau canadien, mais en particulier à l'international. Et, avec ce qu'il se passe au sud, ça donne des opportunités pour les réseaux québécois, à la fois les collèges et les universités. Beaucoup de chercheurs et d'étudiants songent à venir au Québec et au Canada maintenant. C'est plus difficile, plus compliqué avec la situation aux États-Unis, même en Europe, avec le Brexit. Donc, on a vu, par exemple — les universités montréalaises — un nombre de demandes d'admission très élevé cette année, d'excellents étudiants qui viennent d'Asie, qui viennent d'Europe. Donc, je pense qu'il y a une opportunité à saisir là. Inclure aussi des jeunes chercheurs, et l'aspect de transfert, de valorisation de la recherche va être un élément très important pour attirer, là, des chercheurs très, très compétents, qui sont présentement aux États-Unis mais qui seraient peut-être intéressés à venir chez nous.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Mais justement M. Quirion parle de l'attrait, l'attraction, là, de chercheurs très compétents, à ce niveau-là, et, à ma connaissance, il y a certains programmes qui sont sur pied et qui sont utilisés. La ministre a, dans ses responsabilités précédentes à sa vie politique, également contribué à l'attraction de talents à l'international. Mais particulièrement on commence à se distinguer dans certains domaines.

Puis on termine présentement notre bloc, mais j'annonce déjà que je vais continuer peut-être à vous poser d'autres questions un peu plus tard sur l'intelligence artificielle, M. Quirion, parce que c'est un domaine où on a une niche, puis il y a déjà des annonces et même l'attraction de certaines entreprises qui souhaitent s'investir ici, au Québec, et c'est un domaine que vous connaissez très bien.

Mais parlez-nous un peu des programmes qui sont justement utilisés pour attirer les meilleurs talents, justement, à venir se greffer à notre écosystème de recherche et innovation.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Les programmes en partenariat très souvent avec le gouvernement fédéral, des chaires d'excellence qui permettent d'attirer des chercheurs de très haut niveau de partout à travers le monde. Et ce qu'on fait plus spécifiquement au Québec, ici, c'est aussi des programmes de chercheurs boursiers. Donc, on participe, de façon importante, au salaire du chercheur qui est recruté dans une université dans tout le réseau québécois. Donc, ça, c'est un avantage majeur que les autres provinces, la majorité des autres provinces canadiennes n'ont pas présentement. Donc, il y a un outil, un programme ici qui nous permet d'attirer des personnes de très bon niveau. C'est certain que, par la suite, il faut donner l'environnement adéquat, que ce soit en termes de relève, d'étudiants qu'on peut recruter, ou en termes d'infrastructures, donc l'équipement de pointe en milieu académique est toujours très important, et les liens avec l'industrie, pour plusieurs chercheurs dans plusieurs secteurs, est aussi prioritaire.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. M. le député.

M. Polo : Combien de temps il nous reste?

Le Président (M. Busque) : Deux minutes.

M. Polo : Deux minutes? Parfait. Dans ce cas-là, ce que je vais faire, M. le Président, je vais vouloir me garder ces deux minutes-là pour élaborer un peu plus sur la question de l'intelligence artificielle, parce que je pense que M. Quirion aurait peut-être beaucoup de choses à nous partager à ce moment-là. Ça fait que juste peut-être les transposer pour le prochain bloc.

Le Président (M. Busque) : Parfait, M. le député. Alors, le temps restant sera ajouté au prochain bloc, alors c'est parfait. Alors, pour le prochain bloc, je vais céder la parole au deuxième groupe d'opposition et je vais reconnaître M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour...

Mme Anglade : ...le temps?

Le Président (M. Busque) : Oui, certainement. Alors, 23 minutes pour M. le député.

M. Lamontagne : 23 minutes. M. le Président, quand on vient parler, au Québec, là, d'innovation, on vient parler de productivité, on vient parler d'exportations, on parle de nos PME, on a parlé de développement économique, les derniers jours, avec Mme la ministre, ça pointe tout dans la même direction, puis la direction vers où ça pointe, c'est de trouver une façon de faire en sorte qu'on exploite le potentiel puis les talents qu'on retrouve sur le territoire du Québec au maximum. On s'entend tous là-dessus.

Puis, si on est pour parler de tout ça, là, en 2017, le premier vecteur qui peut nous permettre d'aspirer à tirer le maximum du potentiel de toutes les ressources de talent qu'on a sur le territoire du Québec, c'est l'infrastructure de communication numérique, l'Internet haute vitesse. Moi, quand on me parle, mettons, du manufacturier 4.0, bien, moi, juste sur mon territoire, là, à 100 kilomètres de Montréal, là, j'ai des manufactures qui ne sont même pas à 2.0 parce que l'infrastructure n'est pas là.

Ça fait que, si on veut parler d'innovation puis de productivité, d'exportations, il faut regarder quelles sortes de moyens on se donne pour aller au maximum de nos capacités. Puis, quand on contemple les moyens qu'on se donne, on contemple la situation qu'on a aujourd'hui au Québec, c'est là qu'on réalise que, je vous dirais, le frein le plus important qu'on a à l'exploitation de notre potentiel, c'est... je ne dirai pas la désuétude, je ne dirai pas ça, mais c'est à quel point on a du chemin à faire en termes d'infrastructures de communication numérique, là, l'Internet haute vitesse, pour se comparer avec plein d'autres nations dans le monde qui sont nos premiers compétiteurs. Quand la ministre est enthousiaste puis elle m'explique tous les beaux programmes qu'on a, puis qu'on veut compétitionner, là... il y a combien d'États, dans le monde, qui ont une infrastructure qui est tellement mieux adaptée à la réalité de 2017 que la nôtre?

Puis, dans ce contexte-là, c'est certain que, quand la ministre, l'an passé, a annoncé, le 20 mai, 100 millions pour brancher le Québec, je trouvais que ce n'était vraiment pas beaucoup puis qu'après ça, l'objectif au 19 décembre, bien là, on a mis de la viande autour de l'os puis on a vraiment expliqué qu'est-ce que c'était, on a donné un certain nombre de mois pour roder le projet, puis on a dit : Notre objectif, c'est cinq mégabits, là, qu'on veut avoir, minimum, quand ailleurs dans le monde, je veux dire, c'est 30, 50, 100, il y a des places, c'est 1 000 mégabits. Mais là, ce matin, je lis, là, il y a de quoi qui est sorti : «Plus d'argent nécessaire pour Internet haute vitesse en région.» La ministre fait une sortie, elle nous explique, cinq mois après avoir fait ses annonces, là : «À mon avis, on va avoir besoin de plus d'argent, il faudra faire plus que ce qui est sur la table, puis ce n'est pas vrai qu'avec cinq mégabits un citoyen est en mesure de fonctionner.» Après ça, elle explique qu'elle va donner un mandat à l'Institut de la statistique pour actualiser l'information qu'on a par rapport à l'Internet vitesse au Québec.

Alors, moi, quand je vois ça, un, en l'espace de quatre ou cinq mois, on a deux discours qui sont passablement différents, 19 décembre, cinq mégabits, c'est ça qu'on cherchait à faire, puis aujourd'hui c'est complètement d'autre chose. Mais c'est surtout de voir qu'on est au stade où on dit : O.K., ça va probablement en prendre plus, on va demander de l'information. Mais hier, quand je parlais d'urgence à la ministre puis qu'elle m'a dit que, finalement, elle était vraiment en mode urgence, bien, moi, quand je vois notre situation au Québec, puis je vois ce qu'il y a sur la table, puis je me fais dire par ma ministre que, là, probablement que ça va en prendre plus, puis on va demander de l'information, puis... bien, je suis vraiment inquiet. Je suis vraiment inquiet puis honnêtement, là, je trouve que mon gouvernement ne va pas bien par rapport à ça, là.

• (12 heures) •

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député de Johnson. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, merci. Merci. Je remercie le député de Johnson de sa question. Premièrement, je mets au défi le député de Johnson de trouver la citation qui dit qu'on voulait atteindre des normes de cinq mégabits par seconde. Je n'ai jamais dit qu'il y avait des normes. Vous ne m'avez jamais entendu citer, dire qu'on allait à un objectif de cinq mégabits par seconde. C'est toujours 30 mégabits par seconde dont il a été question, O.K.?

Alors, je pense que ce à quoi vous faites référence, c'est probablement les normes, les anciennes normes du CRTC qui avaient été publiées, et les nouvelles normes du CRTC qui ont été annoncées depuis ce temps-là sont rendues à 50 mégabits par seconde, de nouvelles...

M. Lamontagne : ...c'est marqué «cinq mégabits», là, puis le 19 décembre, c'est sur cette base-là que vous avez fait votre annonce.

Mme Anglade : Écoutez, je suggère... Alors, je reviens. Jamais je n'ai dit que l'objectif du Québec devrait être de cinq mégabits par seconde. Jamais. Lorsqu'on a lancé, on a parlé de 30 mégabits par seconde, de un. De deux, là où je vous rejoins parfaitement, c'est l'importance et l'urgence d'agir sur les... dans toutes les régions du Québec, parce que tout le monde parle de ça. C'est une priorité pour le Québec, c'est une priorité pour les Québécois, c'est une priorité pour le gouvernement.

Ce qu'on a annoncé dans le 100 millions... Quand on a annoncé le 100 millions, on a dit qu'on allait faire un appel à projets. L'appel à projets a donc été lancé au mois de janvier pour demander à toutes les régions du Québec d'y participer. On a inclus avec nous, dans cet appel à projets, la Fédération québécoise des municipalités. Ils ont donc participé avec une finalité au mois de mars pour appliquer. Après discussion avec la Fédération québécoise des municipalités, on a décidé de retarder la date limite du programme jusqu'au 21 avril, donc la semaine dernière, pour pouvoir avoir le maximum de projets qui couvrent l'ensemble du territoire. Alors, suite à cet appel de projets, nous avons reçu environ 240 projets pour toutes les régions, avec un minimum de cinq projets pour chaque région du Québec. Ce que ça va nous permettre de faire, ça, c'est de pouvoir commencer à déployer dès l'automne des projets d'accès haute vitesse. Donc, on n'est pas dans les belles paroles. On n'est pas dans le «c'est urgent, mais on ne fait rien». On est dans l'action concrète aujourd'hui.

Ce à quoi vous faites référence quand vous parlez de l'Institut de la statistique du Québec, la dernière étude sur la haute vitesse dans les différentes régions du Québec remonte à 2013. Elle dit que les gens ont accès dans 90 % des cas à de la haute vitesse. Le problème de cette étude-là, qui remonte à 2013, c'est que ce qui est considéré comme de la haute vitesse, par exemple cinq mégabits par seconde, n'est pas de la haute vitesse. Donc, on n'a pas le portrait le plus exact aujourd'hui. Cela dit, l'étude, qui va être disponible au plus tard à l'automne, de l'institut va nous permettre de vraiment avoir une image complète, une photo complète du Québec, de la situation dans laquelle on se trouve en termes de personnes branchées à la haute vitesse. Une fois qu'on aura ça, qu'on aura l'ensemble des projets pour les différentes régions, là on va pouvoir sélectionner les programmes pour les différentes régions et commencer à déployer à travers le Québec.

Donc, ça, c'est l'objectif. Quand je faisais référence au nombre d'argent additionnel qu'il serait pertinent d'avoir, c'est qu'on sait très bien que le 100 millions ne sera vraisemblablement pas suffisant. Il y a, associé à ce 100 millions là, 125 millions qui vient du fédéral. Je dis 125 millions, c'est un programme de 500 millions, mettons, on fait une règle rapide, c'est 125 millions pour le Québec. Donc, on va travailler de concert avec le fédéral pour déployer. Donc, ce serait 225 pour le Québec, au total, si on inclut la portion du fédéral. Je reste persuadée que ça va nous en prendre plus, et c'est ce que je... Et je dis : Nous allons répondre aux besoins de la population. Donc, si ça prend plus d'argent, il va falloir qu'on aille chercher ces sous pour continuer le déploiement pour l'ensemble des régions du Québec. Voilà. Merci.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Ça fait qu'en date d'aujourd'hui, Mme la ministre, là, vous, ce que vous venez de me dire, très, très, très rapidement, là, c'est qu'au moment où on se parle, de s'assurer qu'on a une couverture à 30 mégabits à la grandeur du territoire du Québec, vous n'avez aucune idée comment ça coûterait, 200, 300, 500 millions. Alors, vous le savez?

Mme Anglade : Non, non, je n'ai pas dit que je n'ai aucune idée combien ça coûte, j'ai dit que nous avons un premier 100 millions que l'on a mis sur la table, et qu'il va falloir voir s'il va falloir qu'on ajoute là-dedans, et que nous allons répondre à ce besoin-là. Mais vous comprendrez... M. le député, qu'il faut vraiment que l'on ait la lecture la plus réelle de ce qui se passe. On a besoin de l'Institut de la statistique pour nous donner la photo la plus complète, mais on est très conscients du fait qu'il y a des besoins qui sont importants et, en étant très conscients... On a les 240 projets qui ont été déposés, on est très conscients de ça, et, nous, ce que l'on veut, c'est les déployer.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Donc, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci. Ce que je rajouterais à votre intervention, Mme la ministre, là, dans ce que vous avez demandé, vous avez donné trois mois ou quatre mois aux gens pour présenter des projets. O.K., on s'entend là-dessus qu'il y a la majorité des projets qui vous ont été présentés, probablement qu'il y avait déjà pas mal de travail qui avait été fait pour être capable... non, c'est toutes des choses fraîches qui sortent...

Mme Anglade : Bien, je dirais... Allez-y, allez-y.

M. Lamontagne : En tout cas, je soupçonne qu'il y a quand même un petit peu de travail qui avait été fait dans le passé. O.K. Moi, le dossier de la couverture Internet haute vitesse, là, la hautevitesse du Québec, si on veut, là, ça, ça devrait être un chantier national. Ça devrait être un chantier national, puis c'est certain que d'attendre après les acteurs puis les MRC, ça, c'est tout correct, là, mais, en bout de ligne, il y a un leadership qui doit venir, moi, je dirais, du gouvernement puis qui est personnifié par la ministre. Ça devrait vraiment être un chantier national.

Puis l'autre chose aussi, c'est qu'au lieu de parler, de voir ça comme une dépense puis dire : On a 100 millions, on va essayer d'avoir un 150 millions, on va essayer d'en rajouter un peu puis après ça aller négocier, puis tout ça, avec vos collègues, là, si on voit ça comme un chantier national puis qu'on est conscient qu'à chaque journée qui passe puis qu'on n'a pas une installation de classe mondiale à la grandeur du territoire, ça nous coûte de l'argent, ça nous coûte du potentiel, bien, c'est une infrastructure. Alors, c'est de traiter ce dossier-là comme un dossier d'infrastructure.

Alors, moi, ce que je voudrais entendre rapidement, est-ce que c'est un chantier... ça peut être un chantier national pour le Québec? Puis, deuxièmement, on peut-u traiter ça comme des infrastructures?

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député de Johnson. Mme la ministre.

Mme Anglade : Quand vous parlez de chantier national, je pense qu'on l'a établi comme étant une priorité gouvernementale, pas une priorité du ministère de l'Économie, une priorité gouvernementale. L'annonce a été faite en présence du premier ministre. Lorsqu'on parle d'un chantier national, pour moi, ce qui est important, c'est qu'on en fasse une priorité nationale, c'est ça qui est important, c'est ce qu'on fait présentement. Je ne sais pas, quand vous nous dites «un chantier national», ce que vous avez en tête spécifiquement, je crois que là on est rendu à faire du déploiement dans les différentes régions du Québec et en faire une priorité. La manière, dont vous présentez, vous dites : On va aller négocier.

Il faut qu'on trouve l'argent quelque part, puis il n'y a pas de doute là-dedans, mais, comme c'est une priorité du gouvernement, comme c'est une priorité des Québécois... Parce que, fondamentalement, encore une fois, vous faites le tour des régions, nous faisons le tour des régions, on est présents sur le terrain, cette question-là revient de manière systématique. Donc, on est très conscients qu'il va falloir qu'on fasse des efforts pour soutenir ça. C'est pour ça qu'il y a un premier 100 millions puis c'est pour ça que ce que je dis, c'est que probablement qu'il va en falloir plus, mais on va répondre aux besoins de la population.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre.

M. Lamontagne : Je pensais conclure là-dessus, Mme la ministre, mais quand vous dites : «Probablement qu'il va en falloir plus», là, moi, ça n'enregistre pas. Je peux comprendre peut-être que vous ne savez pas le montant exact, là, mais c'est sûr, sûr, sûr, en 2017, là, que, 100 millions, là, on ne réussit pas à faire ça pour le Québec. Dites-moi pas : M. le député, probablement que ça va en prendre plus. C'est : M. le député, assurément, ça va en prendre beaucoup plus, puis on va tout mettre en oeuvre pour le déployer rapidement. C'est ça que je voudrais entendre.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député de Johnson. Mme la ministre.

• (12 h 10) •

Mme Anglade : Je me pose la question, M. le député de Johnson. Je ne sais pas, peut-être que ce n'est pas clair dans ma réponse. Ce que je dis : On veut s'assurer qu'il y ait accès à haute vitesse pour tous les Québécois, déployé en 2021, c'est ce qu'on a annoncé, pour 30 mégabits par seconde. Parallèlement à ça, le CRTC a aussi annoncé qu'il y avait même une nouvelle norme qu'il voulait monter pour aller à 50 mégabits par seconde.

Alors, quand vous me dites : Moi, ce que je veux entendre, là, c'est : assurément, c'est une priorité, assurément, c'est une priorité, quand vous me dites : Est-ce qu'on est convaincu que tout le monde va être mobilisé là-dedans?, oui, je suis convaincue que tout le monde va être mobilisé là-dedans. Je ne sais pas si c'est mon niveau d'énergie que je dois déployer pour expliquer la priorité, mais c'est définitivement une priorité.

Et, quand vous me dites : Est-ce qu'on a une idée précise?, écoutez, on a reçu les 240 projets, on va les analyser dans le détail. Si vous avez une technique pour donner un chiffre plus exact que celui du 100 millions que nous avons annoncé, je suis tout ouïe. Je suis prête à prendre votre proposition au meilleur de nos connaissances. C'est pour ça qu'on a annoncé le 100 millions, puis on va l'évaluer au fur et à mesure avec plus d'information, cet été, quand nous en aurons plus. Je ne peux pas être plus claire que ça.

Le Président (M. Busque) : Merci. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Alors, vous me dites que, dans votre programme, 2021, 30 mégabits à la grandeur du Québec. O.K. Parfait. Excellent.

Au niveau des exportations, l'an passé j'avais discuté brièvement avec vous et le président d'Investissement Québec. Année après année, on démarche, là, pour avoir des investissements directs étrangers ici, au Québec. Là, je pense que, l'an passé, c'était 900 quelques entreprises, là, qu'on avait démarchées, puis finalement on a 30, 40 ou 50 projets qui fonctionnent comme investissement. Puis moi, je vous avais soulevé : écoutez, quand on fait un effort de démarchage au niveau de 900 entreprises dans le monde pour les amener investir chez nous puis... s'il y en a 40 qui investissent sur les 900, bien, il y en a quand même 860 autres avec qui on est entrés en contact puis avec qui on a fait du développement puis on s'est connus.

Alors, le point que je vous avais amené l'an passé, c'était : Est-ce qu'on s'assure que tous ces efforts-là qu'on fait pour contacter des gens pour qu'ils s'en viennent chez nous... Même s'ils ne s'en viennent pas chez nous, nous autres, on a plein de choses à vendre au Québec, là. Ça fait qu'année après année est-ce qu'on s'assure qu'auprès de toutes ces entreprises-là qu'on rencontre on fait la démarche dans l'autre sens? Peut-être que vous ne venez pas investir chez nous, mais nous autres, on a bien du stock à vous vendre puis qu'on a... On a-tu une démarche pour faire ça?

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député de Johnson. Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui. Bien, forcément que ça va dans les deux sens. Forcément que ça va dans les deux sens. Et, quand on fait de l'attraction d'investissement direct étranger, qu'on rencontre les entreprises, les entreprises, ce qu'elles veulent quand on fait de l'attraction d'investissement direct étranger, c'est trois choses fondamentalement, hein? Elles cherchent à avoir du talent, elles cherchent à avoir accès à un marché, elles cherchent à avoir des coûts qui sont raisonnables ou plus bas que ce qu'ils ont ailleurs.

Lorsqu'on parle d'accès au marché, accès au marché, c'est quoi? C'est la capacité de vendre, d'avoir des fournisseurs. C'est toute cette dynamique-là qui est étudiée. Donc, évidemment, dans les discussions qui sont faites pour attirer des personnes ici, il y a toute la relation de la chaîne de fournisseurs qui doit être évaluée de par l'entreprise parce que c'est dans son intérêt de venir. Pourquoi une entreprise du secteur des sciences de la vie viendrait s'installer au Québec? C'est parce que justement elle pourrait avoir accès non seulement à du talent, mais à des produits du Québec qui ne sont pas loin, autour desquels elle se délocalise. D'où l'importance, dans cette stratégie-là, de lier les investissements directs étrangers à des grappes qui, elles, ont accès à tout le réseau de fournisseurs.

Donc, si vous prenez, par exemple, la grappe de l'aérospatiale, une entreprise qui vient s'établir ici, elle vient s'établir ici puis elle dit : Ah! bien, je vais pouvoir avoir un fournisseur de telle pièce, un autre fournisseur de telle pièce. Ah! ça, c'est intéressant, et là elle a intérêt à venir ici. Si l'entreprise décide de ne pas y aller, le travail qui a été fait, de dire que tous ces fournisseurs-là existent, etc., évidemment qu'il se poursuit et qu'elle pourra avoir des liens avec ces fournisseurs-là par la suite.

Donc, il y a effectivement un lien à faire de part et d'autre avec les investissements directs étrangers. En plus, indépendamment des investisseurs directs étrangers, on accompagne les entreprises sur des marchés d'exportation pour qu'ils puissent donc pénétrer ces nouveaux marchés et qu'ultimement eux aussi soient capables d'avoir pignon sur rue à l'international.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Mme la ministre, encore au niveau des exportations vraiment à petite échelle, parce que c'est des cas que j'ai dans mon comté, il y a peut-être des programmes qui existent. J'ai fait des recherches puis je n'ai pas eu de réponse. Mais j'ai le cas, exemple, d'une petite entreprise qui a réussi à développer de quoi qui est apprécié dans le monde maraîcher puis qu'ils exportent, là. Il y a peut-être 50 % de leurs ventes qui se font aux États-Unis, et puis là ils ont commencé à avoir des demandes, mettons, de l'Australie, une demande de l'Italie, et puis ce que ces gens-là m'expliquent, c'est que le frein à ce qu'ils puissent se déployer ailleurs, c'est vraiment le coût de transport, O.K.?

Alors, lui, ce qu'il m'explique, il dit : La journée que je vais pouvoir remplir un conteneur de 100 de mes machines, je n'aurai pas de problème de transport là. Mais aujourd'hui il faut qu'il en envoie un, ou deux, ou trois, ou quatre en Australie ou en Italie, puis là il se ramasse que, par l'addition du coût de transport, ça devient prohibitif. Il n'est plus compétitif puis il ne peut pas vendre.

J'ai fait des recherches, je n'ai pas rien trouvé qui pouvait voir s'il y avait quelque chose qu'on peut faire pour ça. Peut-être que vous avez des réponses à nous donner? Je parle un peu en leur nom aujourd'hui parce qu'ils sont un petit peu découragés. Est-ce qu'il y a de quoi qui peut être fait? Est-ce qu'il y a de quoi aujourd'hui qui est possible? Je vais avoir une autre question pour vous après ça. Juste aller vite si c'est possible.

Mme Anglade : Mais une question rapide pour vous. Est-ce qu'ils ont parlé avec Export Québec?

M. Lamontagne : Je dirais que je crois qu'ils ont parlé à Export Québec ou avec des gens dans le Centre-du-Québec, la CQI, ou c'est les centres...

Une voix : ...

M. Lamontagne : ...c'est ça, je pense que...

Mme Anglade : Parce qu'effectivement il y a un moyen d'accompagner, de faire une analyse par rapport aux coûts, par exemple, des transports puis de voir de quelle manière on est capable de les accompagner. Ce qu'ils vivent comme situation, là, c'est vécu par beaucoup d'autres entrepreneurs, d'où la pertinence de la question d'ailleurs, mais c'est pour ça qu'on a des programmes pour justement les accompagner. Mais là vous dites : Je n'ai pas de programme. Moi, ce que j'inviterais à faire, c'est de parler avec Export Québec. Mettons-les en relation tout de suite après, si vous voulez, pour répondre spécifiquement à ce besoin-là.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Parfait. Coq-à-l'âne, productivité. On a récemment le groupe des HEC qui ont sorti un nouveau rapport sur la productivité puis qui avait quand même un commentaire assez... pas dévastateur, mais assez sévère envers tout notre programme de crédits à la recherche et développement, et tout ça. Puis vous savez que, chez nous, c'est quelque chose qu'on remet en question, pas l'idée d'accompagner, mais on fait... Aujourd'hui, de la façon dont on le fait, là, les crédits de recherche et développement, qui est quand même le plus gros poste, je pense, du ministère de l'Économie, est-ce qu'on le fait de la bonne façon? Puis les HEC nous disent : Ce n'est pas vraiment de la bonne façon, là. Ce n'est plus la façon de faire, là.

Je sais que vous vous apprêtez à déposer une politique au niveau de l'innovation bientôt. Alors, qu'est-ce que vous entendez faire avec tout le régime des crédits à la recherche et développement tel qu'il est aujourd'hui? Est-ce que vous entendez venir vraiment jouer là-dedans puis changer ça fondamentalement ou continuer dans la même vague puis essayer d'ajuster ça un petit peu? Sans que vous nous révéliez votre nouvelle politique, là, quelle direction vous allez donner à ça?

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député de Johnson. Alors, Mme la ministre, pour encore 1 min 30 s, s'il vous plaît.

Mme Anglade : 1 min 30 s. Alors, question essentielle que celle de la productivité. En effet, il y aura effectivement des éléments de réponse dans la stratégie de recherche et d'innovation. On ne va pas... les crédits, hein, on ne va pas rentrer dans le crédit spécifiquement puis regarder et revisiter les crédits en recherche et développement dans la stratégie de recherche et d'innovation.

Cela dit, il est clair qu'on a besoin d'avoir un moyen pour faciliter la recherche et développement dans nos petites entreprises, mais ce que disait aussi l'étude dans la productivité, c'est l'importance aussi d'investir dans toute la machinerie, l'outillage, etc., tous ces volets-là qui doivent être traités, et la formation, et ça, on tente de régler ça avec le manufacturier innovant et les programmes de formation qu'on est en train de mettre en place. Puis là je ne sais plus combien de temps il reste, là, mais... Voilà.

Le Président (M. Busque) : 30 secondes, Alors, merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Une dernière question pour M. le scientifique en chef, rapidement. Vous aviez mentionné que vous aviez un problème d'accès aux données à cause de la loi à l'accès à l'information, puis je pense que le ministre responsable a dit qu'il allait essayer de vous accompagner là-dedans. Où on en est aujourd'hui, là? Il vous accompagne-tu un peu? Ça va-tu mieux? Ça a-tu l'air à...

M. Quirion (Rémi) : Merci. On a fait des progrès. Il reste du travail à faire et, dans le dernier budget du Québec, il y avait l'annonce de la création d'un comité piloté par les Finances, pour le ministère des Finances, pour essayer de résoudre tout ça rapidement.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. Alors, voilà qui met fin au bloc du deuxième groupe d'opposition. Je vous remercie. Alors, pour le prochain bloc d'une durée de 20 minutes, je reconnais la partie gouvernementale et je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

• (12 h 20) •

Mme Simard : Merci, M. le Président. Alors, comme c'est ma première intervention dans le cadre de cette étude de crédits, je vais d'abord saluer mes collègues de l'Assemblée nationale, également la ministre, de même que les gens qui l'accompagnent dans le cadre de cet exercice.

Aujourd'hui, j'aimerais qu'on s'entretienne sur les femmes en sciences, parce qu'on le sait, elles sont encore peu nombreuses aujourd'hui, et ce, malgré plusieurs actions et initiatives entreprises dont, par exemple, le concours Chapeau, les filles! Alors, on observe chez les élèves qui passent du primaire au secondaire une baisse importante de leur intérêt pour les sciences et les technologies de même qu'une baisse de confiance également en leur capacité de réussir dans ces matières. Selon certaines études, les jeunes filles auraient perception de facilité inférieure à celle des garçons concernant les disciplines mathématiques, sciences et technologie et également univers social. C'est un constat, en effet, qui se reflète dans la part des diplômés décernés aux femmes en sciences pures et appliquées et qui se reflète également dans d'autres secteurs.

Cela fait en sorte que, dans un article publié le 7 février 2017, M. Marco Fortier, du quotidien *Le Devoir*, souligne que la parité hommes-femmes reste à faire dans les plus hautes sphères universitaires. Et je vais me permettre de citer quelques extraits, donc, de cet article. On dit que les femmes représentent, donc... les représentantes, pardon, des 15 plus

grandes universités de recherche au pays ont obtenu une moyenne de 343 903 \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation en 2016, comparativement à 599 593 \$ pour les chercheurs, la différence étant de 42,6 %. On dit aussi qu'au sein des chaires de recherche du Canada, de l'Université de Montréal, depuis sept ans, les chercheuses détiennent seulement entre 20 % et 23 % de ces chaires. Les chercheuses signent aussi moins d'articles dans les revues savantes que les chercheurs, toutes disciplines confondues. Elles sont l'auteure principale de 27,3 % des articles parmi les 15 plus grandes universités de recherche au pays.

Personnellement, je trouve qu'il y a de beaux modèles parmi les femmes, donc les femmes qui exercent ou qui ont exercé une profession de science au Québec. Et, parmi ces femmes, il y en a plusieurs que je vais vous citer, donc, en commençant par Francine Décary, qui est une immunohématologue. Le Québec est aujourd'hui doté de l'une des meilleures entreprises de services transfusionnels au monde grâce au leadership et au sens de l'innovation de celle-ci, qui a, entre autres, hissé Héma-Québec au rang de l'excellence. Victoria Kaspi en est une autre, une astrophysicienne. Cette dernière et ses collaborateurs ont détecté un champ magnétique exceptionnellement intense dans une étoile à neutrons. C'est à son équipe, d'ailleurs, que l'on doit le test le plus rigoureux publié à ce jour de la théorie générale de la relativité d'Albert Einstein. Brenda Milner, neuropsychologue. La communauté — excusez-moi, j'ai vraiment une crampe, excusez-moi — la communauté scientifique internationale salue en elle l'une des fondatrices de la neuropsychologie, cette nouvelle science qui associe les sciences des comportements et de la neurologie.

Je vais poser ma question maintenant et je reviendrai, si je peux le faire, par la suite. Alors, sachant qu'il y a des avancées, tel que présentées dans le bilan de la progression des Québécoises en sciences et en technologie de 2003 à 2013, particulièrement en sciences naturelles et appliquées, j'aimerais savoir quelles sont les actions qui ont été entreprises par le gouvernement afin de stimuler la passion des sciences chez les jeunes filles et pour encourager également les femmes à poursuivre des carrières en recherche.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Je vais simplement faire un court commentaire pour dire à quel point la question des femmes en science est une question qui est, pour moi, très importante, de par ma formation d'abord, et de voir à quel point le niveau de diversité que ça amène donne des résultats concrets. J'ai eu la chance moi-même de voir ce qui se passait la semaine dernière à Expo-Sciences, où la majorité des jeunes qui présentaient étaient des femmes.

Donc, il y a plusieurs initiatives que l'on soutient, mais j'aimerais profiter de la présence du scientifique en chef pour lui céder la parole, pour qu'il puisse parler des programmes plus en détail, avec le consentement, M. le Président.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Merci beaucoup. Sujet très, très, très important pour la société québécoise, pour les fonds de recherche du Québec. J'ai mentionné auparavant, là, 40 % de nos budgets vont à la relève, les budgets des fonds de recherche vont à la relève, et il faut trouver moyen d'attirer plus de jeunes femmes en recherche, science, génie, mais aussi les sciences humaines, les sciences sociales et le domaine... le secteur de la santé. Ce n'est pas unique au Québec, peut-être un peu malheureusement, hein, globalement, en Amérique du Nord, les États-Unis, le reste du Canada, il y a moins de femmes qui vont choisir de faire carrière en génie, de faire carrière en sciences plus dures, même d'aller dans le domaine de l'intelligence artificielle, par exemple. C'est surtout des garçons qui sont dans ce secteur-là.

J'ai eu la chance de participer très récemment à l'élaboration d'un rapport pour le gouvernement fédéral, le rapport Naylor, sur les investissements en recherche fondamentale, et on a mis beaucoup d'emphasis sur la participation, trouver des moyens d'augmenter la participation des femmes en recherche et innovation au Canada. Donc, parmi ces moyens-là qui sont suggérés, et, je pense, ça s'applique ici très bien, au Québec, et on fait déjà des choses dans ce sens-là, c'est d'initier tous les jeunes, mais en particulier les jeunes femmes, dès l'école primaire et l'école secondaire, à la science pour ne pas qu'ils soient effrayés par des questions de science, les mathématiques, la chimie, qui semblent un peu trop compliquées. Dans les faits, ce n'est pas vraiment... Lorsqu'ils se mouillent un peu, très souvent ce qu'on voit, c'est que, par la suite, c'est la jeune fille qui dirige l'équipe, par exemple, pour construire un robot avec des collègues masculins de secondaire III ou secondaire IV.

Donc, je pense, c'est vraiment de leur donner le goût. Et comment on peut donner le goût? C'est avec des mentors, hein? Il y en a quelques-uns qui ont été mentionnés, mais il y en a d'autres, comme par exemple, à l'Université McGill, Vicky Kaspi qui a reçu un prix du fonds Nature et Technologies récemment. Vicki travaille dans le domaine de l'astrophysique. Ça fait peur aussi lorsqu'on voit ça, ce qu'elle fait, essayer de trouver des nouvelles nébuleuses, des nouvelles façons de voir comment l'univers prend de l'expansion, mais elle est une leader mondiale. C'est une des meilleures candidates canadiennes, québécoises pour éventuellement un prix Nobel. Donc, avoir ce genre de personne là sur la place publique, les voir — Julie Payette aussi, par exemple — c'est des exemples qui peuvent peut-être intéresser d'autres, des jeunes, à faire carrière en sciences, des jeunes femmes à faire carrière en sciences.

On doit aussi, nous, de notre côté, avoir des programmes beaucoup plus flexibles. Les programmes qu'on a, par exemple le programme de relève, des programmes de bourse à la maîtrise, au doctorat, sont très souvent assez carrés, hein? Tu commences, tu fais des études secondaires, ton collègue, le premier cycle, le deuxième cycle, le troisième cycle et, si tu déroges un petit peu de ça, bien là, tu n'es plus éligible pour les bourses. Donc, il faut, et ça, on veut le faire, avoir des programmes beaucoup plus flexibles qui permettent à une jeune femme, un jeune homme aussi, d'arrêter puis de faire d'autres choses, ou peut-être aussi de donner de meilleures conditions pour les congés de maternité, par exemple. Et maintenant on est rendu à six à huit mois de congé parental pour une jeune femme qui fait, par exemple, ses études

doctorales. Aussi, lorsque nos jeunes chercheurs vont à l'extérieur pour avoir une formation additionnelle, surtout lors des études postdoctorales, on va payer. Le fonds Nature et Technologies couvre les frais pour le déplacement, pas seulement du titulaire de la bourse, mais de la famille.

Donc, il faut trouver des façons d'aider, d'encourager les jeunes femmes à penser à faire des carrières en recherche. Ce n'est pas gagné d'avance, mais je pense qu'avec des modèles, si on peut avoir quelques modèles, et des règles plus flexibles dans nos programmes de financement de la relève, on va y arriver.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. Alors, M. le député de Laval-des-Rapides.

• (12 h 30) •

M. Polo : Oui, bonjour. Merci beaucoup, M. le Président. J'avais déjà annoncé au scientifique en chef que j'allais revenir avec peut-être des questions en lien avec l'intelligence artificielle. Je pense que c'est important d'élaborer sur ce sujet-là, M. le Président, parce qu'on en entend de plus en plus parler, que ce soit dans les domaines concernés, dans le domaine de la recherche, bien sûr, Montréal et le Québec se distinguant de plus en plus dans ce domaine-là ou prenant une place de leadership dans ce domaine-là, notamment. Mais également parce que c'est un sujet qui a été présenté au grand public il y a de cela quelques semaines, lorsque le chercheur Yoshua Bengio a été invité à *Tout le monde en parle* notamment, et il a fait du mieux que possible de vulgariser un peu qu'est-ce que l'intelligence artificielle.

Puis je pense que c'est important de poursuivre dans cette voie-là pour le bienfait des Québécois, parce que c'est un domaine qui aura une importance grandissante non seulement ici, au Québec, mais dans l'économie mondiale. Et nous avons quelque chose qui est en train de se développer au Québec, notamment à travers M. Bengio, mais également à travers les entreprises qui ont annoncé et reconnu que Montréal se distinguait, le Québec se distinguait dans ce domaine-là.

Je veux juste vous faire peut-être une courte liste, là, de quelques éléments d'information que j'ai, puis par la suite je vais inviter M. Quirion à élaborer d'où on est parti et où on est rendu aujourd'hui dans ce domaine-là. Puis par la suite on poursuivra sur les défis à ce niveau-là et comment continuer à se distinguer dans le domaine de la recherche et dans le domaine de l'intelligence artificielle, compte tenu qu'il y a d'autres juridictions d'autres endroits dans le monde qui s'intéressent de plus en plus à ce sujet-là.

Tout d'abord, l'automne dernier, c'est l'entreprise Google, au mois de novembre dernier, qui annonçait l'octroi de 4,5 millions de dollars en recherche sur l'intelligence artificielle à Montréal. Ce n'est pas rien. C'est quand même une multinationale internationale très reconnue. Au mois de janvier dernier, c'est l'entreprise Microsoft qui achetait, faisait l'acquisition d'une start-up montréalaise, Maluuba, et qui annonçait qu'au cours des deux prochaines années elle allait doubler le nombre de ses effectifs, le nombre de ses employés au Québec, et également elle annonçait aussi qu'elle versera, sur une période de cinq ans, 6 millions de dollars en subventions pour la recherche en recherche intelligence artificielle à l'Université de Montréal et 1 million à l'Université McGill.

Donc, pour commencer, M. Quirion, expliquez-nous d'où on est partis et comment tout ça, cet écosystème, cette grappe, si on peut dire, cet élément distinctif du Québec et de Montréal au niveau de l'intelligence artificielle... d'où on est partis, et où on est aujourd'hui, et pourquoi c'est si prometteur.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député. Alors, M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Merci beaucoup. Oui, en effet, on entend parler très, très... à tous les jours, finalement, d'intelligence artificielle. On utilise des éléments d'intelligence artificielle, chacun d'entre nous, avec nos téléphones intelligents. C'est un développement très, très, très rapide au cours des quelques dernières années.

Mais j'aimerais commencer en soulignant encore une fois l'importance de la recherche fondamentale. M. Bengio, qui est notre leader dans le domaine à l'Université de Montréal, un chercheur exceptionnel, a développé des algorithmes. C'est un peu une façon d'analyser des grandes bases de données en utilisant des mathématiques très avancées. Il a développé un nouveau domaine, un nouveau secteur qui s'appelle l'apprentissage profond. Donc, tu as une grande base de données, mais vraiment c'est comment analyser les données avec des algorithmes, créer ce domaine-là d'apprentissage profond. Lorsqu'il a fait ça, il y a environ une quinzaine d'années, il avait énormément de difficultés à se faire financer. Donc, il appliquait pour des subventions de recherche au Canada, dans le monde, même chez nous, au Québec, et souvent les gens disaient : Bien, à quoi ça sert? Ça sert à quoi? Pourquoi? Pourquoi il fait ça? Ça ne servira jamais à rien. Maintenant, c'est la vedette. Mais ça montre aussi qu'il faut continuer à investir en recherche fondamentale, recherche non dirigée, pour avoir un nouveau secteur, dans 10, 15 ans, qui va être associé peut-être à la physique quantique ou à d'autres grandes nouveautés, de grandes découvertes de nos chercheurs. Donc, très important d'investir en recherche fondamentale, et Mme la ministre en entend parler assez souvent, puis je pense que le Québec est positionné de ce côté-là.

Depuis quelques années, donc, beaucoup d'intérêt pour ce secteur-là, et c'est arrivé qu'une équipe à Toronto et l'équipe à Montréal travaillaient sur des sujets assez complémentaires. Ils ont collaboré, et finalement ça a vraiment permis la création de ce secteur-là de l'apprentissage profond relié au domaine de l'intelligence artificielle. Et ça, c'est intéressant, par exemple, pour trouver une place de stationnement au centre-ville de Montréal ou ici, à Québec, mais, si on en reste là, ce n'est pas vraiment fabuleux. Vraiment, ce qui va être très intéressant... et on commence à l'avoir dans le domaine de la santé, par exemple, et ça, très probablement que les Google vont être là, mais aussi des opportunités pour les petites et moyennes entreprises. Et c'est peut-être ça, avec ce qui se fait présentement à Montréal, à l'Université de Montréal avec l'équipe de Yoshua Bengio, c'est de transférer ces nouvelles façons de faire là, ces nouvelles applications là dans des secteurs où on utilise de très grandes bases de données. Et bien sûr, en santé, on en a beaucoup, le transport intelligent dans une ville, beaucoup, toutes les infrastructures, l'eau, par exemple, comment tout ce que les... s'assurer qu'on ne perd pas trop d'eau dans les souterrains, vraiment tout ce qui est exploration minière. De plus en plus, des outils d'intelligence artificielle sont utilisés dans ces secteurs-là.

Donc, ce que ça démontre, c'est que c'est partout. Mais ce qui est très important aussi, c'est la formation. Donc, on va devoir former nos jeunes pour qu'on continue à être des leaders dans le domaine de l'intelligence artificielle — finalement, les descendants scientifiques de Yoshua Bengio, si on veut — mais on va devoir aussi former les travailleurs dans tous les secteurs pour qu'on comprenne un peu plus ce que ça veut dire, l'intelligence artificielle, comment ça peut être utile à une petite et moyenne entreprise, que ce soit pour de la mise en marché, que ce soit pour améliorer les processus en termes de manufacturier plus innovant.

Donc, intelligence artificielle, investissement très important au Québec, le gouvernement du Québec, le partenariat avec le gouvernement canadien, le secteur privé de plus en plus. Et ce qui est encore plus intéressant, en tout cas pour moi, c'est vraiment les opportunités pour nos jeunes de créer des petites et moyennes entreprises dans le secteur. Il y en a plusieurs dans la région de Montréal, il y en a ici, à Québec, aussi. Il y en a une, par exemple, qui est partie du laboratoire de Yoshua Bengio, Element AI, qui se développe à une vitesse folle à Montréal, et je pense que la moyenne d'âge des employés si c'est 25, 26 ans, là... Ceux qui ont 30 ans, ils sont prêts à prendre leur retraite, presque. Ça bouge très, très, très vite, très dynamique et très, très, très stimulant.

En terminant, peut-être, pour s'assurer du développement futur de l'intelligence artificielle, il y a deux éléments qui, pour moi, sont absolument essentiels. Le premier, on parle beaucoup d'intelligence artificielle, là, mais on a besoin d'intelligence humaine en premier pour aller vers l'intelligence artificielle. Donc, nos jeunes, la relève, très important. On a parlé des femmes en sciences il y a quelques minutes. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, par exemple dans l'équipe de Montréal, de l'Université de Montréal, et c'est un peu la même chose à l'Université McGill, c'est difficile d'attirer nos jeunes Québécois, Canadiens de faire des carrières dans le secteur, pas seulement les jeunes femmes, les jeunes hommes aussi. Pourtant, il y a de l'emploi et c'est des emplois très bien rémunérés, mais on n'a pas trouvé encore la façon de les attirer. Et je dois dire qu'à l'Université de Montréal, par exemple, si on n'avait pas d'étudiants du Maghreb dans le secteur de l'informatique et de l'intelligence artificielle, on manquerait beaucoup, beaucoup de main-d'oeuvre dans ce secteur-là.

L'autre élément très important — et j'ai des collègues ici, la directrice du fonds société et culture, là, Louise Poissant — c'est tout le volet d'acceptabilité sociale. Donc, c'est un volet qui va devenir de plus en plus important parce que, très certainement, Bengio et son équipe vont être capables de développer les nouveaux algorithmes qui vont nous emmener encore plus loin, mais, si globalement la société ou les gouvernements ne sont pas prêts à aller là ou ont certaines craintes par rapport à certains aspects de l'intelligence artificielle, les impacts que ça peut avoir sur notre société, ça va devenir très compliqué.

Donc, il faut s'assurer que, dans les équipes que l'on forme, c'est vraiment très intersectoriel, très multidisciplinaire, d'avoir des experts en sciences humaines, en sciences sociales, en arts, en culture dès le point de départ dans ces genres de grands projets là. Donc, c'est à peu près ce que je vous dirais pour l'instant.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Quirion. Alors, M. le député de Laval-des-Rapides, il reste 1 min 20 s.

M. Polo : 1 min 20 s. Bien, écoutez, je vais être... ce que je veux faire, c'est qu'on va reporter ce temps-là au prochain bloc. Je sais que mes collègues souhaiteraient poser d'autres questions également. Merci.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député de Laval-des-Rapides. Alors, ce qui met un terme à ce bloc de la partie gouvernementale. Pour le prochain bloc, qui sera dédié à l'opposition officielle pour une durée de 18 min 35 s, je reconnais la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : 18 min 35 s.

Le Président (M. Busque) : Oui, ma chère.

Mme Jean : Je pensais qu'on avait 20 minutes. Merci.

Je ferais du chemin sur l'intelligence artificielle. J'entends effectivement ce qui est dit par nos collègues et les personnes ici, et je suis d'accord avec qu'est-ce qui se dit sur cette importance, l'importance de ce nouveau créneau qui est porteur, qui est porteur en découvertes scientifiques, qui est porteur en création d'emplois. J'ai une certaine inquiétude, en même temps, lorsque j'entends : On va créer une grappe industrielle, que je salue, d'ailleurs. Je pense que le Québec doit embarquer dans ce créneau-là qui est porteur, et on a l'intelligence qui est nécessaire, je dis, l'intelligence humaine nécessaire pour être dans ce domaine de pointe, et je suis entièrement d'accord avec ça. Là où ça m'inquiète, c'est lorsque j'entends que ça se passe à Montréal. Est-ce qu'une grappe doit être spécifiquement à Montréal? On parle de l'Université de Montréal, on parle de l'Université McGill, on parle de Google qui va investir dans Montréal, on parle de Microsoft qui va investir à Montréal, 7 millions, des millions de dollars qui sont investis, le gouvernement va investir 100 millions. Dans la vision de l'intelligence artificielle au Québec, est-ce qu'il y a une vision de faire en sorte que le développement de ce créneau-là ne se limite pas seulement qu'à une région qui est montréalaise, mais qui doit aussi s'imbriquer dans l'ensemble de la société québécoise partout dans les régions? Et j'aimerais savoir quelle est cette vision-là et comment ça va se décliner.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

• (12 h 40) •

Mme Anglade : Il est évident que, lorsqu'on regarde l'intelligence artificielle... Donc, d'abord, contente de constater qu'on s'entend sur l'importance à accorder à l'intelligence artificielle et à la création d'une grappe dans ce

domaine. Et savoir que cette grappe a une incidence... évidemment, on veut qu'elle ait une incidence ailleurs dans le monde, mais une incidence partout au Québec. Pour ce faire, il faut effectivement qu'il y ait des joueurs autres que simplement des joueurs de Montréal. Évidemment, une grande partie réside à Montréal, mais il y a d'autres joueurs aussi. Intelia, par exemple, à Joliette, c'est un exemple. Il faut que les éléments d'optique-photonique, qui sont très ancrés à Québec, fassent partie de tout ça.

Donc, un des éléments dans le déploiement, dans la mise en oeuvre — parce qu'on a annoncé des chiffres, là, mais maintenant il va falloir qu'on le déploie de manière plus spécifique — c'est justement de prendre en considération ces pôles d'excellence que nous avons ailleurs, à l'extérieur de Montréal, et qu'ils soient notamment intégrés dans la grappe.

Mme Jean : J'aimerais rajouter, je trouve ça intéressant d'entendre ça, que, oui, on pense aussi aller à Québec, mais il y a des pôles qui vont se créer. C'est des nouveaux pôles qu'il faut créer. Il ne faut pas seulement qu'aller dans les pôles conventionnels, qu'on pense à Québec et à Montréal, par exemple, pour la photonique, que je connais bien, mais on a une occasion exceptionnelle ici, au Québec, en se concentrant sur l'intelligence artificielle, en mettant des millions de dollars là-dedans, de justement en créer ailleurs, des pôles, de ne pas être non plus à la remorque de ce qui existe. Si on attend toujours à ce qu'ils existent, ça ne se créera pas. Je pense que le gouvernement devrait avoir une vision de dire : J'utilise cette opportunité-là non pas pour seulement consolider ce qui existe déjà dans nos deux pôles principaux, mais qu'on pourrait en créer d'autres ailleurs, dans d'autres régions, donc éclater ça et faire en sorte que, justement, l'intelligence humaine de partout au Québec puisse participer à l'évolution et à l'émergence de ce créneau-là de l'intelligence artificielle.

Est-ce qu'il y a une vision, justement, dans le 100 millions, de faire en sorte que, non, ça ne se limite pas à aider et à investir dans les deux pôles principaux à Québec et à Montréal, mais qu'il y a une vision de dire : Oui, on va faire un effort pour que ça se développe et que ça s'implante dans les autres universités, dans les autres centres et dans les autres entreprises qui sont ailleurs et qui sont dans les régions du Québec?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci. On ne peut pas parler d'intelligence artificielle puis de dire qu'on va miser sur ce qu'on a déjà. Pour moi, c'est deux portions de phrase qui s'affrontent parce que, quand on parle d'intelligence artificielle, par définition ça va être du développement par la suite, par définition. Donc, ce n'est pas de dire : On va juste s'appuyer sur ce qui existe déjà puis on ne va pas... Au contraire, on veut en développer davantage. Tout à l'heure, oui, j'ai parlé de Québec, mais j'ai aussi parlé de Joliette. Et je pense que Joliette est un exemple de ce que nous devons avoir à l'intérieur même de l'intelligence artificielle, dans le déploiement que l'on veut faire, et que l'ensemble des Québécois puissent en bénéficier, puissent y contribuer. Donc, oui, dans le déploiement, dans la mise en oeuvre de ce qu'est l'intelligence artificielle, il va y avoir des éléments par rapport à tout l'aspect régional.

Puis j'aimerais spécifier, l'intelligence artificielle ne peut pas se développer sans des grandes collaborations. C'est impossible pour nous de dire : On va développer avec quelques joueurs, etc., l'intelligence artificielle. Il va falloir qu'au contraire on mise sur toutes nos forces et tous nos talents. Lorsqu'on regarde le Québec et qu'on regarde la population du Québec, c'est évident que ce que l'on veut faire, c'est aller chercher partout les possibilités qui vont pouvoir contribuer à cette grappe industrielle qu'on est en train de créer. Donc, je pense qu'on a des modèles. Intelia à Joliette est un bel exemple à suivre.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée.

Mme Jean : Donc, je comprends que, oui, il y aura une intention de faire en sorte que ça se décline partout au Québec et non pas seulement qu'à quelques endroits.

Je vais revenir à ma question de tout à l'heure, lorsque je parlais du programme PerforME — je sors de l'intelligence artificielle — qui est un programme important pour les PME, pour l'exportation, qui sont des sujets dont on traite aujourd'hui. On m'a mentionné qu'on va parler de ça la semaine prochaine, mais, la semaine prochaine, ce n'est pas ces sujets-là qui vont être discutés. Ça va être, si je me souviens bien... attendez... Donc, j'aimerais ça avoir ma réponse aujourd'hui. La semaine prochaine, jeudi, donc, c'est PME et développement économique régional. Moi, je vous parle du programme PerforME, qui n'est pas dans ce contexte-là — et j'aimerais avoir ma réponse parce que ce ne sera pas la semaine prochaine que ça va se discuter — où c'est un programme extrêmement important parce que ça prend nos PME pour en faire des grandes entreprises. C'est un programme ciblé pour faire émerger, faire grandir des entreprises qui ont le potentiel de devenir nos Bombardier de demain. Donc, c'est un programme, pour moi, qui est au coeur, justement, de la PME, exportation, innovation et croissance.

Donc, ma question est... Lorsque je lisais les réponses qu'on avait reçues, il y a eu 196 candidatures et 196 dossiers retenus comme prioritaires. Il y a un comité national qui en fait l'analyse, et le comité national s'est réuni six fois pour dire qu'on accepte toutes les candidatures. J'aimerais savoir comment ça fonctionne, ce projet-là, pour dire... quels sont les critères. Comment ça se fait qu'il y a 196 — d'ailleurs, juste 196 — et que les 196 ont été acceptées? Donc, est-ce que c'est nécessaire que le comité se rencontre? Comment ça fonctionne, tout ça?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, comme mentionné précédemment, c'est la ministre responsable, Mme Thériault, qui s'occupe de ce volet-là. Alors, avec votre consentement, je peux céder la parole au sous-ministre qui travaille avec Mme Thériault pour répondre à la question, si ça vous convient.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, est-ce que j'ai le consentement?

Mme Jean : Absolument.

Le Président (M. Busque) : Parfait, alors, M. le sous-ministre.

M. Dumas (Jocelin) : ...d'information. C'est en février...

Le Président (M. Busque) : Excusez-moi, M. le sous-ministre, j'aimerais que vous vous identifiiez, s'il vous plaît.

M. Dumas (Jocelin) : Oui. Jocelin Dumas, sous-ministre au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Bien, je peux peut-être fournir à la députée quelques informations complémentaires. C'est en février 2015 que le gouvernement a lancé la stratégie PerforME. Nous en sommes maintenant à la cinquième cohorte d'entreprises qui sont accompagnées. Ça fonctionne sur la base de projets, les entreprises nous présentent des projets, en général des projets d'expansion pour augmenter leur capacité de production, qui mènent la plupart du temps aussi à des exportations.

Alors, jusqu'à maintenant, il y a 195 projets qui nous ont été présentés. Et, de ces 195, il y en a 163 qui ont été retenus. Ils représentent 540 millions d'investissement, là, jusqu'à maintenant.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le sous-ministre. Alors, Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Merci. Moi, les réponses qu'on avait reçues, c'était 196, 196. Avouez que c'était... de quoi se poser des questions là-dessus. Mais ça va aller pour le moment. Merci pour la réponse.

J'aurais une question concernant les centres collégiaux de transfert technologique. Il y en a une quarantaine, je pense, au Québec, qui sont spécialisés dans différents domaines qui se retrouvent dans nos collèges. Ces centres-là offrent des services de recherche et de développement aux entreprises, et je comprends que le gouvernement mise beaucoup sur cette structure-là pour pouvoir venir en aide, ou aider, ou faire le développement que les PME ont besoin de faire dans leur quotidien.

Je voulais savoir : Est-ce que, dans la mise en place et le support qui est donné aux centres collégiaux de transfert technologique, il y a une prise en compte qu'il y a des services, dans le privé, qui existent qui font la même chose? Donc, est-ce que le gouvernement s'assure de ne pas rentrer en compétition avec des services qui sont déjà existants sur le marché? Parce que du service de R&D, ça existe, et là on en crée un parallèle qui est financé par l'État. Est-ce qu'il y a un questionnement là-dessus, justement, de créer un système parallèle de quelque chose qui existe déjà dans le marché?

Une voix : ...

Le Président (M. Busque) : Excusez-moi.

Une voix : ...

Le Président (M. Busque) : Non, j'étais en communication en sourdine. Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui, parfait. Merci, M. le Président. Alors, effectivement, les CCTT sont des organes extrêmement pertinents, surtout pour créer les liens avec l'entreprise. Et je comprends que vous avez peut-être des exemples concrets que vous pourriez partager avec nous, où il y a vraiment du travail qui se fait en parallèle et qu'il y a une concurrence, peut-être. Bien, je comprends qu'il y a quand même une base qui amène cette réflexion-ci, mais, si vous me permettez...

Mme Jean : Ce n'est pas du travail parallèle, c'est qu'il y a des firmes qui offrent du service de développement de produits, du service de développement, ce qu'offrent les centres collégiaux de transfert technologique. C'est le même service, là.

Mme Anglade : Alors, je vais profiter de la présence du scientifique en chef pour, vraiment, lui céder la parole sur ce sujet des... avec votre consentement, M. le Président.

Le Président (M. Busque) : Oui, allez-y. Je pense que vous aviez déjà le consentement pour pouvoir parler.
• (12 h 50) •

M. Quirion (Rémi) : Merci. Merci bien. Très bonne question aussi. Il est certain que l'évolution des CCTT au cours des dernières années... Je pense que les dirigeants, les directeurs des différents CCTT ont beaucoup d'énergie, beaucoup d'enthousiasme, ils veulent aller de l'avant. Et, dans certains cas peut-être, ça a mené un peu à un dédoublement de certains types de services. Ce qu'on aimerait, à l'intérieur des stratégies du gouvernement du Québec et les partenariats que les fonds de recherche ont aussi avec les CCTT — on en a plusieurs, comme par exemple des dégagements de professeurs au niveau collégial pour avoir plus de temps dans les CCTT, des placements d'étudiants dans les CCTT — c'est de voir vraiment... de cibler un peu plus l'aspect de recherche appliquée. Donc, ce n'est pas rendu vraiment encore un

service qui peut être donné de façon très large, c'est d'aller de la recherche fondamentale, qui est souvent un peu plus en milieu universitaire.

Les CCTT et la recherche appliquée... Il y en a aussi dans les universités, bien sûr, mais le CCTT est là pour faire ce genre de transfert là et moins, peut-être, l'aspect, je dirais, un peu plus, entre guillemets, là, qui est très important, mais qui est peut-être un peu plus routinier... donc vraiment plus l'aspect de recherche appliquée. C'est ce qu'on discute présentement avec le Réseau Trans-tech et d'autres partenaires des CCTT.

Le Président (M. Hardy) : Merci, M. Quirion. Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Oui, je comprends la différence entre la recherche fondamentale puis la recherche appliquée qu'on applique, justement, dans les centres collégiaux de transfert technologique. Ma question était... Pour en connaître plusieurs au Québec, des firmes, des firmes de génie, des firmes d'ingénieurs qui offrent ce service-là et qui se retrouvent en compétition financière, donc qui ne sont pas compétitifs par rapport à ce qui s'offre dans les CCTT, donc c'est une problématique que je voulais savoir si le gouvernement était sensible à ça. Et, à partir de là, est-ce qu'il y a des avenues qui ont été analysées, par exemple s'il y avait des firmes qui peuvent offrir le même service qui auraient pu être aussi subventionnées? J'imagine que l'idée de base, c'est de rendre accessible de la connaissance ou une capacité de faire de la recherche et développement pour les PME, qui peut se faire au sein des CCTT mais qui peut se faire aussi dans des firmes privées. Est-ce que c'est quelque chose avec lequel le gouvernement est sensible et qui pourrait trouver peut-être des avenues parallèles pour que tout le monde soit capable d'offrir ce service-là sur le marché au même prix, avec les mêmes conditions?

Le Président (M. Hardy) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Les CCTT sont des organismes qui sont évalués chaque trois à cinq ans. Lors de ces évaluations-là, un des éléments qui est essentiel, c'est de s'être assuré de la complémentarité des services qui sont offerts. Donc, si, justement, on regarde ce qui est offert sur le marché et ce qu'ils font, c'est d'assurer qu'on ne soit pas en train de faire des chevauchements de services entre les CCTT. Et forcément, après, le plan d'action qui découle de ça, c'est d'assurer cette complémentarité-là.

Le Président (M. Hardy) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée.

Mme Jean : Oui, merci. Une question d'un autre ordre qui touche les PME mais dans le domaine du bois. On entend parler beaucoup, depuis plusieurs mois d'ailleurs, de l'arrivée de la taxe d'importation imposée par le gouvernement américain sur nos exportations à nous de bois d'oeuvre. Naturellement, cette nouvelle taxe a un impact financier très important dans le milieu, dont auprès des PME qui oeuvrent dans ce domaine-là, qu'on pense aux scieries, qu'on pense aux travailleurs, qu'on pense à tous ces gens qui travaillent dans le milieu du bois d'oeuvre. Je voulais savoir quelles sont les mesures qui sont mises en place pour pouvoir permettre à nos entreprises, nos PME, de pouvoir passer au travers. Je sais qu'il y a le programme Essor qui existait. Je voulais savoir est-ce qu'il a été bonifié, et de combien il a été bonifié, puis de connaître, naturellement, les conditions, les critères qui seront donnés aux PME pour être capables d'avoir accès à ce finance-là à des conditions qui feront en sorte que, financièrement, ça va effectivement leur permettre de passer à travers cette difficile période.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, dans le conflit du bois d'oeuvre que l'on a, au Québec nous avons une industrie qui représente environ 60 000 personnes qui travaillent dans ce secteur-là, mais spécifiquement, dans le domaine du bois d'oeuvre, on parle de 178 entreprises. Pour ces 178 entreprises, elles sont affectées par les droits compensatoires, en effet, et donc ces droits compensatoires là, d'en moyenne 20 %, ont une incidence directe sur les liquidités de ces entreprises-là.

Lorsque nous avons réuni les gens du côté syndical, du côté des municipalités, du côté de l'industrie, nous avons décidé d'établir un programme en prévision de ce qui allait se passer. Pour établir ce programme-là, nous avons regardé la meilleure avenue, et pour nous c'était le programme Essor. Mais évidemment que le programme Essor ne s'applique pas directement au contexte actuel. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de modifier ce programme-là et que, le 12 avril dernier, les critères de ce programme-là ont été revus et approuvés, encore une fois, en prévision de ce qui allait se déployer cette semaine.

Lorsque l'on regarde les critères du programme, ce que l'on souhaite faire, c'est permettre aux 178 entreprises qui pourraient manquer de liquidités à cause des droits compensateurs d'avoir accès à des prêts ou des garanties de prêt qui pourraient couvrir jusqu'à 75 % des droits compensateurs qui leur sont imposés, jusqu'à 75 %. Donc, toute l'information leur a été communiquée. Pourquoi 75 %, jusqu'à concurrence de? Parce qu'il y a également le fait qu'on est dans un contexte qui est, au point de vue économique, pour ces entreprises-là de l'autre côté de la frontière, plus favorable, entre guillemets — puis je vais vraiment qualifier ce que je veux dire par «plus favorable» — que dans la dernière crise. Avec le secteur de la construction américaine qui est en forte hausse, on s'attend à ce que les clients américains puissent absorber une partie importante des droits compensateurs qui leur sont imposés et donc qu'on passe un peu la facture aux clients américains, somme toute. Mais, encore une fois, le programme est là pour les 178 entreprises. Elles ont reçu l'information. Il y a des mises à jour quotidiennes et il y a une équipe tactique qui a été mise en place pour répondre spécifiquement à la demande de ces entreprises-là.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée.

Mme Anglade : Ah! peut-être...

Le Président (M. Busque) : Excusez-moi.

Mme Anglade : Juste peut-être un dernier point, parce que la question a été posée. La question a été posée : Est-ce que le programme Essor a été bonifié spécifiquement? J'imagine que ça veut dire : Est-ce qu'il y a des montants additionnels qui sont associés à ça? Bien évidemment qu'il y a des montants additionnels qui ont été prévus. Et, encore une fois, on a dit qu'on allait être là à la hauteur des besoins de l'industrie.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la ministre. Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Juste me confirmer un détail. Pour avoir accès au 75 % de financement du montant qui est demandé par les droits compensatoires, est-ce que c'est vrai que l'entreprise doit avoir atteint le maximum de sa marge de crédit, pour avoir accès à ce prêt-là?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, la réponse courte, c'est non. Mais, non, ce n'est pas...

Mme Jean : Donc, c'est une légende urbaine?

Mme Anglade : Bien, une légende comme... hein, je ne sais pas d'où vient cette...

Mme Jean : Bien, ça me rassure un peu.

Mme Anglade : Peut-être préciser que, de la manière dont on va fonctionner, il faut qu'on analyse les besoins de liquidités de l'entreprise et qu'on l'analyse sur une période de deux ans pour évaluer jusqu'à quel montant elle pourrait avoir des droits compensateurs. Pas des droits compensateurs, pardon, mais la compensation, justement, des droits compensateurs.

Le Président (M. Busque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Mme la députée de Chicoutimi, pour les dernières 25 secondes.

Mme Jean : C'est peut-être là, j'imagine, que la conclusion que les gens arrivent au fait que c'est au maximum de la marge de crédit, ça peut être considéré comme quoi vous avez des liquidités, vu que vous avez encore une partie de la marge de crédit qui est non utilisée. C'est la conclusion que moi, j'en fais, là, à la lecture de ce que j'entends.

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, s'il y a un enjeu quelconque puis il y a des problèmes, moi, je suis porteuse, si vous... que vous me dites spécifiquement quelles sont les entreprises et puis qu'on puisse en discuter.

Mme Jean : D'accord.

Le Président (M. Busque) : En vous remerciant beaucoup. Alors, ça complète le...

Mme Jean : J'ai juste une petite chose à demander. Tout à l'heure le sous-ministre a quand même donné des chiffres différents de ce qui était dans notre cahier qui nous a été donné. J'aimerais savoir : Est-ce que le cahier va être remis à jour, parce que c'est des documents qui sont publics, puis est-ce que cette information va être corrigée dans le cahier?

Le Président (M. Busque) : Étant donné que le temps dédié à votre bloc est terminé, peut-être que vous pourriez répondre en dehors du temps de la commission, parce que le temps de ce bloc-là est complété.

Mme Jean : C'est pour le public aussi et pour nous, avoir des documents qui sont...

Le Président (M. Busque) : Est-ce que vous avez la réponse ou est-ce que vous allez revenir avec une réponse?

Mme Anglade : M. le sous-ministre va répondre.

Le Président (M. Busque) : Pardon?

Mme Anglade : Bien, je m'excuse, ils vont vérifier et vous revenir dès que possible, là.

Le Président (M. Busque) : Alors, parfait. Alors, nous en sommes présentement au dernier bloc de la partie gouvernementale pour les prochaines 22 minutes, et à ce titre je vais reconnaître la députée de Fabre.

• (13 heures) •

Mme Sauvé : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je veux saluer la ministre, toute l'équipe, les collègues des oppositions et de l'équipe gouvernementale, évidemment.

C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous parlerai de la promotion des sciences, on en a parlé tantôt, la promotion de la culture scientifique. C'est bien important pour moi. Ça me tient bien à coeur, et je sais que c'est un dossier très important également pour la ministre.

D'abord, d'entrée de jeu, une petite parenthèse tout de suite en démarrant. Bien sûr que la promotion de la culture scientifique, ça passe également par la recherche. Et, dans le budget, donc, 2017-2018, dans le plan économique du Québec, il y a des crédits additionnels de 180 millions pour les cinq prochaines années pour justement encourager la recherche, ce qui représente un rehaussement de 20 % du Fonds de recherche du Québec. Alors, ce n'est pas rien. Qu'est-ce que ça veut dire aussi, concrètement, des mesures de financement telles que celle-là? Bien, ça veut dire, entre autres, des projets comme les stages en entreprise, stages d'innovation où il y a des centaines d'étudiants qui bénéficient d'expériences concrètes. C'est aussi l'expérience de partenariats gagnants. Alors, c'était ma petite parenthèse d'entrée de jeu.

Donc, la promotion de la culture scientifique, pourquoi c'est important au Québec? On en a parlé en lien avec la place des filles en sciences, mais il faut regarder que, le portrait actuel, quand on regarde à l'Institut de la statistique du Québec, sur l'ensemble des diplômés universitaires, il y a seulement 23 % qui ont étudié dans les domaines principaux des sciences. Pourtant, quand on regarde sur l'information du marché du travail d'Emploi-Québec, à peu près tous les grands métiers, les possibilités, les opportunités d'emploi en lien avec les sciences sont en perspective favorables.

Alors, on le sait, la santé du marché du travail, elle est très, très présente. Il y a des emplois très intéressants en sciences. Il y a des sciences émergentes également. On a parlé, bien sûr, de certains éléments comme l'intelligence artificielle. Il y en a d'autres. On peut penser à la nanoélectronique, les métiers des TI, la «fintech» et la robotisation. Donc, ce sont des sciences émergentes qu'il faut adresser en termes d'opportunités d'emploi sur le marché du travail présent et à venir.

Alors donc, les statistiques nous démontrent d'un côté que la place des jeunes diplômés en sciences, c'est nettement insuffisant. Il y a des perspectives favorables, il y a des sciences émergentes, alors il faut adresser la question. Et vous vous doutez que ma question, un peu plus tard, va certainement porter sur l'adéquation.

Alors, le portrait au Québec, quand on regarde en matière de ressources humaines, de personnes qui travaillent au niveau des sciences, on fait bonne figure. Il y a un petit recul, mais on se classe quand même au premier rang au Canada et au cinquième rang parmi les pays de l'OCDE, avec 15,4 personnes en recherche par millier de personnes actives. C'est au niveau de la littératie où là on a un grand travail à faire, et travailler encore et toujours à l'ensemble du développement d'une culture scientifique globale par une diversité d'activités. Le gouvernement du Québec y croit. Il y a de multiples partenariats. Il y a une table, dont je parlerai tantôt, de partenariats qui font la promotion de la culture, qui a été relancée. Il y a des activités diverses. Donc, on y croit, le financement est au rendez-vous, les activités sont là actuellement, mais il faut continuer de le faire de façon très importante.

J'aimerais un petit peu y aller avec... question de vous parler des actions précises et concrètes du gouvernement. J'aimerais un peu me ramener à mon passé et la connaissance des jeunes, la connaissance des jeunes qui peuvent envisager... Et j'ai beaucoup aimé le mot de M. Quirion tantôt, «initier», initier les jeunes, initier les femmes au domaine des sciences. Pour moi, quand on regarde le parcours des jeunes et comment, de façon optimale, on peut l'intéresser aux divers domaines des sciences, il y a quatre grandes étapes.

D'abord, amener l'étincelle. Comment on stimule l'intérêt des jeunes à envisager une carrière dans les sciences? Donc, il y a plusieurs façons. Il faut explorer les métiers. Il faut avoir accès à des modèles. Et ça, je le redis, on en a parlé tantôt, les femmes en sciences, mais il faut regarder vraiment jusqu'à quel point on fait émerger les modèles qu'on a au Québec, les gens qui se sont démarqués, et je pense, bien sûr, à la ministre qui a un parcours en sciences, mais donc des gens qui sont des modèles pour nous et des modèles accessibles pour les jeunes, faire en sorte qu'on les rencontre, qu'on peut leur parler et qu'on partage cette étincelle.

Évidemment, il y a un aspect qui est très, très, très important, et ça vient, encore là, de mon expérience avec les jeunes : gérer la peur des mathématiques. C'est excessivement terrain, mais c'est excessivement présent. Comment on gère la peur des mathématiques? Parce que c'est clair que, pour la majorité des jeunes, il y a une corrélation significative entre bon en maths, carrière en sciences. Alors, il faut travailler à démystifier ça. Parce qu'il y a une diversité présentement dans les métiers liés aux sciences qui ne nécessitent pas nécessairement une expertise incroyable au niveau des mathématiques. Il faut démystifier cette place-là et briser un peu cette corrélation-là. Tant qu'on ne l'aura pas fait, et on y travaille, le gouvernement y travaille, on aura des jeunes qui vont passer à côté de carrières très stimulantes pour eux parce qu'ils ne réussissent pas peut-être à la hauteur de ce qu'ils pensent en mathématiques.

Deuxième aspect. L'étincelle est là, on a vu des métiers, on a rencontré des modèles, c'est intéressant, on commence à démystifier que les maths, ce n'est pas absolument incontournable, il faut maintenir l'étincelle. Et ça, pour ça, bien, il faut s'assurer que, du primaire au secondaire, au cégep jusqu'à l'université, il y a des conférences, il y a des ateliers, il y a des symposiums, on maintient l'étincelle, on maintient le désir. Et ça, c'est très, très présent. Il y a l'aspect lecture aussi, permettre... On a tous lu ou nos jeunes ont tous lu les revues *Les Débrouillards*. Comment inciter les jeunes à maintenir l'étincelle, une fois qu'elle est bien là, à travers tout le parcours scolaire, à travers aussi leurs activités dans leurs quartiers, en lien avec leurs parents? Donc, ça, encore là, il y a des choses très importantes.

Une fois que l'étincelle est maintenue, troisième étape, comment on oriente les jeunes? Comment on leur explique qu'il y a des possibilités de formation? Parce qu'il y a plusieurs programmes de formation à toutes les étapes du

parcours scolaire. Comment on informe les jeunes de ces diverses possibilités? Encore là, et je pense évidemment... là, je vais devenir un petit peu dans mon chauvinisme habituel en étude de crédits, je vais penser à Laval et au collège Montmorency, qui offrent non seulement des activités excessivement stimulantes pour les jeunes en science, mais qui offrent aussi des services qui permettent de démystifier quels sont les meilleurs programmes pour bien orienter les jeunes.

Étincelle, maintien de l'étincelle, orientation, directions pour accompagner, les jeunes. Après ça, il faut les reconnaître. Il faut leur rendre hommage. Il y a des concours qui existent, il y a des promotions qui existent. La ministre nommait tantôt une activité, et je vais en reparler, avec cette jeune fille qui a gagné le prix, tout à fait extraordinaire. Alors, il faut reconnaître le parcours, et faire en sorte de dire bravo, et faire en sorte que ces jeunes-là deviennent des modèles pour ceux qui suivront.

Alors, je reviens à l'étincelle. Bien, l'étincelle, il y a NovaScience avec, entre 2013 et 2016, 3 000... 3 millions, pas 3 000, 3,4... voyons! — je suis fatiguée un petit peu, les semaines sont longues — 3 000 400 jeunes qui ont bénéficié des multiples activités de NovaScience de 2013 à 2016. Il y a le concours Imagine, il y a eu des finalistes qui ont permis... qui ont pu un petit peu explorer, dans un premier temps, l'expérience, leur vision de la science. Il y a évidemment des concours de promotion, aussi, des sciences. Je pense à *Tout ça en toi*, *Tout ça en eux*, qui invite les jeunes, encore une fois, à oser entreprendre une carrière. Les outils sont là, les outils sont diversifiés, et l'étincelle se produit dans bien des cas. Il faut continuer et continuer à le faire.

Moi, je vais vous dire qu'à Laval on est bien, bien chanceux parce qu'on a plusieurs infrastructures, musées qui existent pour stimuler l'intérêt pour les sciences. Ce sont autant des laboratoires que des présences en salles de classe. Et là il y en a, vous excuserez l'énumération, mais ils sont nombreux. Il y a d'abord la centrale de la Rivière-des-Prairies, pour voir un petit peu tout le secteur de l'électrification dans les années 30, donc une belle découverte. Le Centre d'interprétation de l'eau, donc, très important au niveau de la mémoire collective pour l'évolution des technologies liées à l'eau. Qui ne connaît pas le Cosmodôme de Laval? On pourrait lever notre main, là, mais je pense qu'il n'y a pas grand monde autour de la table qui ne pas connaît le Cosmodôme. Et là il y a une petite fierté, et je sens que l'émotion aussi est celle de mon collègue de Laval-des-Rapides, lorsque je parle du Musée Armand-Frappier, il y a une petite fierté, là, lavalloise, là. Alors, Musée Armand-Frappier, ce sont des présences en classe, ce sont des camps scientifiques, des ateliers week-end, des cafés scientifiques, des visites animées. Je peux vous dire qu'on va là et c'est clair qu'il y a quelque chose qui se passe quand on est un jeune et on va au Musée Armand-Frappier. Alors, c'est un bijou de notre culture scientifique à Laval, et je souhaite les saluer tout particulièrement. Alors, c'est un peu le portrait de ce qu'on vit et de ce qu'on a comme richesse de promotion culturelle scientifique à Laval, et l'étincelle, donc, est là.

• (13 h 10) •

Au niveau du maintien, bien, je pense évidemment à la table de concertation — j'en ai parlé — qui a été relancée pour les organismes de promotion, qui a été relancée par le gouvernement. Il y a l'investissement aussi, je parlais, au niveau des lectures, donc promouvoir la science à travers... Oui, on lit sur la science, pour les jeunes, avec *Les Débrouillards*.

Je reviens à l'activité où était la ministre, en compagnie, d'ailleurs, je pense, de Luc Langevin, porte-parole d'Expo-Sciences, d'Hydro-Québec. Écoutez, cette jeune fille là, là, Victoria Chouinard, qui a remporté... c'est une élève de cinquième secondaire. Il faut absolument que je vous parle un peu de son projet, parce que c'est fabuleux. Elle, elle est en train de révolutionner un petit peu les méthodes traditionnelles pour référencer les espèces marines. Alors, elle a mis à l'épreuve une nouvelle méthode de référencement beaucoup moins évasive, basée sur l'ADN. Ce n'est pas rien. Niveau secondaire V. Et elle a gagné le prix. Alors, bravo! Bravo! Si elle écoute, je la salue. Merci à la ministre d'avoir été présente. C'en est un, exemple, ça. Elle, là, la jeune Victoria Chouinard, elle devient un modèle pour les gens qui sont dans sa classe, dans son école, dans sa région. Alors, ça, c'est le maintien de l'étincelle.

Pour ce qui est de l'orientation, j'ai déjà participé, il y a quelques années, à une belle journée, au collège Montmorency, où on travaillait avec les conseillers d'orientation, avec le comité sectoriel de main-d'oeuvre TechnoCompétences à démystifier les métiers des TI, à faire en sorte que, oui, on n'a pas nécessairement besoin de mathématiques, oui, il y a plusieurs programmes qui existent, est-ce qu'on peut rencontrer des conseillers d'orientation, est-ce qu'on peut démystifier la diversité des métiers, entre autres, liés aux TI. Alors, ça, c'est une façon très conviviale. Et il y a beaucoup de journées carrière dans les collèges à travers le Québec, il y a beaucoup d'activités comme celle-là. Il y en avait une d'ailleurs, au mois de novembre, sur les héros de la science au collège Montmorency. Alors, faire en sorte qu'on oriente les jeunes de façon très, très diversifiée.

Alors, pour ce qui est de l'hommage, j'ai parlé d'Expo-Sciences, mais il y a aussi, et là je reviens aux filles, Les filles et les sciences, le duo électrisant!. C'est quelque chose qui existe à travers les régions du Québec. Le 18 mars dernier, ça a eu lieu à Québec, 150 étudiantes qui étaient là. Alors, une autre belle façon à reconnaître l'importance de s'impliquer au niveau des sciences.

Alors, je pense que vous avez bien compris ma passion pour le sujet. Donc, maintenant, ma question à la ministre sera la suivante : Avec toutes les actions qui sont menées par le gouvernement du Québec, avec l'investissement important au niveau de la recherche et la promotion de la culture scientifique, je regarde les perspectives d'emploi et j'aimerais vous entendre sur cette avenue qu'est la promotion de la culture scientifique pour l'adéquation entre la relève des jeunes vers les métiers d'avenir en sciences.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la députée de Fabre. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Merci. Un sujet que je trouve particulièrement emballant, encore une fois parce que ce sont les sciences puis encore une fois parce qu'on parle aussi des femmes là-dedans. Ça me permet de souligner que, dans la

stratégie de recherche et d'innovation, on avait plusieurs femmes qui ont été impliquées. Parce que, pour avoir une bonne réflexion, puis pouvoir aller chercher les jeunes, puis chercher les femmes, encore faut-il les avoir autour de la table pour prendre les décisions. Et tout à l'heure il y a... je ne sais plus si c'est le scientifique en chef qui l'a mentionné et qui disait que celle qui était probablement la plus apte à obtenir un prix Nobel, Vicky Kaspi, une chercheuse renommée, faisait partie de l'équipe; Sophie D'Amours, qui vient juste d'être nommée rectrice à Laval, également; Julie Payette faisait également partie de l'équipe. Tout ça pour dire qu'il y a eu des réflexions, au sein du groupe, à toutes ces questions-là qui sont fondamentales.

La question des sciences, ce qu'on appelle plus traditionnellement les STEM, hein, sciences, technologies, ingénierie et mathématiques, elle est vraiment fondamentale. Lorsqu'on regarde les chiffres des gens qui se lancent dans des carrières scientifiques, on a encore du chemin à faire, et ce n'est pas un chemin à faire qui est propre aux Québécois, c'est un chemin à faire qu'on voit, une tendance que l'on voit partout. Et donc on a besoin d'avoir plus de personnes qui vont en sciences, on a besoin d'avoir plus de femmes qui vont en sciences. D'où l'importance d'avoir des programmes qui sont adaptés.

Lorsque l'on parle de l'adéquation entre les formations et les besoins, bien, les besoins, ils sont criants, ils sont énormes. Quand est-ce que je lisais l'article sur les technologies de l'information, que, d'ici 2022, on va avoir besoin de 15 000 personnes de plus dans ce domaine-là? Les besoins sont importants, et, à cause de l'enjeu démographique que nous avons au Québec, on a besoin vraiment de réfléchir à la manière d'attirer davantage de personnes dans ces secteurs-là. Et donc il n'y a pas de doute pour moi que l'adéquation, elle est directe, hein? Il y a des formations, aujourd'hui, des programmes dans lesquels il y a absolument zéro taux de chômage, zéro. On cherche des gens, on se les arrache. D'où l'importance de faire ça.

Lorsqu'on regarde la culture scientifique, vous parliez de... ma collègue la députée de Fabre parlait d'Expo-Sciences comme exemple. Il y en a plusieurs, il y en a plusieurs qui sont financés. Tout le programme NovaScience, Les Scientifines, les centres de loisir scientifique qui sont dans les différentes régions du Québec, également. Le Web à Québec, hein, ici, pour les juniors, également, fait partie de ces organismes que l'on soutient parce qu'ils ont des projets qui sont novateurs.

Lorsque je regarde aussi les sciences, je constate le lien que l'on peut faire avec ce qui se passe en matière d'éducation. Parce que, souvent, il y a des jeunes qui sont en marge ou peut-être à risque de décrocher et qui découvrent à travers les sciences un chemin. On parle de robotique. Récemment, il y avait eu la compétition de robotique, qui a eu lieu à travers le Québec, et c'est l'école Saint-Henri... secondaire Saint-Henri qui l'a remportée. Et j'ai été rencontrer les élèves de l'école Saint-Henri, un, pour constater qu'il y avait des filles dans l'équipe de huit et, de deux, pour constater comment ça leur permettait de raccrocher, de croire en leurs capacités. Et, à l'heure où on se parle, en fait, ils sont au Missouri en train de faire leur compétition. Alors, je les salue également, mais je ne pense pas qu'ils regardent, je pense qu'ils sont en compétition.

Donc, tous ces programmes-là jouent un rôle fondamental dans la création de cette relève dont on a besoin. Je regarde l'ensemble des initiatives. C'est des milliers d'initiatives que l'on supporte à travers la province. Ce que je pense, c'est qu'il faut continuer à faire ces programmes-là, peut-être créer davantage de coordination à l'intérieur de ces programmes-là pour avoir une plus grande force de frappe, ce qui devrait se refléter dans une stratégie qui sera dévoilée de manière ultérieure. Donc, il n'y a pas de doute pour moi, encore une fois, que cet investissement-là, il va rapporter — c'est un investissement — et qu'à long terme on verra des résultats concrets sur les carrières scientifiques que l'on développe.

Peut-être le seul commentaire que j'ajouterais, c'est que, lorsque l'on parle... lorsqu'on est à l'étranger et que les gens nous parlent du Québec, systématiquement ce qui revient, c'est la qualité du talent que nous avons, systématiquement. Et moi, je me dis : On forme... les formations que l'on a sont appropriées, il nous en faut plus, donc on va mettre l'épaule à la roue. Voilà. Merci de votre question, Mme la députée de Fabre.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Fabre, est-ce que vous avez quelque chose à compléter pour... Il reste 2 min 10 s.

Mme Sauv  : Alors, je veux remercier la ministre, qui... Effectivement, on partage la m me passion, alors donc, je la remercie. Puis, alors qu'elle parlait de robotique, il y a un exemple, effectivement, que je voulais nommer, qui illustre bien, entre autres, comment est-ce qu'on peut faire une ad quation entre les m tiers li s   la robotique et m me la formation professionnelle. Et l  je vais saluer mon coll gue de Beauce-Sud, qui a annonc  en octobre dernier l'acquisition d'un robot au Centre int gr  de m canique industrielle de la Chaudi re. Alors, c'en est un, bel exemple d'ad quation. Alors, voil , je voulais le souligner. Merci pour votre r ponse, Mme la ministre.

Le Pr sident (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la d put e de Fabre. Mme la ministre, est-ce que vous avez quelque chose   ajouter? Il reste 1 min 20 s.

• (13 h 20) •

Mme Anglade : Bien, un sujet qui n'a pas  t  directement abord  mais, je pense, qui est important, notamment sur la question de l'intelligence artificielle, c'est que toutes ces discussions-l  qu'on a sur les sciences, sur l'intelligence artificielle, sur la robotisation, sur l'automatisation ont n cessairement des cons quences sur la mani re dont l'emploi va  voluer au Qu bec, sur la mani re dont nos interactions vont changer, et ce, peu importent les domaines, peu importent les secteurs. Et, pour moi, il y a une n cessaire r flexion   faire sur cet impact-l .

Et, lorsque l'on parle de recherche fondamentale et de recherche appliqu e... On a beaucoup parl  de science aujourd'hui, mais il y a l'aspect des sciences humaines qui est fondamental, qui est essentiel. Et, pour moi, lorsqu'on parle au scientifique en chef, bien, les sciences humaines, qui nous permettent de voir l'impact de ces changements qui sont

transformateurs pour notre société, ça aussi, c'est fondamental. Et, dans la recherche, le financement que l'on donne à la recherche, pour moi, ce volet-là devra faire partie intégrante de toute la réflexion que l'on a dans notre transformation... la modernisation de notre économie. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la ministre. Je veux remercier également les gens qui vous accompagnaient, de même que les collègues de la première opposition, l'opposition officielle, du deuxième groupe d'opposition, bien entendu, mes collègues de la partie gouvernementale.

Alors, sur ce, la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin d'étudier les crédits budgétaires du volet Économie sociale. Merci beaucoup. Bon après-midi à tous et à toutes.

(Suspension de la séance à 13 h 21)

(Reprise à 19 h 33)

Le Président (M. Busque) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! La Commission de l'économie et du travail reprend ses travaux. Alors, je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Économie sociale du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2017-2018.

Alors, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Ouellet (René-Lévesque) remplace M. Bourcier (Saint-Jérôme).

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la secrétaire. Alors, puisque nous avons débuté nos travaux à 19 h 33 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ces crédits ce soir, est-ce que j'ai le consentement pour poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, c'est-à-dire 21 h 33?

Des voix : ...

Le Président (M. Busque) : Oui, je vous remercie.

Économie sociale

Discussion générale

Alors, comme nous n'avons pas de remarques préliminaires, je suis dès maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de René-Lévesque, la parole est à vous.

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. Je serai seulement avec vous pour la partie économie sociale. Ma collègue de Chicoutimi sera avec vous pour la partie numérique. Et, si vous êtes d'accord, Mme la ministre, j'aimerais changer le mode habituel des crédits d'être accusateur à celui, plutôt, de constructeur.

Une voix : ...

M. Ouellet : Ah oui?

Le Président (M. Busque) : La parole est au député de René-Lévesque, s'il vous plaît.

M. Ouellet : Puis je vais vous dire pourquoi, Mme la ministre, parce que, pour moi, l'économie sociale ou l'entrepreneur collectif est un jalon important pour l'avenir du Québec. Et, malgré le fait qu'il y a des grandes programmations gouvernementales qui sont transversales, que ce soit le manufacturier innovant, que vous avez mis de l'avant, l'économie numérique et les exportations, je pense qu'on ne parle que trop de... trop peu de l'économie sociale. Et on a vu dans le dernier budget qu'effectivement les pôles en économie sociale ont vu leur financement être rétabli, et, chez nous, ça fait une grande différence, puisqu'anciennement j'avais juste une personne à une journée-semaine pour couvrir l'ensemble du territoire de la Côte-Nord, et vous connaissez les dimensions, les kilomètres à parcourir. Là, d'avoir quelqu'un à temps plein, on pourra effectivement être capables de faire un support plus adéquat.

Cela étant dit, Mme la ministre, j'aurais d'abord une première question en mode constructif. Vous avez expliqué que le PIEC a été remplacé par le PSES, mais on est quand même assez vague sur les changements dans les critères du programme. Au-delà des modalités de versement qui ont été changées, est-ce qu'il y a d'autres changements qui ont été faits dans le PSES?

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, merci. Alors, bonsoir à tous d'abord. Bonsoir, je salue les collègues de l'opposition, le député de Johnson, mon collègue de... député de...

Une voix : ...

Mme Anglade : ...merci, René-Lévesque, mes collègues avec mon gouvernement, et l'ensemble de mon équipe, d'ailleurs, qui est là et qui m'appuie depuis le début de ces crédits.

D'abord, très contente de l'aspect constructif de la démarche, parce que je pense que, justement aux crédits, on peut justement échanger puis essayer d'améliorer des choses ensemble. Je pense que c'est quelque chose qui est effectivement une manière porteuse, de travailler ensemble. Et, comme vous l'avez souligné, une chose avec laquelle je suis d'accord également, l'économie sociale, on n'en parle pas suffisamment. Il faudrait probablement trouver des moyens d'en parler encore davantage parce qu'elles ont... l'économie sociale a eu des incidences extrêmement importantes sur l'économie en général, et, comme j'aime le dire et le répéter, il n'y a pas de développement économique sans développement social, de toute façon.

Maintenant, vous avez une question qui est spécifique à un programme que vous mentionnez. Alors, les normes du programme du soutien de l'économie sociale ont été approuvées pour une année seulement par le Conseil du trésor, donc elles sont actuellement en révision, et, en vue de la poursuite du programme jusqu'en 2020, donc, effectivement il va y avoir d'autres modifications. Peut-être qu'il y a des éléments que vous aimeriez apporter à notre attention, qui devraient être inclus dans les changements qui seraient proposés?

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le ministre. Alors, M. le député.

M. Ouellet : Merci. Effectivement. Puis vous le savez, Mme la ministre, en économie régionale, l'économie sociale va réussir à sauver, dans certains cas, beaucoup d'entreprises qui font face à une relève, puisque, dans le cas d'un modèle d'entrepreneuriat collectif, lorsque les travailleurs et travailleuses ou la communauté prennent en charge l'organisation, c'est plus difficile par la suite de la délocaliser et de changer, dans le fond, la nature même de l'organisation.

Lorsqu'on a rencontré les intervenants dans le milieu de l'économie sociale, il y a une chose qu'ils nous ont dite, et qu'on devrait d'ailleurs commencer à plancher, puis je sais, Mme la ministre, que ce n'est pas dans votre ministère, mais je pense qu'avec votre ministère on serait capables de faire changer les choses, c'est la fameuse loi n° 3 sur les compagnies qui fait que nos entreprises d'économie sociale sont toujours couvertes par cette loi-là, et malheureusement ça les disqualifie dans plusieurs endroits pour obtenir du financement, exemple, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Alors, je ne sais pas si les gens vous ont sensibilisée sur cette problématique-là, mais je pense qu'on pourrait déjà commencer à discuter sur une façon de revoir la Loi sur les compagnies, et d'y introduire la véritable existence de l'économie sociale, et d'y donner véritablement un caractère distinctif, qu'il est démocratique et collectif et qu'il fait partie d'un nouveau tout pour lequel le Québec doit faire des modifications.

Alors, j'aimerais vous entendre sur cette nécessité, ou cette particularité, ou les prochaines étapes que nous devrions franchir pour arriver à cette modification.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

• (19 h 40) •

Mme Anglade : C'est une question qui a été portée quelques fois à mon attention. Je ne peux pas dire qu'elle a été portée très souvent, probablement parce qu'à l'intérieur même des structures gouvernementales actuelles, notamment au sein du ministère, il y a moyen pour l'économie sociale de se frayer un chemin, d'avoir une place parce que justement elle est reconnue dans des programmes spécifiques. Mais moi, je serais plutôt ouverte à l'idée de regarder ça et puis de voir si ça ouvre plus de pans et d'opportunités pour l'économie sociale. Mettons que vous me demandez quelle est la suite des choses, bonne question. Est-ce que c'est de regarder particulièrement cette question, ce qui devrait être modifié, ce qu'on pourrait suggérer, quels genres de changement aux lois est-ce que ça prend? Et surtout de parler aux personnes qui en sont responsables, parce que, comme vous dites, ça ne relève pas de mon ministère. Mais, moi, ça ne m'empêche pas d'aller faire des propositions à ce sujet-là. Et, s'il y avait des éléments spécifiques qu'on aimerait modifier, moi, je suis prête à les regarder, en tout cas, certainement.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député.

M. Ouellet : Oui. Mme la ministre, si on apporte ces modifications-là, ça va probablement permettre dans certaines entreprises d'économie sociale de se qualifier pour les crédits d'impôt en recherche et développement, qui, pour le moment, à cause du type d'entreprise, ne sont pas admissibles. Même chose pour les capitaux de départ en ingénierie ou en numérique. C'est impossible de se capitaliser parce qu'ils ne vendent pas d'actions. Alors, toute la structure économique basée en économie sociale ne suit pas la structure juridique des entreprises, ce qui fait que, malheureusement, dans toute votre programmation... À certains endroits, l'économie sociale pourrait être attirée ou être, je vous dirais, intéressée aux différentes programmations que le ministère met, mais malheureusement, à cause de la nature juridique... quoique la finalité, c'est aussi de faire des profits et de les redistribuer dans la collectivité, la nature juridique ne leur permet pas, effectivement, d'aller jusqu'à vos programmes.

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Ce que j'aime beaucoup dans cette réflexion-là, c'est que ça nous amène, puisqu'on a combiné économie numérique et sociale ensemble pour fins de discussion... Mais, lorsqu'on pense à l'économie numérique, par exemple, il y a toute la question de l'économie de partage. Et qui parle économie de partage parle, quelque part, aussi de cet aspect qui est plus social, hein, d'économie, premièrement, sociale. Il va y avoir des ponts, entre l'économie sociale et l'économie numérique, à franchir. Et peut-être que, dans ce cadre-là, ça a encore plus de sens de réfléchir à cette intégration-là sur le long terme. Donc, moi, je trouve ça intéressant, d'autant plus que le numérique va nous projeter vers l'avant, puis peut-être qu'il y a des adaptations qu'il faudrait qu'on fasse, effectivement. Donc, ça me porte à une certaine réflexion, certainement.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député.

M. Ouellet : Un autre enjeu constructif, c'est que, dans le cas de l'économie sociale, vous savez, Mme la ministre, elle se trouve dans différents secteurs d'activité, que ce soit dans l'habitation, dans le monde communautaire. Et pas leur impression qu'ils nous témoignent mais leur façon de fonctionner avec le gouvernement, c'est surtout par silo, donc ils sont surtout dans des ministères dits sectoriels. Donc, il n'y a pas de ministère qui est capable de les... je ne veux pas dire, de les transcender, mais qui est capable de les porter au niveau des enjeux économiques.

Alors, quand on parle, les gens du milieu communautaire, exemple, dans l'habitation, puis ils ont des projets en économie sociale, bien là, ils ne cadrent pas nécessairement dans l'économie. Ils se retournent vers l'habitation, puis là on est dans un autre modèle d'intervention. Même chose dans le cas du communautaire et même du côté des services, bien, aux citoyens, aux usagers, on voit apparaître de plus en plus d'entreprises d'économie sociale pour ce qui est de l'aide aux personnes à domicile. Donc, ils aimeraient avoir l'opportunité de discuter avec les ministères des enjeux qui ont rapport à l'augmentation de leurs ventes ou qui ont rapport à l'augmentation de leurs services. Mais là ils sont pris dans un secteur d'activité, plutôt que dans le chapeau de l'économie. Ça fait que ça, c'est un défi avec lequel ils doivent faire face et qu'on devrait aussi regarder.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, je réfléchis un peu à voix haute avec vous parce que, quand on parle, par exemple, d'organismes qui oeuvrent dans le domaine de la santé, qui sont dans de l'économie sociale, c'est sûr qu'il faut qu'il y ait un lien très étroit avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Et donc, à mon avis, il est plus difficile de penser qu'il peut y avoir un seul interlocuteur. Est-ce qu'il y a moyen de rassembler le tout? Ça a été l'objectif initial dans le lancement de la politique gouvernementale, cette politique gouvernementale de l'économie sociale. Donc, par définition, ça couvre beaucoup plus large, donc c'était l'objectif de cette politique-là.

Je ne sais pas jusqu'à quel point cette proposition est réaliste parce que je pense qu'il y aura toujours besoin d'avoir des intervenants des autres secteurs. Est-ce qu'il y a moyen d'améliorer? Probablement, probablement. Puis, à ce moment-là, il faudrait voir de manière spécifique ce qu'on veut dire, par contre. Parce que c'est bien de vouloir dire : Bien, j'aimerais ça avoir une personne à laquelle je parle, mais, concrètement parlant, comment est-ce qu'on le fait arriver? Je n'ai pas de réponse.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Ouellet : Peut-être vous aider à poursuivre votre réflexion. Exemple, dans le domaine de la forêt, bon, on sait que les entreprises forestières travaillent avec le ministère de la Forêt, mais, quand est venu le temps de faire une programmation pour aider l'entreprise à faire face aux mesures américaines, bien là, on travaille directement avec le ministère de l'Économie. Donc, même si on est une entreprise forestière, sous le chapeau de la foresterie, on est capable d'intervenir parce qu'on est une entreprise dans le ministère de l'Économie.

Alors, ma réflexion est la suivante : si je suis une entreprise d'économie sociale dans le domaine de l'habitation, ou de la santé, ou du monde communautaire, je n'ai pas nécessairement d'interface avec l'Économie pour ce qui est des défis économiques de mon organisation. Et ça, souvent qu'ils sont malheureusement... Je ne dis pas qu'ils sont mal servis par les ministères, mais les ministères s'assurent de la programmation dont... ils doivent livrer, et, comme il n'y a pas de programmation par rapport à l'appui au développement des affaires, l'appui au développement des nouveaux marchés ou même l'appui à l'innovation dans le cadre de l'économie sociale, ils se retrouvent devant malheureusement peu ou pas de ressources ou pas de portes pour faire face à leurs défis d'entreprise.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Actuellement, il y a une direction de l'entrepreneuriat collectif chez nous. Cette direction de l'entrepreneuriat collectif est supposée jouer ce rôle, justement, d'interface. Alors, je me pose la question suivante : Est-ce que c'est parce qu'on doit jouer un rôle plus actif encore en termes d'entrepreneuriat social sur le terrain? Mais il y a une direction maintenant qui est responsable de ça. Donc, quand on dit : Il n'y a pas nécessairement l'interface pour parler des enjeux économiques, il devrait y avoir cette interface-là, elle devrait exister. Donc, si ce contact-là n'est pas établi, est-ce que c'est parce que traditionnellement ça a toujours fonctionné dans l'habitation, etc., et qu'avec le lancement de la politique les gens n'ont pas été avec cette nouvelle interface? Je me pose la question.

Donc, moi, ce que j'aimerais voir, c'est quels sont les groupes qui estiment ne pas avoir d'interface aujourd'hui, est-ce qu'on est capables de les mettre en relation avec l'entrepreneuriat collectif, quand ils sont en contact avec

l'entrepreneuriat collectif, de voir de quelle manière ça répond à leurs besoins, et par la suite de décider si, oui ou non, il y a matière à intervenir puis dire : Bien, peut-être qu'il y a quelque chose de plus à faire. Moi, il me semble que ce serait l'approche que je prendrais.

Le Président (M. Busque) : M. le député.

M. Ouellet : Oui. Donc, si je comprends bien, Mme la ministre, à l'intérieur de votre ministère, il y a une direction provinciale sur l'entrepreneuriat collectif. Mais est-ce que ces directions-là ont des antennes de façon locale, régionale, dans le fond? Et est-ce que nos différents intervenants, donc nos fonctionnaires dans les directions régionales, sont suffisamment outillés pour bien orienter les différents enjeux de l'économie collective ou l'économie sociale?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : En fait, au sein du ministère, il y a des directions... évidemment, il y a des directions régionales, et, s'il y a un appel qui est logé au sein de la direction régionale, elle pourra, cette direction régionale là, les aiguiller dans la bonne direction. De plus, les directions régionales ont un service d'accompagnement stratégique auprès des entreprises qui est également offert aux entreprises d'économie sociale, parce que, maintenant, elles font partie du chapeau du ministère et sont sous le chapeau du ministère de l'Économie.

Donc, est-ce qu'il y a une personne responsable de l'économie sociale dans chacune des directions régionales spécifiquement? La réponse, c'est non. Je ne pense pas que je me trompe quand je dis ça, «spécifiquement», mais...

Des voix : ...

Mme Anglade : Oui? Une personne par région?

Une voix : Oui.

Mme Anglade : Est-ce qu'il y a une personne dans chacune... Excusez-moi.

Des voix : ...

Mme Anglade : Bon, encore plus facile. Alors, dans chacune des directions, il y a des représentants auxquels on peut parler sur l'économie sociale directement. Là, je vois 21 pôles. Ça, ce sont les pôles en économie sociale, mais il y a les 12 réseaux.

Le Président (M. Busque) : M. le député.

M. Ouellet : Ce que je comprends bien. Oui, il y a les 21 pôles, puis ces personnes-là sont les répondants aux accompagnateurs. Mais, dans le ministère en tant que tel, est-ce qu'on a une personne supplémentaire ou vous faites référence à ces 21 personnes dans les pôles?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, pour parler exactement de la structure entière d'économie sociale, je vais vous demander le consentement pour le sous-ministre adjoint qui est responsable de l'économie sociale. Ça vous va?

Le Président (M. Busque) : Parfait. Est-ce que j'ai le consentement pour... Oui?

M. Jean (Michel) : ...

Le Président (M. Busque) : Un instant, monsieur.

Des voix : ...

Le Président (M. Busque) : Alors, bonsoir, monsieur. Je vais vous demander de vous identifier, s'il vous plaît.

M. Jean (Michel) : Alors, mon nom est Michel Jean, directeur de l'entrepreneuriat collectif pour le ministère de l'Économie, Science et Innovation.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie. À vous la parole.

• (19 h 50) •

M. Jean (Michel) : Alors, voilà, l'économie sociale est présente dans toutes les régions du Québec. On a 21 pôles en économie sociale, qui sont des pôles qui sont dispersés géographiquement partout au Québec. Ces pôles-là sont en contact... Bien entendu, on va parler de familles de développement, avec le Chantier de l'économie sociale, et ils se regroupent de façon à pouvoir répondre aux besoins, et se donner justement des trucs, et développer l'économie sociale.

À côté, on va dire, qui travaille vraiment en convergence, il y a le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Il travaille beaucoup plus au niveau sectoriel qu'au niveau géographique. On va parler par exemple de coopératives funéraires, fédérations forestières. Et tous ces secteurs-là sont identifiés, et chacun de ces secteurs-là sont habituellement représentés dans l'ensemble des pôles du Québec.

J'aimerais souligner aussi qu'on a aussi des pôles autochtones et inuits qui travaillent, et nous travaillons, nous sommes en contact avec chacun de ces secteurs-là. D'autre part, chacune des directions régionales de notre ministère a un représentant identifié qui travaille avec nous, notamment pour le PIEC, qu'on a déployé dernièrement, et notamment pour l'ensemble des services, et aussi l'accompagnement, conseil stratégique qu'on est en train de mettre à la disposition pour l'ensemble des entreprises, pour permettre justement la croissance de ces entreprises-là.

Alors, nous sommes présents partout, dans tous les secteurs, et géographiquement parlant.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. Jean. Alors, M. le député, pour les 35 dernières secondes.

M. Ouellet : Écoutez, je pense que le gouvernement est en train d'opérer un virage en économie sociale. Et je pense que ça serait important que, si la culture change dans l'organisation, on soit capable de dire que ce changement-là aussi aura un impact avec les différents intervenants sur le terrain, puisque malheureusement, malgré les bonnes intentions du gouvernement, je peux vous dire que présentement on ne sent pas qu'il y a cet arrimage entre les besoins et les intentions, peut-être parce qu'on vient de faire un virage, mais je pense que malheureusement, présentement, cet arrimage-là devrait être amélioré. Et d'avoir des discussions sur comment améliorer le sort de l'économie sociale pourrait être une des raisons avec lesquelles on serait capables de faire cet arrimage-là avec nos différents entrepreneurs.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député de René-Lévesque. Alors, ceci met fin au premier bloc. Alors, pour le deuxième bloc, je vais reconnaître la partie gouvernementale pour les 14 prochaines minutes et 30 secondes. Alors, je reconnais M. le député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Alors, merci, M. le Président. Je pense que la ministre voulait compléter quelque chose. On m'avise que la ministre voulait compléter sur une réponse. Donc, sur mon temps, là, je n'ai pas de problème que ma collègue complète...

Mme Anglade : Alors, je veux juste clarifier les choses. Tout à l'heure, quand je disais... alors je ne m'étais pas trompée, tout à l'heure, quand je disais : Dans les régions, dans chacune des régions, est-ce qu'on a quelqu'un qui est dédié à l'économie sociale, il n'y a pas une personne de dédiée, dans chacune de nos directions régionales, à l'économie sociale. Évidemment, dans chaque... la personne qui représente la direction régionale, à l'intérieur de ça, il y a plusieurs chapeaux. Il y a bien sûr le chapeau de l'économie sociale, parce que ça couvre tous les pans de notre ministère. Je veux juste... je voulais simplement clarifier ça pour être bien certaine. Il n'y a pas une personne dédiée, dans chacune de nos régions, à l'économie sociale, mais elle est au courant de ce qui se passe, elle est capable d'informer les personnes ultérieurement. Voilà, merci.

Le Président (M. Busque) : Parfait, Mme la ministre. Excusez-moi, je n'avais pas remarqué que vous désiriez intervenir. Alors, je reviens au député d'Argenteuil.

M. St-Denis : Alors, oui, merci, M. le Président. Alors, bonsoir, tout le monde. Depuis quelques années, le numérique amène dans nos vies personnelles et professionnelles des transformations accélérées, massives et continues. Les technologies numériques révolutionnent à la vitesse grand V les façons de s'informer et de travailler, de communiquer, de s'instruire, d'obtenir des biens et services, et de se divertir. Partout à travers le monde, les gouvernements tentent d'orchestrer une réponse stratégique aux bouleversements que le numérique entraîne. Je pense, entre autres, à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Estonie, sans oublier le gouvernement fédéral.

Le 28 janvier 2016, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation se voyait confier le mandat d'élaborer une stratégie numérique pour le Québec. Des consultations publiques sur ce sujet ont été lancées à l'été 2016. Certains plans d'action ont déjà précédé cette stratégie encore à venir, comme le Plan culturel numérique, la stratégie gouvernementale Rénover l'État par les technologies de l'information, ou le Plan d'action en économie numérique, que vous, Mme la ministre, avez lancé en mai 2016.

Je voudrais savoir : Pouvez-vous nous dire sur quoi reposera la future stratégie numérique du Québec et comment allez-vous élaborer son contenu?

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député.

Une voix : ...

Mme Anglade : Bien, non, c'est le numérique. On parle du numérique.

Des voix : ...

Mme Anglade : Ah! bien, c'est économie sociale et numérique ce soir. Alors, juste un commentaire, tout à l'heure, lorsque le député de Johnson m'a posé la question sur le numérique dans l'autre bloc, il était en avance, en

avance sur son temps, mais on a gracieusement eu l'échange, et ce fut fort agréable, alors... mais on peut parler également du numérique ce soir.

Le numérique, la stratégie du numérique va être déployée à l'automne. Le numérique, évidemment, ne touche pas uniquement l'économie, touche tous les secteurs, tous les secteurs d'activité. Il se trouve que le numérique est sous le chapeau du ministère de l'Économie, mais il touche à différents éléments.

Alors, ce que nous avons décidé de faire comme approche par rapport à la stratégie numérique, c'est d'avoir un certain nombre de plans d'action, mais qui devront être chapeautés par une stratégie plus globale. Cette stratégie plus globale, donc, déployée à l'automne, va miser sur des piliers forts. Les piliers forts, on parle de quoi? On parle d'évidemment le déploiement dans les régions, évidemment, on parle de déploiement de haute vitesse dans les régions. On parle de villes intelligentes, on parle de santé, on parle d'éducation, on parle de relations avec les citoyens. Donc, plusieurs plateformes qui vont être chapeautées.

Un des enjeux de la stratégie du numérique, qui n'est pas évident à contourner ou bien à régler, c'est qu'on peut faire beaucoup de choses en plein de directions. Il faut, au contraire, être très spécifique pour avoir des leviers qui ont un réel impact. Ce que je veux dire par là, c'est que, lorsqu'on va parler, par exemple, d'éducation, l'éducation et le numérique, ça peut prendre toutes sortes de formes, mais ce que la stratégie va vouloir faire, c'est vraiment présenter des leviers qui vont permettre d'avoir un impact. Donc, en éducation, est-ce que ça va être, par exemple, des programmes de codage dans les écoles? Est-ce que ça peut être des programmes dans les écoles secondaires? Il va falloir qu'on mise sur quelques éléments qui vont réellement faire la différence lorsqu'on va déployer cette stratégie-là, donc des leviers.

La manière de s'y prendre pour développer cette stratégie-là, comme c'est du numérique, ça a été d'avoir d'abord une plateforme interactive où les gens pouvaient venir et amener leur contribution. Alors, nous avons eu plusieurs contributeurs, des centaines de contributeurs, et plusieurs contributions qui ont été faites lors de cette consultation-là. Si on regarde spécifiquement les résultats que nous avons, c'était 615 contributions, 292 contributeurs, et des réponses ouvertes, il y en a eu 138, et il y a eu des contributeurs, 68 contributeurs. Au total, il y a eu environ 12 000 visites uniques sur le site de cette consultation-là.

Parallèlement à ça, on a également voulu avoir une autre méthodologie pour aller valider ce qui était présenté comme solution dans le cas de la stratégie, donc nous avons décidé de faire des journées consultatives, journées consultatives qui se sont déroulées dans différentes régions du Québec, le Saguenay, Rivière-du-Loup, Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau. Et j'ai eu l'opportunité d'être présente à certaines de ces journées-là et je dois dire que l'interaction est fort intéressante, puisque les gens participent, donnent des opinions, améliorent les propositions qui sont faites. Donc, c'était de belles sessions d'interaction. Et, au-delà de la participation qui se chiffre autour de 300 personnes, ce qui était vraiment intéressant, c'est qu'il y a eu au-delà d'environ 15 000 vues sur le Facebook Live durant les sessions interactives, et après, par la suite, également. Donc, une participation citoyenne pertinente et au goût du jour, étant donné que c'est une participation numérique.

Il y a eu sept thèmes qui ont été élaborés : éducation, santé, les municipalités, l'accès haute vitesse. Bon, alors, il y a eu plusieurs thèmes qui ont été élaborés, et, pour chacun des thèmes, nous allons donc avoir un résumé de ces thèmes-là et des pistes de levier pour la stratégie. Donc, tout va être déployé à l'automne sur chacun de ces leviers-là. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Merci. Alors, M. le député d'Argenteuil, d'autres commentaires?

M. St-Denis : Oui, oui. J'aimerais savoir les actions qui seront prises pour que le Québec devienne le leader en matière numérique, en matière de développement numérique, des actions concrètes qui vont être prises.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.
• (20 heures) •

Mme Anglade : C'est une question qui est très large, c'est un peu comme poser la question : Quelles vont être les actions pour être des leaders en économie? Parce que le numérique, c'est tellement vaste, ça couvre tellement de domaines que c'est... on ne peut pas dire : On va être le leader du numérique. Par contre, là où je pense qu'on peut agir, c'est être le leader dans le numérique dans un élément en particulier, dans un domaine en particulier.

Moi, si j'avais un souhait, ce serait probablement qu'on le fasse, qu'on devienne un leader numérique en matière d'éducation. La combinaison de l'éducation et du numérique, pour moi, c'est une voie d'avenir. Pourquoi je pense ça? Parce que l'éducation, c'est notre clé de voûte, hein, pour notre avenir collectif, et, si on investit là-dedans dès le départ, à ce moment-là tu continues à bâtir des gens qui sont formés, qui réfléchissent.

Plus tôt, ce matin, on parlait des sciences, on parlait de l'importance des jeunes et de la science. À mon avis, on forme des têtes bien pleines tôt, ce qui a un effet considérable sur le développement de la société — quand je dis «développement», je ne parle pas juste de développement économique, de développement social — dans l'ensemble du développement de notre société. Donc, je pense que, si j'avais un domaine dans lequel je miserais, c'est celui-là. Évidemment, ça nécessite qu'on ait un Québec branché à haute vitesse, d'où l'importance aussi du déploiement de nos infrastructures.

J'aimerais peut-être dire qu'on va commencer à rendre public le résultat de ces consultations-là que l'on a menées avec la stratégie numérique. Depuis hier, il y a le bilan des journées collaboratives que vous pouvez retrouver sur la plateforme. Et également il y a les commentaires et les conclusions-bilans au niveau des infrastructures. Donc, depuis hier, il y a ça. Les autres thèmes vont être ajoutés au fur et à mesure des prochaines semaines. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, pour la suite, je vais demander... je vais laisser la parole à Mme la députée de Fabre.

Mme Sauvé : Merci, M. le Président. Mme la ministre, chers collègues, bonne soirée. Alors, j'ai entendu l'invitation de mon collègue de René-Lévesque de souhaiter qu'on parle davantage de l'économie sociale. Alors, je reviens et j'y réponds. Et je peux vous dire... et là je suis un peu fatiguée, alors je vais parler d'une expression un peu populaire, mais je suis membre de leur fan-club. Alors donc, c'est dit, je m'assume. Donc, je pense que c'est important effectivement de parler de l'économie sociale, que je connais bien, que je connais très bien pour avoir siégé sur un conseil d'administration d'une d'entre elles pendant plusieurs années, d'avoir travaillé sur le terrain avec plusieurs d'entre elles, particulièrement à Laval.

Écoutez, j'entendais tantôt le collègue et la ministre parler des liens, et de la collaboration, et de l'action de l'entreprise d'économie sociale, et j'aimerais peut-être prendre un petit moment pour dire qu'il y a un acteur privilégié qui se nomme effectivement — que vous avez nommé, Mme la ministre — le Chantier de l'économie sociale, qui a d'ailleurs réagi très favorablement au budget et qui a nommé plusieurs secteurs qui se verront stimulés par les différentes mesures qui ont été annoncées. Alors, ce qui a été dit, c'est que «le Chantier de l'économie sociale accueille favorablement divers éléments du budget, et entre autres dans les secteurs...» Et je pense que c'est important de les nommer parce qu'on a parlé de la diversité des secteurs, et ils sont nombreux.

Alors, les mesures qui ont été prises dans le dernier budget, bien, ça va venir soutenir, entre autres, l'agroalimentaire novateur, et c'est nommé dans le communiqué de presse du chantier, donc, l'agroalimentaire innovateur, entre autres par le soutien à l'agriculture urbaine, la transformation numérique de la presse écrite pour l'information locale et régionale, entre autres l'habitation collective, les mesures de soutien à la recherche et développement, l'ajout de fonds locaux de solidarité, le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Alors, il y a donc une reconnaissance de la part du chantier envers les mesures annoncées pour soutenir ces secteurs.

Le directeur, d'ailleurs, Jean-Martin Aussant, a dit ceci : «Le budget déposé constitue un pas dans la bonne direction pour l'entrepreneuriat collectif, et nous réitérons notre volonté de collaborer avec le gouvernement.» J'y reviendrai sur cette belle collaboration entre le Chantier de l'économie sociale et le gouvernement.

Alors, d'ailleurs, je veux souligner rapidement que le Chantier de l'économie sociale a fêté ses 20 ans le 1er novembre dernier et que M. Patrick Duguay, qui est président du conseil d'administration, disait : «Il y a 20 ans aujourd'hui, le Québec s'ouvrait à une véritable économie plurielle où les collectivités sont appelées à prendre en charge la réponse à leurs propres besoins. Depuis, la pertinence des entreprises collectives n'a cessé de le démontrer de maintes façons, et le Québec est devenu, et ce n'est pas rien, un haut lieu de l'économie sociale à travers le monde.» Alors, c'est ce que nous dit l'administrateur du chantier.

Alors, l'économie sociale, quand je mentionnais tantôt que je suis une membre du fan-club, c'est bien sûr parce que c'est un secteur qui est en constante évolution, qui est créateur d'emplois et qui est porteur aussi d'une mission sociale. Et je vous dirais que ce n'est pas rien d'arriver à gérer ce fragile équilibre entre l'activité économique et, bien sûr, l'accompagnement des personnes, entre autres l'insertion socioprofessionnelle des personnes vers une mise en mouvement, vers un succès de citoyenneté. Alors, cet équilibre-là, ça demande une gestion très serrée, et donc ils y réussissent à chaque fois de façon tout à fait extraordinaire.

Je veux parler, comme je le fais à chaque fois, de ma région, la plus belle du Québec, la région de Laval, évidemment. Alors, je pense que je vais probablement continuer, parce que je suis, de ma façon habituelle, dans un certain élan, mais je vais quand même vous dire qu'il y a des beaux succès d'entreprises, d'insertion, d'économie sociale. Et, dans mon comté, je pense, entre autres, au Groupe d'entraide La Rosée, à La Centrale des artistes, qui favorise la relève entrepreneuriale chez les jeunes artistes, je pense aussi, bien évidemment, à Textil'Art, dans le comté de mon collègue de Laval-des-Rapides, l'Atelier de tri de matières plastiques, la ferme Jeunes au travail et le café Le Signet, dans le comté de Sainte-Rose. Alors, voilà, je vous en reparlerai plus tard. Merci.

Le Président (M. Busque) : Excusez-moi, Mme la députée, je dois mettre un terme à votre élan, ce bloc étant terminé. Alors, nous en sommes maintenant au troisième bloc de cette séance, un bloc qui sera occupé par le deuxième groupe d'opposition pour une durée de 11 min 30 s. Et, de ce fait, je donne la parole à M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, M. le Président. Bonsoir, Mme la ministre, collègues. Quand on parle d'entrepreneuriat, au Québec, souvent on pense entrepreneurs grandes entreprises, hein, grosses activités, beaucoup d'employés, tout ça. Puis en même temps on peut réaliser que l'entrepreneur, aussi, c'est la personne qui travaille dans une usine ou dans un endroit quelconque, puis qui décide qu'il veut se partir à son compte, puis qui a besoin de s'acheter un peu d'outils, qui a besoin de se faire aider un petit peu, puis qui a besoin de financement pour l'aider dans son projet, puis que, finalement, bien, jusqu'à un certain nombre d'années, bien, du financement, à moins d'avoir un mononcle, une matante ou quelqu'un pour l'aider, il n'y avait pas rien d'accessible.

On a, au Québec, le regroupement québécois du crédit communautaire, qui est une ressource qui n'est pas tout à fait à la grandeur du territoire du Québec, là, mais qui est quand même assez répandue au Québec puis qui, avec peu de moyens, peu de moyens, fait des choses assez extraordinaires. Et puis, essentiellement, les fonds qu'ils utilisent pour faire des prêts, puis on parle de microprêts, là, entre 500 \$ et peut-être jusqu'à maximum 20 000 \$, mais en général c'est 2 000 \$, 3 000 \$, 4 000 \$, 5 000 \$, ces fonds-là leur viennent de sources privées, que ce soient des fondations, que ce soient, des fois, des fabriques religieuses, puis le financement pour l'opération comme telle vient du gouvernement, du ministère. Et puis ils ont eu, depuis un certain nombre d'années, une baisse dans leurs apports de la part du gouvernement, qui fait en sorte que tout le réseau est un peu fragilisé.

Alors, j'aimerais savoir de la ministre, dans un premier temps : Le financement comme celui du crédit communautaire, est-ce que la ministre valorise cette façon de soutenir ce type d'entrepreneuriat au Québec? Et puis, si oui, qu'est-ce qui fait que... je ne dirai pas qu'on les... pas les affamer, là, mais qu'est-ce qui fait qu'en bout de ligne, si on se penche sur leur situation, là, ils sont vraiment sous-financés pour faire un peu le travail qu'ils doivent faire? Alors, c'est ça, est-ce que vous supportez ce genre de mission là, puis, si oui, bien, qu'est-ce qui fait qu'on les supporte comme on le fait là?

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député. Alors, Mme la ministre.

• (21 h 10) •

Mme Anglade : Alors, merci de la question. Quand on parle d'entrepreneuriat... Mais moi, a priori, je ne pense pas nécessairement aux grandes entreprises, quand on parle d'entrepreneuriat, je pense beaucoup à celles qui vont se démarrer. Et, lorsqu'on parle d'entrepreneuriat, aussi, on voit que l'entrepreneuriat collectif, l'entrepreneuriat social s'est beaucoup développé avec le temps, et beaucoup d'initiatives innovantes, aussi, dans le domaine. Je ne sais pas si vous connaissez La Ruche, par exemple, qui fait... ou des types de «crowdfunding» qui aident notre développement communautaire. Ce sont des belles initiatives et qui viennent un peu bousculer les manières de faire traditionnelles.

À votre question, est-ce que je suis ouverte à ce qu'on en fasse davantage d'un point de vue crédit communautaire ou même de regarder la forme dans la manière dont c'est fait, la réponse, c'est oui. Présentement, ma collègue Lise Thériault travaille sur une stratégie, plan d'action en entrepreneuriat qui va être déployé au mois de mai. Et, à l'intérieur de ce plan d'action là, on est en train de revoir les mesures qui sont associées, donc, au crédit communautaire, revoir la gamme de ce qui va être offert, évaluer pour mieux répondre aux besoins. Donc, ce sera présenté à ce moment-là.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Lamontagne : Mais on s'entend que, pour ce type de soutien là, c'est beaucoup d'investissement de temps pour encadrer, supporter, accompagner ces entrepreneurs qui sont des... une personne qui part un projet, des choses comme ça. Puis ces gens-là ont besoin de ressources. Mais aussi, si on pense que c'est une approche qui est porteuse, bien, on a certaines régions au Québec qui ne sont pas couvertes par cette sorte de service là. Peu importe la stratégie que votre collègue va annoncer, dans un contexte où on valorise cette forme de soutien, est-ce que vous pensez qu'il serait approprié qu'on s'assure que c'est un service qui est offert à la grandeur du territoire puis qu'il soit financé conséquemment?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, je pense que ça rentrerait directement dans la manière de faire les choses au Québec de manière générale. Lorsqu'on parle d'économie sociale, on s'arrange pour que ce soit déployé dans les différentes régions du Québec. Donc, à mon sens, oui, bien sûr. Je laisserai ma collègue répondre, là, mais, à mon sens, oui, ça devrait être déployé d'un point de vue régional.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Lamontagne : Oui, merci. Dans un autre ordre d'idées, quand on parle de coopérative, il y a toutes sortes de moyens qui sont mis en place pour aider, justement, la mise en place de coopératives. Et puis je vais vous dire, moi, dans mon comté, dans une municipalité qui s'appelle Saint-Joachim-de-Shefford, qui ont fait un travail extraordinaire de revitalisation, ils ont une coopérative qui s'appelle Au coeur du village, puis les premières choses que j'ai eu à faire comme député, c'est qu'ils sont venus me voir, puis, à un moment donné, ils s'en allaient direct dans le mur, ils s'en allaient à la faillite. Puis, grosso modo, le pourquoi de leurs difficultés financières, Mme la ministre, c'est que le financement qui avait été mis en place, là, il y avait du Desjardins là-dedans, il y avait de l'Investissement Québec, il y avait de la fiducie du chantier social, je pense, ou... les trois, quatre intervenants qui étaient là, là, bien, le taux pondéré pour financer tout ce projet-là, là, on était à 9,80 quelques pour cent. Mathématiquement, c'était impossible que cette belle coopérative là puisse survivre.

Puis moi, je n'en revenais pas que des... parce que c'est des organismes du gouvernement qui étaient là, là, puis qui venaient appuyer un projet comme ça — c'est un projet communautaire, c'est une coopérative — que le modèle fasse en sorte qu'on a des frais énormes puis qu'après ça on se ramasse puis on a un taux de financement de 9,8 %. Je me disais que, d'un côté, le gouvernement cherche à aider, puis, de l'autre côté, le gouvernement fait le contraire de ce qu'il cherche à faire. On a réussi à refinancer ça, de toutes sortes de façons, puis à ramener ça bas, puis il y en a qui ont ravalé un petit peu d'argent, là. Mais j'aimerais ça vous entendre, à savoir... Je comprends qu'on a des outils pour accompagner, là, mais on ne peut pas avoir de l'accompagnement sur le même modèle que quand on accompagne une entreprise qui a davantage de ressources. Ça fait que c'est comme vouloir un projet d'un côté puis tuer de l'autre.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est difficile pour moi de commenter spécifiquement sur l'enjeu de la coop dont vous parlez. Pour nous, il est évident qu'on veut continuer à développer le modèle de coopération, puis c'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, on fait plusieurs annonces pour soutenir le développement coopératif au Québec puis soutenir les coopératives. Dans le dernier budget, d'ailleurs, on avait même annoncé un centre international des coopératives, parce que c'est une grande force que l'on a, au Québec, qui fait partie vraiment de l'ADN du Québec puis qu'on aimerait voir grandir

davantage. C'est pour ça qu'il y a plusieurs sommes qui ont été mises en ce sens, pour vraiment promouvoir cette vision du milieu coopératif. Donc, on espère, finalement, que le centre international va voir le jour.

Maintenant, à la question spécifique : Comment on fait le financement des coopératives, est-ce qu'on devrait revoir... avoir des taux plus faibles?, je ne sais pas si c'est les taux ou si c'est l'accompagnement spécifique que l'on peut faire. Par exemple, les programmes que nous avons en place, qui font des aides plus directes aux organismes, ça nous permet justement de compenser ce genre d'initiative là. Je ne sais pas s'il veut peut-être préciser quelque chose.

M. Lamontagne : Bien, moi, ce serait seulement que je vous invitais, là, à regarder un peu comment ça se fait puis vraiment de s'assurer que les outils qui sont utilisés pour les aider, ils ne soient pas pris trop dans la machine technocratique, puis du tant de garantie plus 2 %, puis, quand on va à Desjardins, c'est un autre 2 %, puis finalement ça finit que les pourcentages qui s'appliquent, là, ce n'est pas viable. Je ne veux pas qu'on ait... Je fais juste vous dire de porter attention. Puis faites-vous sortir une couple de dossiers, comment c'est financé, puis peut-être que vous allez avoir des surprises. Puis, si vous êtes curieuse un peu, il y a peut-être des moyens d'aider, peut-être des moyens d'aider un peu. Ça va pour ça?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Ah! Oui. Excusez-moi. C'est parce que je pensais que... Oui, alors excusez-moi. Oui, je suis curieuse un peu, donc je vais pouvoir aller regarder ça. Ce que j'allais dire, par contre, c'est que c'est sûr que les taux que vous mentionnez paraissent élevés. Est-ce qu'on est capable de faire mieux? Moi, je pense qu'avec les aides qui devraient être disponibles, avec le travail qui se fait au niveau des coopératives chez nous, on devrait pouvoir faire mieux que ça pour nos coopératives. Mais, encore une fois, ça dépend, tout dépend du dossier, que je ne connais pas spécifiquement.

Je rappelle aussi que ces organisations-là, elles peuvent être accompagnées dans une... pas une réflexion stratégique, là, mais du conseil stratégique. Donc, on peut faire une évaluation des différents enjeux qu'elle a, on a des outils pour le faire, pour pouvoir lui dire : Bien, est-ce que, par exemple, vous avez des enjeux au niveau de votre financement, des enjeux au niveau des ressources humaines, des enjeux au niveau de la gouvernance?, différents outils qui existent, et vraiment de revoir... de proposer une comparaison avec les meilleures pratiques existantes. Donc, ça pourrait être également une approche au niveau de l'économie des coopératives ou de l'économie sociale, de manière générale.

Je pense que cet outil-là, qui a été mis en place il y a quelques... Ça ne fait pas si longtemps qu'on a cet outil d'évaluation. Ils vont me dire...

(Consultation)

Une voix : Cinq ans.

Mme Anglade : Ça fait que ça fait cinq ans que l'outil existe, mais il reste que c'est un outil qui est sous-estimé présentement, sous-estimé et, à mon avis, sous-utilisé. On pourrait l'utiliser davantage.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député, pour les dernières 15 secondes.

M. Lamontagne : Juste pour renchérir sur ce que mon collègue de René-Lévesque vous a demandé par rapport à recherche et développement puis en économie sociale. Je ne sais pas s'il faut changer la Loi des compagnies, là, mais juste cet aspect-là de pouvoir rendre accessibles les crédits d'impôt à plusieurs organisations en économie sociale, coopératives, là, sans tout virer à l'envers, là. Parce qu'à la base le crédit d'impôt non remboursable, il va à des organisations, peut-être, qui n'ont pas de revenus ou très peu de revenus, alors, que ce soit un OSBL ou que ce soit une compagnie. Ça fait que ça serait important de pouvoir apporter des modifications à ça.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, M. le député de Johnson. Ceci met un terme au troisième bloc du volet Économie sociale. Alors, on passe maintenant au dernier bloc de ce volet pour une durée de 14 min 30 s, et je reconnais ici la députée de Fabre.

• (21 h 20) •

Mme Sauvé : Merci, M. le Président. Alors, je vais reprendre mon élan précédent et continuer à parler de l'économie sociale. Alors, je mentionnais un peu la présence d'entreprises qui sont à Laval, et je veux en parler de façon un petit peu plus détaillée parce que vous allez voir la dualité de la mission, qui n'est pas simple, mais qui non seulement permet des emplois de qualité, mais aussi l'accomplissement des personnes dans une mission sociale à laquelle ils adhèrent.

D'ailleurs, avant de revenir sur les différentes entreprises d'économie sociale de Laval, je peux vous dire que j'étais un peu au coeur des réflexions qui ont eu lieu il y a plusieurs années à Laval, et on essaie toujours... À Laval, bien sûr, on a notre propre réalité, nos propres enjeux. Alors, à Laval, on voulait se donner une définition de l'économie sociale qui nous ressemblait. Ça a été une grande réflexion, une grande consultation. Ça a pris bien du temps, mais la définition de l'économie sociale à Laval révèle bien cette dualité très fragile parfois. Alors, ça dit ceci : «L'économie sociale est un concept qui combine les termes "économie" et "sociale" et qui signifie qu'une organisation de ce type poursuit la mission sociale tout en assurant la prise en charge d'impératifs économiques.»

Alors, un bel exemple de cela, dans un premier temps, dans le comté de Mille-Îles, il y a la ferme Jeunes au travail, qui permet à des jeunes qui ont été vraiment dans des difficultés de vie, dans un parcours de vie plein d'embûches, de

reprendre confiance en eux, de découvrir l'agriculture et de pouvoir, donc, reprendre leurs places soit en emploi soit vers un retour aux études. Écoutez, quand on parle de la ferme Jeunes au travail, c'est une fierté à Laval, et le taux de succès, c'est souvent autour de plus de 80 %, là, en termes, là, d'intégration socioprofessionnelle réussie de ces jeunes-là qui ont eu un parcours difficile. Premier bel exemple.

Deuxième, autre exemple, Textil' Art, dans le comté de mon voisin de Laval-des-Rapides, Textil' Art travaille au recyclage des textiles, qui a travaillé tellement d'alliances, tellement de projets. Ils ont développé, entre autres, un projet de français québécois. Ils ont un travail extraordinaire d'accompagnement des personnes immigrantes qui en sont à leurs premières expériences de travail, souvent, au Québec. Et, encore là, un taux de succès phénoménal. Donc, c'est vraiment... Et je suis certaine que mon collègue est bien fier de cette entreprise-là dans son comté. Alors, je les connais bien. L'Atelier de tri des matières plastiques, même chose. Encore une fois, c'est des participants travailleurs qui sont là, qui ont besoin d'un soutien de plus.

Et je vous dirais que, que ce soient des entreprises d'insertion ou entreprises d'économie sociale qui sont dans cette grande famille, c'est très clair qu'à chaque fois l'expérience concrète du marché du travail est un pas excessivement important pour leur développement de l'employabilité et un succès, après l'expérience dans l'entreprise d'économie sociale, un succès dans une autre entreprise du marché du travail. Alors, voilà pour Textil' Art, voilà pour l'Atelier de tri.

Alors, il y a le Café Le Signet, aussi, qui existe depuis quelques années, qui permet, encore là, non seulement l'intégration des personnes — qui est à Sainte-Rose, donc, dans le comté de mon collègue de Sainte-Rose — mais le Café Le Signet, c'est un lieu de rencontre, un lieu d'échange fort intéressant également.

Alors là, c'est sûr que je termine par mon comté, vous comprendrez, M. le Président, donc le Groupe d'entraide La Rosée, qui permet non seulement une popote, qui permet aussi la vente de meubles, et tout ça dans l'insertion des personnes qui sont loin du marché du travail et qui vivent une belle expérience très, très probante et très intéressante pour eux vers le marché du travail. Le Groupe d'entraide La Rosée, c'est vraiment une fidélité des participants travailleurs qui sont là, très engagés dans une gestion très serrée, et encore là un très beau succès.

Et puis il y a La Centrale des artistes, qui permet, donc, de favoriser le talent des jeunes artistes, qui est promoteur du festival Diapason, que nous connaissons tous très bien à Laval. Alors, un autre bel exemple de fierté pour la région.

Alors, vous aurez compris que je suis très peu fière quand je parle de ma région de Laval. Alors, c'est un peu un portrait, c'est des exemples très, très variés, mais qui démontrent un peu la diversité des secteurs, qui démontrent un peu l'action, la double action de l'économie sociale, autant à s'assurer de revenus autogénérés par l'activité économique que l'accompagnement qui amène à des succès des personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus intensif.

L'économie sociale, parlons du secteur de façon très large, c'est 7 000 entreprises au Québec et ce sont des mutuelles, des coopératives, quelques organismes à but non lucratif, 150 000 personnes, 150 000 emplois au sein des entreprises d'économie sociale au Québec. C'est à peu près 4 %, M. le Président, de l'emploi total au Québec. Un chiffre qu'il faut absolument retenir parce que c'est phénoménal : de 2002 à 2015, le chiffre d'affaires du secteur a doublé, alors donc on est passé de 17 milliards à 38 milliards. Donc, quand on parle de l'importance de ce secteur, quand on parle du rôle clé qu'il peut jouer dans la création d'emplois, je pense que l'exemple est assez probant.

Je voudrais vous parler du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, qui va m'amener un peu à la question à la ministre pour savoir un peu où est-ce qu'on en est dans l'état de situation, mais c'est vraiment un soutien important au mouvement coopératif, c'est 100 millions.

Alors, il y a bien, bien des mesures, il y a bien des actions qui sont prévues, parmi celles-là, l'accès aux marchés, très important, outiller les entreprises collectives à toutes les étapes de développement, parce que la croissance d'une entreprise, c'est souvent plus fragile que le démarrage, alors donc, pouvoir soutenir d'une belle façon. J'ai parlé d'insertion socioprofessionnelle et, bien sûr, de faire en sorte qu'il y ait une multiplication d'entreprises d'économie sociale dans les différents territoires.

Un aspect aussi qui est très important, c'est le Programme d'immobilisation en entrepreneuriat, qui poursuit sa lancée. Il y a une deuxième cohorte d'appels de projets au cours de la dernière année. Donc, quand on regarde le bilan, ça a permis de développer 23 projets pour une valeur de 20 millions, et 450 emplois ont été créés. Donc, ce n'est pas rien.

Un aspect très, très important, et c'est un enjeu dont on a suffisamment parlé dans l'actualité de la dernière année, la formation continue par rapport à l'économie sociale en aide à domicile. Donc, ça a été très important en 2016-2017, il y a eu à peu près 4 500 personnes qui ont été formées et qui travaillent dans les entreprises d'économie sociale.

Vous savez, M. le Président, moi, dans mon comté, il y a une culture familiale, il y a une culture, dans l'entreprise locale et l'entreprise sociale de mon comté, c'est beaucoup une question de famille, et, quand on a à se départir, bien, c'est toujours un enjeu, c'est toujours difficile. Alors, il y a une mesure qui m'interpelle particulièrement au niveau de la relève entrepreneuriale, et c'est vraiment ce qui est annoncé au budget, le programme... le nouveau programme de soutien financier à la reprise collective, qui est doté d'une enveloppe de 50 millions et qui permet d'offrir du financement à des conditions avantageuses pour le rachat complet ou partiel d'une entreprise.

Il faut parler du partenariat aussi avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, qui poursuit sa route, encore une fois, alors que l'entente a été reconduite pour cinq ans au 10 mars 2016, donc des années de plus.

Alors, beaucoup d'actions, beaucoup de développement, un pilier de notre économie à sa vocation double, sociale et économique, un plan d'action quinquennal qui est mis en place. J'aurai deux questions pour la ministre. La première, un état de situation sur le plan d'action, où on en est, et, deuxièmement, j'aimerais que vous parliez particulièrement de cette collaboration et du dialogue autant avec le conseil qu'avec le Chantier de l'économie sociale.

• (20 h 30) •

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la députée de Fabre. Alors, Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Anglade : Voilà une question fort intéressante, le dialogue entre l'économie sociale, le chantier, le chantier et les coopératives. La force du Québec, c'est notre capacité de développer justement ces coopératives et justement ce chantier social là. Mais c'est qu'il y a eu comme deux voies parallèles qui ont été tracées : alors, le CQCM, qui est davantage orienté au niveau des coopératives, et l'économie sociale.

Au niveau des coopératives, beaucoup de discussions quant à leur développement, quant à leur financement. Dans le plan d'action, il y a plusieurs éléments qui ont été mis de l'avant pour les encourager, pour les faire croître. Elles ont un rôle important à jouer en matière de relève aussi parce que, comme vous le savez, il y a beaucoup d'entreprises qui vont céder les rênes des... pas les entreprises, en fait les présidents et présidentes d'entreprise qui vont céder leurs rênes. Une option pour considérer cette relève, c'est justement le mouvement coopératif avec la formation de coopératives pour prendre la relève. Donc, un rôle essentiel qu'elles ont à jouer maintenant, mais surtout pour la suite des choses, d'autant plus que, dans les régions, ça nous permettrait d'avoir un ancrage réel par rapport à des possibilités de délocalisation, etc.

Donc, ce sont vraiment des organisations qui sont très structurantes. Elles sont tellement structurantes qu'on a besoin de les développer davantage et de faire en sorte qu'il y ait un meilleur maillage qui se fasse à travers toutes les coopératives d'ailleurs. Vous savez qu'il y a eu, à plusieurs... je ne sais plus on est rendu à quelle édition, mais, cette fois-ci, il y avait 3 000 représentants lors du sommet des coopératives ici, à Québec, qui venaient d'une dizaine de pays qui étaient représentés, et qui montre, un, le pouvoir de création du Québec, parce que c'est quand même une initiative québécoise, et la force du rayonnement de cette attraction-là avec les gens qui se déplacent ici pour y venir.

Ce sommet-là, pour qu'il continue d'exister, pour qu'on continue à bénéficier des meilleures pratiques et pour qu'on continue, dans nos propres programmes, à déployer ces meilleures pratiques, on va constituer un centre mondial, un centre international des coopératives et dont le siège social serait ancré ici, au Québec. Et je rappelle que le Québec est un endroit, au Canada, où il y a le plus de sièges sociaux d'organisations internationales. Donc, ça viendrait renforcer encore l'aspect international du Québec sur ces questions-là. Et il y a des montants d'argent qui ont été accordés dans le dernier budget.

Au niveau des pôles d'économie sociale, on a eu plusieurs rencontres pour revoir leur financement, puis des choses qui m'apparaissent évidentes qu'il fallait faire, des gestes concrets ont été posés, notamment la complexité de la reddition de comptes, hein? Quand on parle de plan d'action spécifique, il y avait une reddition de comptes qui était... Parfois, on se demande si on demande une reddition de comptes à une entreprise, une multinationale ou si on en demande une à une entreprise d'économie sociale qui a un employé. Alors, on a revu... on vient juste d'ailleurs de finaliser ça, là, j'ai signé ça il y a quelques jours sur mon bureau, où on revoit la reddition de comptes pour simplifier le tout pour les entreprises d'économie sociale. Et, en plus de simplifier la reddition de comptes, c'est de leur donner davantage de moyens pour pouvoir réussir, d'où la bonification qui a été apportée cette année dans le budget, dont parlait mon collègue de René-Lévesque tout à l'heure. Donc, ce sont les gestes concrets que l'on a posés.

Maintenant, je crois qu'il y a un dialogue à maintenir, à poursuivre, à développer entre nos différentes filières, qui serait au bénéfice de l'ensemble des Québécois. Et moi, je suis partie prenante pour l'ouverture de ce dialogue-là. Alors, toute personne qui veut se joindre à moi pour contribuer à cet effort, bien, est bienvenue. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Fabre, pour les dernières 30 secondes.

Mme Sauvé : Je vais remercier la ministre pour sa réponse. Merci beaucoup.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie. Alors, ce qui reste de temps, on pourra le transférer dans le deuxième volet.

Alors, la commission suspend ses travaux pour quelques instants afin de procéder à l'étude de crédits budgétaires du volet économique... numérique. Alors, je suspends la séance pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 20 h 34)

(Reprise à 20 h 36)

Le Président (M. Busque) : Alors, à l'ordre s'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix : ...

Le Président (M. Busque) : S'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, rebonsoir. Alors, la Commission de l'économie et du travail reprend ses travaux.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Économie numérique du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice 2017-2018.

Alors, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Jean (Chicoutimi) remplace M. Leclair (Beauharnois).

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie. Alors, puisque nous avons débuté nos travaux à 20 h 35 et qu'une période d'une heure doit être consacrée à l'étude de ces crédits ce soir, est-ce que j'ai le consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 21 h 35?

Une voix : Avec plaisir.

Économie numérique

Discussion générale

Le Président (M. Busque) : Merci beaucoup. Alors, comme nous n'avons pas de remarques préliminaires, je suis dès maintenant prêt à reconnaître une période d'intervention de l'opposition officielle. Alors, Mme la députée de Chicoutimi, la parole est à vous.

Mme Jean : Merci, M. le Président. Bonsoir. Je suis la seule à être neuve dans le groupe. Bonsoir, tout le monde.

Économie numérique, vous savez, M. le Président, je viens du milieu technologique, plus précisément dans les TIC, c'est mon profil d'affaires, et, au printemps 2016, lorsque la ministre a annoncé un plan d'action numérique, moi, je me suis dit : Enfin! J'ai salué cette arrivée-là. On l'attendait depuis longtemps, un plan numérique, un plan d'action numérique, et je dois vous avouer que j'ai été assez déçue lorsque j'ai feuilleté, j'ai regardé le fameux plan d'action numérique. Je l'ai ici avec moi. Je l'ai fait imprimer en noir et blanc. D'ailleurs, quand on le lisait, on avait plus l'impression, en fait, de regarder une brochure promotionnelle qu'un plan sérieux d'action, à mon avis, et, pour ça, j'ai été vraiment déçue comment il était fait. Ça faisait vraiment marketing promotionnel, et, pour moi, un plan d'action, c'est un plan sérieux, et il aurait dû y avoir une présentation sérieuse dans laquelle on se retrouvait sérieusement dans les actions qui étaient prévues.

Dans le plan en question, d'ailleurs, je veux relever une utilisation de «buzzword», qui est très à la mode, là, le terme numérique, je pense que ça vaut la peine de le souligner. Moi, en tout cas, j'ai remarqué, dans le plan en question, on parle de numérique, mais alors là de toutes sortes de façons. On parle d'économie numérique, de stratégie numérique, on parle de l'ère numérique, de la vision numérique, on parle du virage vers le numérique — puis je n'ai pas fini, hein — l'avenir numérique, un que j'aime beaucoup, l'excellence numérique, la compétence numérique, l'intensité numérique. On a eu les entreprises numériques, et le dernier que j'ai vu, c'est les infrastructures numériques. Je trouve ça un peu étrange ou un peu utilisé à outrance, le terme «numérique», parce que ça devient un peu vexant puis insultant, pour les entreprises qui font du vrai numérique, d'utiliser ce terme-là à toutes les sauces, comment il a été utilisé dans ce plan d'action d'économie numérique.

Ceci dit, je regarde ça, il y a des chiffres, des chiffres et des chiffres, toutes sortes de chiffres. C'est un plan d'action, cinq axes d'intervention, trois objectifs, 28 mesures. On nous donne des chiffres et des chiffres. J'en trouve un que je trouve intéressant, 200 millions de dollars qui est prévu dans ce plan d'action numérique là. Le 200 millions de dollars, voilà ma question pour la ministre, 200 millions de dollars pour le plan d'action d'économie numérique, j'aimerais savoir aujourd'hui où est cet argent-là. Où est-ce qu'on est rendus avec cet argent-là? Où est-ce qu'il a été investi?

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

• (20 h 40) •

Mme Anglade : Je pense que je vais d'abord revenir, M. le Président, si vous me permettez, sur le préambule. Peut-être que la députée de Chicoutimi voudrait déposer ce qu'elle présente comme étant le plan d'action en économie numérique et nous dire exactement... Quand elle nous dit : Il y a des mots, il y a des mots, il y a des mots; après, il y a des chiffres, il y a des chiffres, il y a des chiffres; bien, heureusement qu'il y a des mots puis qu'il y a des chiffres, parce que, le plan d'action, l'objectif, c'est justement d'expliquer les chiffres que l'on veut déployer.

Puis elle nous dit, la députée de Chicoutimi : Ah! bien, vous savez, c'est vraiment vexant pour les gens qui sont dans le domaine du numérique de lire le mot «numérique», vexant. Alors, quelles sont les personnes qui oeuvrent dans le numérique? Pour arriver à ce plan d'action là, qui avons-nous consulté? Bien, on a consulté Pierre Boucher, qui fait de la recherche et de l'innovation chez Ericsson; Sylvain Carle, qui est chez FounderFuel, Real Ventures. Je vais regarder la liste des personnes qui étaient impliquées : le CEFRIO, TechnoMontréal, les gens de C2 Montréal, l'École des technologies supérieures, toutes ces personnes qui ont contribué à développer ce plan d'action en économie numérique.

Lorsqu'elle dit que c'est insultant, je pense que ce qui est insultant, c'est de regarder la liste de ces personnes-là qui oeuvrent justement dans le numérique, qui ont travaillé à ça et après que quelqu'un arrive puis dise : Ah! bien, ce n'est pas pertinent, et puis c'est un mot qui est galvaudé. En fait, j'aimerais dire que je pense que le mot «numérique» est loin d'être galvaudé. On devrait l'utiliser davantage, on devrait l'utiliser de manière beaucoup plus fréquente pour que finalement tout le monde prenne l'ampleur et la nécessité d'intervenir dans le domaine du numérique.

Lorsque l'on parle du plan d'action en économie numérique, évidemment, le plan d'action, ce 200 millions était sur une période de trois ans. Des actions concrètes qui ont été posées, je vais vous en nommer une en particulier : l'intervention qu'on a faite avec le Conseil québécois du commerce de détail. Depuis des années, le Conseil québécois du commerce de détail souhaite qu'il y ait une action avec le gouvernement. Lorsqu'on a annoncé qu'on faisait un plan avec le Conseil québécois du commerce de détail, ça a été salué par le conseil de... le président, et M. Léopold Turgeon a même déclaré que c'était un moment historique. On veut accompagner les entreprises pour qu'elles puissent justement se numériser dans le domaine du commerce de détail. On a développé le plan de match avec eux pour que ça réponde vraiment aux besoins des petites entreprises.

Tout à l'heure, la députée de Chicoutimi a fait un long préambule sur l'importance des PME. Bien, justement, lorsque l'on prend des mesures spécifiques pour les PME, voilà ce qu'on a développé avec le Conseil québécois du commerce de détail. Donc, c'est des mesures qui sont très concrètes, très spécifiques, qui répondent aux besoins des entreprises et qui vont vraiment dans le sens du développement du numérique.

Maintenant, si vous voulez spécifiquement parler des phases...

Le Président (M. Busque) : ...la ministre, un instant. Oui, Mme la députée.

Mme Jean : Est-ce que je peux avoir la réponse à ma question? Où est rendu le 200 millions?

Le Président (M. Busque) : Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, elle veut avoir sa réponse sur où est rendu le 200 millions?

Mme Jean : Oui.

Mme Anglade : Qu'est-ce qui a été exactement dépensé jusqu'à présent sur le 200 millions? Le montant total... Alors, dans le budget, sur le 200 millions, la première année, ce qui devait être accordé, c'était 10 millions la première année, sur le 200 millions au complet. Donc, sur 2016-2017, c'était 10 millions qui devaient être accordés. Sur les 10 millions qui étaient au budget, il y a 9 millions qui ont été dépensés. Si c'est le chiffre exact que vous souhaitez, le voilà.

Maintenant, le 200 millions s'étend sur les deux prochaines années. Comme vous savez, nous allons déposer la stratégie du numérique à l'automne, et il y aura un déploiement plus spécifique pour le reste des 200 millions.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Oui, merci. J'aimerais juste peut-être préciser les commentaires qui ont été émis par les gens, justement, du commerce au détail suite à l'annonce qui avait été faite. On parle de M. François Roberge, P.D.G. de La vie en rose, ou de son commentaire par rapport à l'argent qui a été mis en économie numérique pour le commerce au détail. Il mentionnait : «C'est un début, c'est insuffisant. Encore une fois, ça montre que notre industrie n'est pas prise au sérieux, mais au moins la porte est un peu ouverte.» On ne peut pas dire que c'est un grand emballement.

Chantal Glenisson, P.D.G. de l'Aubainerie, je vais vous lire qu'est-ce qu'elle a dit : «Ce n'est pas suffisant pour lancer un site. C'est impossible de faire quelque chose avec ça. Les montants alloués sont seulement pour fournir un accompagnement aux petites entreprises. Il devrait y avoir un support pour le développement et le lancement de leur site, car c'est ça qui est onéreux.»

Gilles Fortin, de Tristan : «Il ne faut vraiment pas connaître le Web pour penser qu'on peut faire quelque chose avec 3 500 \$. C'est ce que ça coûte juste pour ouvrir un dossier.»

Ça, c'est quelques commentaires qui ont été faits par rapport à l'annonce sur, justement, l'investissement fait au commerce au détail, trop peu par rapport aux besoins, qui est annoncé dans ce... qui est nécessaire dans ce marché-là, dans ce monde-là. Donc, c'est pour le mettre un peu en perspective. Ce n'était pas une question, c'est pour le mettre un peu en perspective.

J'aimerais que la ministre, dans le plan d'action, me précise comment le plan d'action contribuera à faire la croissance des manufacturiers québécois. Parce que c'est mentionné que c'est l'intention, de participer à la croissance et le potentiel d'exportation des manufacturiers québécois. J'aimerais savoir sa vision. Comment le plan d'action d'économie numérique va arriver à ça pour les manufacturiers?

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : J'aimerais noter le grand paradoxe de la députée de Chicoutimi. Elle nous a parlé tout le long, depuis le début des crédits, de l'importance des petites entreprises, tout le long de l'importance des PME. Lorsque l'on parle du plan d'action qu'on a présenté avec le Conseil québécois du commerce de détail, ce sont les petites entreprises que l'on... les petites entreprises qui ne sont pas les grands joueurs du commerce de détail. Les commentaires qui ont été formulés, c'est par des grandes entreprises. Les entreprises que l'on souhaite rejoindre, ce sont les plus petites, hein? On n'a qu'à penser à La Librairie de Verdun qui, elle, voit là-dedans un moyen très concret d'être accompagnée.

Alors, ou bien donc on aide les petites entreprises et on répond à la question initiale de la collègue de Chicoutimi de dire que c'est important de s'occuper de nos petites entreprises, ou bien donc on s'occupe des grandes entreprises, mais on ne peut pas faire les deux puis jouer sur les deux tableaux. Si on pense que c'est important, les petites entreprises, bien, c'est exactement ce que l'on fait avec le plan d'action en économie numérique.

Maintenant, sur la question des...

Mme Jean : ...

Le Président (M. Busque) : Un instant! Un instant, Mme la députée. La parole maintenant est à la ministre. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Maintenant, sur la question des manufacturiers, tout manufacturier aujourd'hui se doit de penser au numérique. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de lancer toute l'initiative sur le manufacturier innovant. Le manufacturier innovant, c'est quoi? Peu important les secteurs, peu importe le secteur d'activité, on a besoin de passer au 4.0 dans toutes sortes de domaines, notamment dans le domaine du numérique, hein? Et donc, lorsque l'on prend le plan d'action en économie numérique, au-delà de même du plan d'action en économie numérique, on a 825 millions de dollars qui sont présentement sur la table, dont 400 millions ont déjà été investis pour transformer, justement, nos manufacturiers pour qu'ils soient innovants, 242 projets qui ont été lancés dans les différentes régions du Québec, où là on parle de la numérisation, de la modernisation, de nouvelles technologies.

Donc, à travers toutes les politiques économiques que nous avons, nous mettons une emphase sur le numérique. La stratégie du numérique, avec le 200 millions, vient bonifier ça là où nos autres stratégies ne sont pas capables de répondre à un besoin spécifique à la demande. C'est de cette manière-là qu'il faut regarder le manufacturier, et qui va permettre la transformation et la modernisation de notre économie.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Jean : Merci. J'aimerais savoir... Pour le 200 millions ou les 100 quelques millions qu'il reste pour les deux prochaines années, est-ce qu'on peut savoir comment un entrepreneur ou un promoteur qui a une idée, justement, dans le domaine numérique peut participer ou peut savoir comment accéder à ces montants-là ou à cette somme-là pour pouvoir mettre en oeuvre un projet qui s'inscrirait dans l'économie numérique?

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : Avec votre consentement, je vais maintenant céder la parole à la personne qui s'occupe spécifiquement du plan d'action sur les prochaines années, le sous-ministre associé.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le sous-ministre, je vais vous demander de vous identifier, s'il vous plaît.

M. Dubuisson (Philippe) : Philippe Dubuisson, sous-ministre associé au ministère.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. Dubuisson. À vous la parole.

• (20 h 50) •

M. Dubuisson (Philippe) : Bonjour à tous. Le plan, juste une précision, c'est un plan sur cinq ans, de 200 millions, donc 10 millions la première année, 17, 17, 17, 17 les quatre années suivantes et... Ah! pardon, je n'étais pas sur la bonne ligne, là. C'est parce que je n'ai pas mes lunettes pour voir les chiffres de proche, alors c'est un petit peu difficile, là. Alors, le grand total, pardon, 30 millions la deuxième année, 37, 44, 44, pour un total, donc, comme on disait, de près de 200 millions, soit 187 400 000 \$.

Mme Jean : Mais ma question est le comment on peut y accéder. Comment un promoteur qui a un projet qui s'inscrit dans l'économie numérique peut penser déposer un projet ou...

M. Dubuisson (Philippe) : Bien, ça dépend du promoteur, ça dépend du projet, ça dépend de l'entreprise, etc. Il y a 28 mesures dans le plan d'action. Alors, si c'est une entreprise de commerce de détail, il y a de l'accompagnement pour les entreprises de commerce de détail. Si c'est une entreprise manufacturière, il y a de l'accompagnement pour les entreprises manufacturières. Alors, vous pouvez consulter le plan, il y a 28 mesures. C'est un plan qui est très, très concret, c'est des mesures extrêmement concrètes, qui ont été développées avec l'industrie, avec les différents secteurs. Alors, il y a des mesures pour les start-up, il y a des mesures... Alors, ça dépend dans quelle situation se trouve l'entreprise.

Mais le but de la stratégie, c'est vraiment l'appropriation du numérique par les entreprises. On constate que les investissements dans les TIC, au Québec, sont plus faibles qu'en Ontario et un peu plus faibles que la moyenne canadienne, et le but, c'est vraiment de faire en sorte que les entreprises s'approprient le numérique, peu importe le secteur. Alors, que ce soit le commerce de détail, que ce soit le manufacturier, le défi, c'est là. Si on veut attaquer le défi de la productivité, le défi de la compétitivité, qui est très important au Québec étant donné qu'on est une économie exportatrice, il faut que les entreprises s'approprient le numérique, et le plan est basé là-dessus. Le fil conducteur de toutes les mesures, c'est l'appropriation par les entreprises.

Maintenant, la mesure va dépendre du secteur, va dépendre de l'état de situation de l'entreprise. Les entreprises ne sont pas toutes au même niveau, non plus, au numérique. Certaines sont assez avancées mais doivent passer à l'étape, par exemple, de la robotisation ou des choses comme ça. D'autres, ça va être les premières étapes au niveau de la gestion des ventes, gestion des fournisseurs, etc. C'est pour ça que les entreprises qui viennent nous voir par les directions régionales doivent d'abord faire un ACS, un accompagnement de conseil stratégique, une évaluation stratégique, et là on évalue les besoins de chacune des entreprises. On évalue ses besoins, on évalue son stade de développement là-dedans. Elles doivent ensuite faire un audit numérique. Après ça, il y a un accompagnement de son plan de développement numérique et par la suite il y a des programmes qui vont venir financer l'acquisition, soit le programme Essor ou d'autres programmes, qui vont venir financer l'acquisition d'équipement, crédit d'impôt, etc.

C'est pour ça que, tantôt, quand on disait, sur... Bon, certains ont dit que ce n'était pas beaucoup pour le commerce de détail. Ces mesures-là pour le commerce de détail, c'est strictement l'accompagnement. C'est ça que les entreprises

nous demandent. Elles nous demandent... Nous, elles disent, on est une PME, je n'ai pas un «chief information officer», je n'ai pas tout le personnel qualifié dans mon entreprise. J'ai besoin d'aide, j'ai besoin de comprendre ce que j'ai de besoin. Puis, comme ça arrive souvent, beaucoup nous ont dit, dans les consultations : J'ai l'impression des fois qu'on veut me vendre une Cadillac en termes d'équipement informatique, alors que j'aurais juste besoin d'une Toyota. Beaucoup nous ont dit ça, et on paie des prix de fou pour de l'équipement, etc.

Alors, ils ont besoin de conseils, d'accompagnement, et c'est beaucoup ça qu'on fait à travers le plan, que ce soit le commerce de détail, les manufacturiers, l'aérospatiale, avec les mesures MACH, FAB, etc. Mais peut-être que je prends trop de temps.

Le Président (M. Busque) : Non, ça va. Je vous remercie, M. le sous-ministre. Mme la députée, il vous reste 50 secondes.

Mme Jean : 50 secondes. Bien, j'aurais eu une ou deux questions sur le programme branché. L'intention du programme branché, est-ce que c'est de fibrer le Québec au complet pour donner accès à Internet haute vitesse, de mettre ça par la fibre?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est définitivement une des voies, l'objectif étant vraiment qu'il y ait le meilleur système possible pour obtenir, là, le 30 mégabits, le 50 mégabits, ultimement, qui est la nouvelle norme du CRTC pour 2021. Nous, on avait l'objectif d'avoir un 30 mégabits, puis vous avez vu comme moi que le CRTC est déjà à 50 mégabits, mais c'est définitivement une des voies pour y arriver.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, Mme la ministre. Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Alors, ça complète le temps imparti au premier bloc. Nous allons maintenant passer au deuxième bloc, bloc de la partie gouvernementale, pour une période de 14 min 30 s, et je reconnais M. le député de Saint-François.

M. Hardy : Merci, M. le Président. Bonsoir, Mme la ministre. Bonsoir, tout le monde autour de la table, les collègues, les gens qui accompagnent la ministre aussi.

Moi, je vais vous parler du programme Québec branché. Le programme Québec branché, c'est un des piliers du Plan d'action en économie numérique et de la future stratégie numérique du Québec qui a été annoncée dans le discours sur le budget de mars 2016. Il a été annoncé 100 millions d'investissement sur cinq ans. Ceci, c'est pour améliorer le service en région.

Comme vous le savez, Mme la ministre, vous vous êtes déplacée pour venir annoncer cette belle annonce nationale à Saint-Malo, dans le comté de Saint-François, qui est chez moi, chez J.M. Champeau, l'usine de sciage de bois, et c'est vraiment gros, c'est très gros et c'est très propre là-bas, comme on a vu. Et puis je remercie les propriétaires de nous avoir reçus cette journée-là. J'en profite aussi pour saluer M. Jacques Madore, qui est le préfet de la MRC de Coaticook et maire de Saint-Malo, ainsi que les autres maires qui étaient présents aussi, de ma MRC.

Lors de cette annonce, on peut dire que les gens qui ont cru en cette annonce y ont vu l'importance aussi de cette annonce, ils ont été généreux de leur temps, d'être présents. M. Richard Lehoux, de la Fédération québécoise des municipalités et maire de Saint-Elzéar, il y a aussi Mme Claudette Simard, préfète de la MRC de Charlevoix et mairesse de Saint-Urbain, qui se sont déplacés à Saint-Malo pour venir faire l'annonce — Saint-Malo, c'est près de Coaticook — l'annonce faite sur un territoire qui n'a pas d'Internet et que la téléphonie cellulaire où la réception est très médiocre ou nulle à certains endroits... vraiment, ils ont besoin de ce service pour le commerce et le résidentiel.

J'ai oui dire que des commerces qui sont dans le coin de Saint-Malo, Dixville, Saint-Herménégilde, il faut qu'ils descendent à Coaticook pour pouvoir communiquer avec l'Internet pour leurs clients situés aux États-Unis ou à travers la province de Québec. Actuellement, il y a près de 340 000 foyers québécois qui n'auraient pas accès à Internet ou disposeraient d'une connexion médiocre. Le branchement d'un territoire à Internet haute vitesse apporte plusieurs avantages sur le plan économique, culturel et social. Il s'agit d'un important moteur de développement économique pour le Québec et ses régions. On l'a remarqué sur mon territoire, là, dans mon comté, il y a plusieurs places qui ne l'ont pas, et puis c'est surtout aussi sur le côté des frontières américaines, avec les montagnes, tout ça, il n'y a rien qui passe dans ce coin-là.

Ce programme a pour but de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situés en milieu rural un service Internet haute vitesse. Ce service doit être de qualité et à un coût comparable aux services offerts en milieu urbain. À noter que le projet Québec branché se matérialise en collaboration avec le programme Brancher pour innover du gouvernement fédéral. Le programme Brancher pour innover investira 500 millions d'ici 2021 dans le cadre de son programme d'innovation.

La date maximale de dépôt des projets était le 20 avril dernier. Maintenant que l'appel de projets est terminé, je demanderais à Mme la ministre : Sommes-nous en mesure de constater l'ampleur du succès de Québec branché?

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député de Saint-François. Alors, Mme la ministre.
• (21 heures) •

Mme Anglade : Alors, merci. Merci de me rappeler cette annonce dans le domaine du bois. C'est approprié, cette semaine, de parler de ça. Pourquoi? Parce que, quand on parle de vieille économie, puis d'ancienne économie, puis d'économie nouvelle, il n'y a pas... pour moi, il y a une seule économie, puis elle se transforme. Et, quand on parle de

numérique, c'est aussi dans le domaine de la foresterie, qui a bien besoin aussi de se moderniser. On parle beaucoup de bois d'oeuvre, mais il y a autre chose aussi que le bois d'oeuvre.

Québec branché, on parlera de succès finaux lorsqu'on aura déployé tous ces projets-là. Il y a eu un appel à projets qui a été fait en janvier pour le mois de mars. Au mois de mars — vous parlez de la FQM tout à l'heure — en discussion, en concertation avec la FQM et avec le fédéral, puisque nous faisons ça ensemble, on a décidé de prolonger le projet pour nous assurer que toutes les régions du Québec pouvaient obtenir assez de temps pour soumettre leurs projets. Il y a trois semaines, il y avait environ une quinzaine de projets déposés, une vingtaine de projets déposés à ce moment-là, et la date limite était la semaine dernière. Et le constat qu'on doit faire, c'est que c'est positif, puisque nous avons finalement reçu 240 projets pour l'ensemble des régions du Québec, minimum de cinq projets dans chacune des régions.

Les projets, donc, qui sont déposés vont être étudiés en détail. L'objectif, c'est de pouvoir... Bien, d'abord, il va falloir regarder les chevauchements de ces projets-là. Et il va y avoir des chevauchements par définition. Donc, il va falloir décider desquels projets vont être choisis, sélectionnés en fonction des critères qu'on s'est donnés. Et par la suite on pourra annoncer le déploiement en marge de la Stratégie du numérique à l'automne.

Ces projets vont donc permettre une connexion haute vitesse. Il faudra comme premier critère, évidemment, avoir de rejoindre les citoyens là vraiment où c'est très, très mal desservi et où ce n'est pas nécessairement rentable d'y aller. Donc, évidemment, il va y avoir une priorité qui va être donnée à ça. Il y a une coordination qui se fait entre le provincial et le fédéral. Le fédéral accorde 500 millions de dollars pour le programme à travers le Canada. De ces 500 millions de dollars, on peut estimer qu'on va avoir environ 125 millions. Donc, combinés aux 100 millions que nous avons, ça fait au-delà de 200 millions, et nous allons donc avoir une étude plus... une vision plus approfondie de ce que ça représente.

Peut-être le dernier point que je mentionnerais, c'est que la dernière étude de l'Institut de la statistique du Québec sur la cartographie québécoise de l'Internet haute vitesse remonte à 2013, donc elle n'est pas... Je peux bien vous répéter qu'il y a 90 % des foyers qui sont branchés à haute vitesse, ce que ça signifie, c'est que 90 % des foyers sont branchés à du cinq mégabits par seconde en 2013. Ça ne répond pas à la question actuelle. Avec l'actualisation de ce qu'est en train de faire l'Institut de la statistique pour cet été, on va avoir, donc, une cartographie complète de ce qui existe réellement. On va pouvoir superposer cette cartographie aux projets qui nous ont été soumis et, de là, avoir une idée totale, claire, précise de la situation du Québec et surtout de comment elle va se transformer avec le déploiement des projets. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Saint-François.

M. Hardy : On sait que la connexion Internet dans les régions représente un enjeu pour plusieurs municipalités du Québec, puis la majorité d'entre elles sont des petites municipalités. Comment ont-elles été accompagnées dans l'élaboration de leurs projets? Parce qu'on sait que le document était très, très... comment... pas dur à remplir, mais très, très... C'est ça, il était dur à remplir. Est-ce qu'on les a aidées? Est-ce qu'on leur a donné de l'information pour qu'ils puissent le compléter complètement?

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député de Saint-François. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, évidemment, on a eu, dès le départ... Ces projets-là ne sont pas simples, hein, vous venez de le dire, c'est assez complexe. Et parfois ce sont des groupes, des municipalités qui sont réunis pour répondre à ces projets-là. Et on sait que c'est complexe. C'est la raison pour laquelle on a voulu avoir un accompagnement, effectivement. Il y a une équipe qui a été à pied d'oeuvre pour répondre aux questions des... pas des citoyens, mais des citoyens qui coordonnaient l'effort pour déposer leurs projets. Il y a eu aussi un effort fait à travers les directions régionales pour les informer de comment soutenir... la manière dont on pouvait soutenir le dépôt. Il y a eu des contacts... j'allais dire quotidiens, mais en fait des contacts réguliers, je devrais dire plutôt, avec la FQM, donc, pour être certains qu'au bout du compte il puisse y avoir des projets qui soient déposés.

Ma plus grande crainte, c'était de dire : On fait ce programme-là, puis après ça il n'y a personne qui dépose de projet. Alors, on a voulu se donner toutes les chances pour réussir. Et le constat qu'on doit faire, c'est quand même qu'à 240 projets on est bien, puisque, lorsqu'on regarde ce qui se passe dans le reste du Canada, le Canada a soumis... on a procédé à cette demande-là pour le Canada, et, à travers Canada, le Québec a déposé 30 % des projets. Donc, je pense qu'on a eu une très bonne réponse de la part du Québec, qui va nous permettre d'avoir une bonne vision de ce qui se passe pour... bien, en fait, une bonne idée de l'impact réel que va pouvoir avoir Québec branché quand on va le déployer.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre.

M. Hardy : Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Busque) : Pardon?

M. Hardy : Il reste combien de temps?

Le Président (M. Busque) : Il reste 4 min 20 s.

M. Hardy : Bien, j'en profite, là, pour vous remercier de vous être déplacée dans une région éloignée où est-ce qu'on était pour cette annonce-là et puis je réitère toujours mon invitation : quand vous allez revenir dans le coin de

Coaticook, on va aller manger une bonne crème glacée qui est très aimée à travers la province de Québec. Ça fait que je vous remercie et, M. le Président, je mettrai le restant du temps pour le prochain bloc.

Le Président (M. Busque) : Oui, d'accord, M. le député de Saint-François, on peut faire ça.

M. Hardy : Merci beaucoup.

Le Président (M. Busque) : Alors, puisque nous transférons la balance de temps au prochain bloc, nous allons passer au troisième bloc, celui du bloc de la deuxième opposition, pour 11 min 30 s, et je reconnais M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Mme la ministre, brièvement, je vais revenir sur mon affaire d'urgence ce matin, là. Vous savez, moi, je me suis en venu en politique parce que j'ai comme été pris de panique un peu pour mes enfants, où on s'en allait, puis je me dis : Quelle sorte de Québec on va leur livrer?

Quand je parlais de chantier ce matin, là, tantôt, je pensais à Expo 67 puis je pensais à Philippe de Gaspé Beaubien, quand il racontait qu'à un moment donné, à quatre ans ou à quelques années, là, de quand est-ce que ça devait commencer, là, ils se sont mis là puis ils se sont dit : Telle date, ils vont commencer à arriver, là, puis tout s'est bâti à partir de ça.

Alors, quand je parle d'urgence dans votre projet, ce matin vous m'avez dit : M. le député de Johnson, vous avez dit, c'est 2021, ça, c'est notre date, là, où ça va être fait à la grandeur du Québec, puis on va être à 30 mégabits, ou quelque chose comme ça, là. Moi, la question de chantier ou d'urgence, ce serait, là : aujourd'hui, on met une date puis on s'organise pour arriver à cette date-là.

Est-ce que, présentement, de la façon qu'on procède... Vous avez été dans des grandes entreprises auparavant, là, toute l'organisation du travail, la gestion de projet, tout ça, là. Êtes-vous sûre que c'est la meilleure façon pour arriver à terme, mettons, telle date en 2021, pour qu'on ait fait ce qu'on avait à faire? Parce que, chaque journée qu'on n'est pas câblé comme il faut l'être, vous savez qu'on recule.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, M. le député de Johnson. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : La question, c'est : Est-ce qu'on a la meilleure proposition? Moi, ce qui m'importait dans le déploiement, c'était de nous assurer qu'on allait couvrir toutes les régions, puis que tout le monde allait être à bord, puis que rapidement on allait avoir une idée claire de ce que représentait le projet. Et là, avec ce que l'on a fait, on s'est assurés de créer le lien avec le fédéral rapidement. Je vous rappelle que le Québec est vraiment la province qui travaille avec le fédéral main mis la main pour avoir le déploiement de l'argent du fédéral. Donc, on est alignés avec le fédéral pour avoir l'argent, on est alignés sur le Québec, on a toutes les régions avec nous, on a les municipalités avec nous, on a une révision complète de la situation actuelle pour cet été, et là on a tout en main pour pouvoir déployer. S'il nous manque quelque chose, il faudrait qu'on me dise c'est quoi, parce que, là, on a tout en main pour déployer.

À partir du moment où on a tout en main pour déployer, après ça c'est comment est-ce qu'on le déploie. Je vous rappelle que le CRTC a dit : Pour 2021, c'est 50 mégabits par seconde. Mais 50 mégabits par seconde, c'est la norme, il va falloir qu'on se rende là de toute façon, il va falloir qu'on se rende là et que, dans les différentes régions, ceux qui s'occupent d'être des fournisseurs de services puissent répondre à cette demande.

Il y a une citation de Telus qui dit que le programme que nous avons présentement... puis là je vais lire exactement : «L'apport du fédéral et du provincial aura nécessairement un effet de levier pour que Telus puisse devancer ses investissements. Ça pourra couper de moitié les délais qu'avait prévu le fournisseur dans ses plans d'étendre son réseau dans les rangs éloignés.» Ça, ça vous donne une idée qu'on crée cet effet de levier là. Tout le monde veut se rendre, mais là, ce n'est pas des farces, hein, on dit : «Réduire de moitié les délais prévus».

Donc, on est en mouvement. Je ne sais pas si c'est Expo 67, mais l'idée là-dedans, c'est que tout le monde puisse nous regarder sur un ordinateur à débattre de ça en 2020 partout au Québec, puis on pourra avoir ces crédits-là dans tous les foyers québécois.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : ...son casque jaune sur la tête, là, puis qui coordonne tout ça, puis qui fouette tout son monde pour qu'on y arrive.

Mme Anglade : Est-ce que je les fouette...

M. Lamontagne : Une autre question dans le même dossier, Mme la ministre. On parle d'Internet haute vitesse. Qu'en est-il de tout le volet cellulaire? Moi, je fais juste regarder, moi, dans le comté de Johnson, écoute, Centre-du-Québec, je suis à 100 kilomètres de Montréal, je me promène puis je perds mon téléphone quand je me promène d'une ville à l'autre. Alors, j'imagine, quand on s'en va... il y a des endroits au Saguenay—Lac-Saint-Jean, partout... Alors, est-ce que c'est des choses qu'on arrime ensemble? Est-ce que ça fait partie... Parce qu'on n'en entend pas parler, mais qu'est-ce qu'on peut entendre là-dessus? Sans prendre cinq minutes, j'ai juste quelques minutes avec vous, là.

Le Président (M. Busque) : Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.

• (21 h 10) •

Mme Anglade : 30 secondes, 30 secondes. De manière très, très spécifique, le cellulaire dépend énormément du fédéral, hein? C'est le CRTC qui a cette responsabilité-là, notamment, donc ça dépend du fédéral. Donc, dans Québec branché, spécifiquement, on ne s'occupe pas de cellulaire. Par contre, si dans les projets qui nous ont été soumis, les 240 projets qui nous ont été soumis, il y a des technologies qui vont favoriser le cellulaire, le déploiement du cellulaire par la suite, on va certainement le prendre en considération pour qu'il y ait un déploiement facilité de la chose. Et le ministère responsable du cellulaire, d'un point de vue gouvernemental, au niveau de la province, c'est le MAMOT.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Ça fait que, ce que vous me dites, pour le cellulaire, ça ne fait pas partie... ce n'est pas sur votre plan. Si par contre il y a quelqu'un qui en parle, bien, on va voir c'est quoi, la meilleure façon, si ça peut fonctionner, c'est ça?

Mme Anglade : Bien, oui, c'est ça. C'est-à-dire que, dans les 240 projets, il y a peut-être une technologie qui va favoriser l'implantation du cellulaire dans certains cas versus une autre technologie. Ça deviendra un critère.

M. Lamontagne : Oui, O.K. Puis justement, quand vous me dites, mettons, là, comme ça, «le cellulaire, ça, c'est le MAMOT», tout de suite, moi, en partant, là, je me dis : Woups! Attends un peu, là, on a des choses des fois qui peuvent être complémentaires, puis tout de suite ça se ramasse dans deux silos séparés. C'est-u la meilleure façon de fonctionner dans un terme d'efficacité? J'ai toujours mon urgence qui est là, là. Là, j'entends ça, là, il y a un drapeau qui se lève. Pourquoi c'est le MAMOT qui s'occupe de ça, là?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui. Pourquoi c'est le MAMOT qui s'occupe de ça?

M. Lamontagne : Oui. Non, mais pourquoi ne pas mettre ça sous le même chapeau?

Mme Anglade : Bien, parce que c'est deux éléments différents : un, c'est la Stratégie numérique, d'où l'importance d'avoir Québec branché; le cellulaire, c'est toutes les municipalités qui doivent être impliquées. Ça ne veut pas dire que les ministères ne peuvent pas travailler ensemble, ça veut simplement dire que cette responsabilité, vraiment, relève du MAMOT. C'était juste pour faciliter la compréhension de tout le monde. Il y a un élément de cellulaire. Ça ne veut pas dire qu'on ne travaille pas avec le MAMOT, mais l'élément cellulaire est au MAMOT. Nous, on s'occupe spécifiquement de Québec branché. Et, encore une fois, ça relève d'abord du fédéral.

M. Lamontagne : Je suis d'accord, mais vous ne voyez pas que, là, il y a une possibilité, là, que ça fasse juste compliquer la situation? Parce qu'ultimement on parle à peu près des mêmes infrastructures. Aujourd'hui, en 2017, là, on parle de haute vitesse, on parle de se câbler, on parle de cellulaire. À un moment donné, il y a toutes des choses qui peuvent se rejoindre, là.

Mme Anglade : Il y a plein de choses qui peuvent se rejoindre.

M. Lamontagne : Oui, c'est ça. Ce ne serait pas mieux d'être à la même place?

Mme Anglade : Il y a plein de choses qui peuvent se rejoindre, mais à un moment donné est-ce qu'on décide... Est-ce que ça pourrait être tout à la même place? Il y a beaucoup de choses qui pourraient être pas mal toutes à la même place. On pourrait combiner toutes sortes de ministères, mais la réalité, c'est que, d'un point de vue efficacité, pour coordonner les efforts il y a un lien à avoir avec les municipalités que n'a pas le ministère, directement, de l'Économie. Il y a une réalité aussi qui est là. Par contre, ça n'empêche pas Expo 67 version numérique pour les prochaines années.

Le Président (M. Busque) : M. le député.

M. Lamontagne : Merci, M. le Président. Mme la ministre, dans le dossier du commerce électronique, le choix que vous avez fait, les 4 millions quelques dollars, là, que vous avez décidé de passer par le Conseil québécois du commerce de détail, là, pourquoi vous avez fait ça, d'aller avec un organisme au lieu d'essayer de s'en aller avec les entreprises?

Mme Anglade : Ah! il y avait une... En fait, c'est parce qu'on a travaillé avec l'industrie, hein? On a travaillé avec l'industrie pour développer le meilleur plan, et c'est eux qui ont, de concert avec nous, dit : Voici probablement la meilleure manière de procéder. Est-ce que vous parlez du lien directement avec le CEFRIQ ou avec le commerce de détail?

M. Lamontagne : Non, moi, ce que je dis, c'est que vous avez un plan, là, vous dites : C'est 4,6 millions de dollars. On parle, dans un premier temps, d'accompagner, là, 1 325 entreprises, puis vous dites : Il y a une place qu'il faut aller pour ça, là, c'est telle place, c'est là que je mets mon argent. Les entreprises du Québec que ça intéresse, là, allez cogner à cette porte-là. C'est ça, votre programme?

Mme Anglade : Oui, c'est ça.

M. Lamontagne : O.K. Alors, moi, je vous demande : Pourquoi vous avez fait ce choix-là d'aller avec, mettons, cette organisation-là? Je comprends que c'est l'industrie, là, mais vous décidez, au lieu de permettre aux entreprises d'aller accéder à une ressource que vous mettez à leur disposition, que, là, il faut passer par comme un tiers parti, si on veut, là.

Mme Anglade : Bien, les entreprises se réunissent sous un chapeau pour avoir une plus grande force de frappe, pour pouvoir coordonner leurs efforts, pour pouvoir assurer une meilleure coordination. Elles décident donc d'aller à travers un organisme qui les représente, qui organise des activités, qui organise des formations, qui organise des accompagnements, et c'est cette entreprise-là qui dit : Bien, moi, j'aurais besoin de votre... c'est cette entité-là qui dit : J'ai besoin de votre implication.

Si vous demandez pourquoi est-ce qu'on ne les met pas directement, lien direct des petites entreprises, elles peuvent venir directement avec le ministère, ça aurait été une autre manière de fonctionner, mais elle me paraît beaucoup plus complexe. Lorsqu'on regarde de la manière dont on fonctionne au sein des ministères, puis là je ne veux pas répondre trop longtemps, là, mais, de manière générale, on fonctionne beaucoup avec des grappes, des associations pour le déploiement parce que c'est ce qui a été une méthode prouvée, de vraiment avoir un impact direct sur nos entreprises beaucoup plus efficace par secteurs.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député.

M. Lamontagne : Peut-être que je ne sais pas comment il fonctionne, là, mais moi, je me dis, si je suis un entrepreneur, je suis à Saguenay, je suis à Amos, je suis à Rimouski, à La Sarre, en Abitibi, puis, moi, ça m'intéresse, là, il y a quelque chose que je veux faire avec ça, là, alors, moi, mon lien, c'est avec le Conseil québécois du commerce de détail, qui est basé à Montréal. Ça fait que, là, je les appelle ou, si j'ai Internet, là, j'essaie de communiquer avec eux autres. Comment je procède?

Le Président (M. Busque) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui, parce qu'en fait ce qu'il fallait qu'on identifie aussi pour parvenir à ça, c'est identifier les 1 300 qui sont les plus prometteuses, il faut trouver un moyen de sélection. Ce n'est pas : Je vous appelle, je suis la personne... On veut procéder de manière efficace, donc identifications d'abord les 1 300 rapidement, puis ça, c'est ce que peut faire un organisme comme celui-là. Et, une fois qu'elles sont identifiées, on peut travailler, justement, avec elles pour le projet. Mais l'objectif, c'était d'avoir, encore une fois, la capacité de les identifier. Maintenant, si vous me dites qu'il y a une entreprise qui ne veut pas faire affaire avec... qui n'est pas là-dedans, bien, on peut regarder, mais, fondamentalement, la réalité, c'est que c'est la première fois qu'on a réellement une entente avec le commerce de détail, d'un point de vue du ministère de l'Économie, de la sorte. Donc, c'est aussi une manière innovante de manière... d'approche plus rapide.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Johnson, pour les dernières 30 secondes.

M. Lamontagne : Merci. Dernière question. Je sors du registre un petit peu, Mme la ministre, parce que, quand on regarde tous les coûts de vos annonces, et tout ça, là, quand je suis arrivé pour la Stratégie numérique, là, puis j'ai regardé : coût de lancement, 190 000 \$, tournée, consultation, 280 000 \$, on a quasiment 500 000 \$ qu'on a investis là-dedans. Honnêtement, là, ce n'est pas nécessairement des sujets de discussion que j'aborde, là, mais j'ai vraiment fait le saut. Puis on regarde, on est un an plus tard, dans le fond, on a annoncé un projet... Tu sais, je comprends que c'est tout beau, ce qu'on annonçait, là, mais concrètement, là, c'est beaucoup, beaucoup de sous, puis c'est quelque chose qu'on amorçait. Alors, je ne sais pas comment on peut justifier les montants de cette ampleur-là, là, pour cette annonce-là.

Le Président (M. Busque) : Alors, je vous remercie, M. le député de Johnson. Mme la ministre, est-ce que vous désirez répondre sur le temps du prochain bloc gouvernemental?

Mme Anglade : Oui, oui, oui, je vais répondre parce que c'est une question qui est pertinente.

Le Président (M. Busque) : Alors, parfait, Mme la ministre.

Mme Anglade : Ce n'est pas juste de faire le lancement. Dans la stratégie du numérique, ce qui est important, c'est d'être capable de consulter, c'est d'être capable d'établir une plateforme, de déployer la plateforme, d'avoir des gens qui y participent. Alors, oui, il y a de l'argent qui est investi, mais c'est un peu le pendant du numérique. C'est-à-dire que, si on veut qu'il y ait une participation citoyenne, si on veut qu'il y ait une participation des gens, il faut aussi aller dans les différentes régions, il faut se déplacer, il faut créer le lien avec les citoyens, d'autant plus qu'on n'a jamais fait ça avant, on n'a jamais fait de plateforme sur laquelle les citoyens peuvent s'exprimer. Et cette plateforme-là, il faut dire, elle sert le numérique, mais — vous parliez tout à l'heure de lien entre les différents ministères — justement elle dessert aussi le ministère qui s'occupe, là, de revoir l'accès aux données. Avec ma collègue Rita de Santis, elle travaille de concert avec son secrétariat, et on a utilisé la même plateforme pour soutenir ces consultations. On a utilisé la même plateforme pour soutenir les consultations en matière de recherche et d'innovation. Donc, on a essayé, justement, de créer une première manière de fonctionner qui peut ensuite être redéployée dans différentes initiatives. Alors, oui, ce sont des coûts qui sont importants, mais ce sont des coûts nécessaires si on veut vraiment arriver à une pleine participation citoyenne.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, Mme la ministre. Alors, comme je le mentionnais, on entreprend présentement le quatrième et dernier bloc du volet Économie numérique, et ce bloc appartient à la partie gouvernementale, et je reconnais M. le député de Jean-Lesage.

• (21 h 20) •

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, bien, j'aimerais, vu que c'est ma première intervention, saluer la ministre, notre opposition, la première opposition, la deuxième opposition et, naturellement, toute l'équipe du ministère.

J'aimerais, Mme la ministre, vous interpeler, en peu de temps, mais c'est quand même un dossier important, sur les véhicules électriques innovants. En tant qu'adjoint parlementaire de la ministre, naturellement, des Petites entreprises, vous savez que je suis souvent sur le terrain à côtoyer des entrepreneurs, et, naturellement, ils m'interpellent énormément sur ce dossier-là pour me faire part de leurs préoccupations et surtout par rapport spécifiquement aux parts de marché qu'ils risquent de perdre par rapport à ce marché-là de voitures électriques, qui, pour eux autres, est quand même, oui, une avancée, mais en même temps aussi une préoccupation pour la demande et pour tout ce qu'il en est versus l'industrie en général. Et ça touche tout le monde de tous les comtés parce que chacun de nous, on a des concessionnaires automobiles qui nous ont interpellés là-dessus versus cette intention-là.

Mais, lorsque notre gouvernement a annoncé son intention d'appuyer le développement de cette industrie, plusieurs concessionnaires automobiles, comme je viens de vous le dire, ont demandé la... une préoccupation, qui fait en sorte qu'ils avaient des préoccupations. Ils craignaient des mesures qui ne signifiaient pas pour eux que des avantages, des inconvénients logistiques et des pertes de parts de marché si importantes qu'elles mettraient en péril leur survie.

D'ailleurs, je salue l'intervenant qui m'a interpellé au départ. J'ai un peu d'émotion parce que Jacques Béchar, qui est le directeur général de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec, qui est un ami personnel, était très inquiet à ce moment-là. Et on l'a écouté pour faire en sorte qu'il soit bien entendu, parce qu'à ce moment-là il avait beaucoup de pression. Et l'équipe et moi, on a profité de cette occasion pour vous parler, au ministère, et, naturellement, de faire en sorte qu'il soit surtout sécurisé par rapport au milieu, et clarifier en même temps les mesures que vous allez mettre en oeuvre pour faire en sorte que, cette portée-là, on la mette d'avant pour faire en sorte que les voitures électriques soient en vigueur d'une façon intéressante.

Dès ce moment-là, j'ai vu de sa part... Puis il m'a fait rencontrer plusieurs concessionnaires, puis, encore une fois, comme je vous le dis, les craintes ont été assez généreuses. Et je voudrais juste que vous me parliez, maintenant, avec toute cette avancée... Parce que j'ai beaucoup d'amis qui ont des véhicules électriques et qui m'ont fait part de cette qualité-là de voiture, et toute cette industrie-là qui risque de démarquer, et l'économie, généralement, du Québec qui risque d'en profiter à tous les points de vue. J'aimerais que vous me donniez davantage... parce que des élèves, des autobus scolaires, plein de belles avancées qui font la route présentement. Alors, j'aimerais vous écouter un petit peu là-dessus pour que vous nous parliez davantage de cette avancée-là des voitures électriques et de la stratégie, en fait, que vous avez mise en oeuvre pour être en mesure de faire en sorte qu'on aille plus loin avec cette économie.

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.

Mme Anglade : On va revenir deux secondes sur Expo 67 parce que c'est aussi la période des grands bouleversements puis des grands choix au Québec. Et un des grands choix qu'on a faits au Québec, c'est celui de l'hydroélectricité, une force motrice qui fait en sorte que, lorsqu'on va à l'étranger, les gens nous regardent puis ils disent : On a vraiment... On est quatrième producteur mondial d'hydroélectricité, ce n'est quand même pas rien, le Québec, dans ce domaine-là. Donc, c'est un grand choix, on doit saluer, qui a été fait par le premier ministre Bourassa.

Pourquoi je dis ça? C'est parce que c'est une énorme force. Et on a beaucoup d'autres atouts, notamment, par exemple, l'aluminium, mais beaucoup d'autres forces qui font en sorte qu'on devrait, ici, être un leader dans ce domaine, lorsqu'on parle de véhicules électriques. Il est évident qu'avec toutes les forces que l'on a rassemblées on a besoin d'être un leader dans ce domaine. Et, si je reviens sur un des commentaires qui a été fait précédemment, quand on dit : Est-ce qu'on peut être un leader dans le numérique?, en fait, dans le domaine du véhicule innovant, dans le domaine du véhicule électrique ou le véhicule intelligent, peu importe comment on l'appelle, on peut définitivement être un leader, mais il faut trouver le bon créneau. Et tout est un peu dispersé présentement. On a plein de forces. On a la compagnie de Sherbrooke qui s'appelle Verbom qui fait un travail remarquable sur les autos, tellement qu'elle a obtenu un contrat avec Tesla. On a différents projets qui ont été annoncés — je pourrai en parler un peu plus tard — qui redonnent de la force à ce secteur-là, mais il reste que c'est encore un peu dispersé.

Ce que l'on souhaite faire, c'est de créer une grappe. Tout à l'heure, le député de Johnson disait : Bon, est-ce que c'est le meilleur moyen, de passer par une association? Mais la formule de la grappe, elle marche parce qu'on est capables d'avoir une force de frappe qui va coordonner le tout. Alors, on s'est dit : Pourquoi ne pas avoir une grappe qui va être capable de regarder l'ensemble de ses forces et de déterminer quelle est la direction à suivre? On lance une impulsion, on donne l'idée, on dit : On va créer une grappe. Maintenant, ce n'est pas à nous de dire comment ça va fonctionner. On veut que ce soient les entreprises qui s'approprient ce projet, donc c'est les entreprises qui doivent décider. Alors, lorsqu'on a lancé la grappe, on a dit en même temps : On l'annonce, mais on va faire un forum, on va faire un forum avec tous les joueurs pour qu'ils viennent, justement, témoigner, ils viennent témoigner de l'intérêt qu'ils ont, mais surtout de discuter des pistes et des alternatives.

J'étais très contente parce que l'opposition officielle, la collègue la députée de Chicoutimi est d'ailleurs venue à ce forum puis nous disait : On veut voir de quoi il s'agit puis comment on va pouvoir exploiter les forces que l'on a. Alors, il y a eu ce forum, là, hein, le forum consultatif de la création d'une grappe industrielle. Et, à l'intérieur de ce... durant la

journée d'échange, les gens ont pu dire : Bien, voici le plan d'affaires que l'on a, voici ce qu'on améliorerait, voici ce que l'on changerait, voici ce que l'on bonifierait pour pouvoir avoir des réponses concrètes.

Je crois que, lorsqu'on regarde la position du Québec, on ne pourra pas être tout à tout le monde, il va falloir choisir dans quel secteur. Peut-être que les véhicules innovants... on parle des autos, mais peut-être que notre force, ça va être dans les véhicules de transport, des camions ou bien des autobus. Il y a différentes initiatives qui ont été annoncées, je tiens à en nommer quelques-unes : un premier projet mobilisateur qui implique TM4, Addénergie Technologies, Solution Adetel et Autobus Lion, et qui va consister à concevoir les véhicules lourds innovants 100 % électriques. Ça, c'est un exemple concret d'initiative où le privé embarque, le gouvernement embarque. J'ai d'ailleurs même pu conduire moi-même un de ces autobus. Ça, j'étais fort content.

Donc, il y a différents projets et initiatives qui vont permettre de faire ça. Donc, l'idée de la grappe, c'est de mobiliser les forces, et puis d'avoir un acteur avec lequel on peut interagir et puis qui puisse nous identifier le potentiel à venir dans ce domaine, et puis d'identifier les pistes de solution. Mais, encore une fois, c'est les entreprises qui doivent s'approprier ce chantier-là. Voilà.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : C'est terminé, mon intervention.

Le Président (M. Busque) : C'est tout? O.K. Alors, pour la balance de temps restant au niveau de la partie gouvernementale, on s'adresse à...

M. Drolet : La conclusion, Mme la ministre — écoutez, tant qu'à faire, on peut quand même ajouter — en fait, ce besoin-là, en fait, qui fait en sorte que... J'ai moi-même pu avoir l'occasion de conduire ce genre de véhicule et j'ai vu, avec M. Bernier, mon collègue de Montmorency, lors d'une inauguration, en fait, comme je vous disais tout à l'heure, des autobus électriques, à quel point Autobus Laval, une entreprise québécoise, ici, une entreprise de transport d'étudiants, qui a su aller de l'avant pour investir en autobus électriques... Alors, est-ce qu'on peut penser que plusieurs autres... Est-ce qu'on peut penser que l'avenir avec, naturellement, tout l'ensemble de l'enjeu qu'on considère souvent... Parce que les gens de l'industrie et les consommateurs, c'est un petit peu différent. L'industrie est positive versus, naturellement, l'autonomie et tout l'ensemble de l'oeuvre. Mais est-ce qu'on peut quand même considérer, demain, avec, naturellement, les avancées, que toute cette industrie-là puisse aller de l'avant et puisse être concrète pour l'ensemble des partenaires qui vont y faire confiance?

Le Président (M. Busque) : Alors, merci, M. le député. Mme la ministre.

• (21 h 30) •

Mme Anglade : Bien, je ne vois pas pourquoi ça ne serait pas le cas. Je ne vois pas pourquoi on ne serait pas capables d'aller de l'avant. Et je vous dirais que, moi, ce que je remarque quand on parle de véhicules, de véhicules innovants, premièrement... Tout à l'heure, la députée de Chicoutimi — en fait, un peu plus tôt aujourd'hui — disait que c'est important de développer l'intelligence artificielle pour toutes les régions du Québec, hein, d'avoir cette préoccupation que ce soit pour toutes les régions du Québec. Là, ici, je vais faire le lien avec l'intelligence artificielle, mais là, ici, c'est une industrie qui est présente partout, dans toutes les régions du Québec déjà, et donc on va aller stimuler le tout. Pourquoi c'est important d'aller faire de l'intelligence artificielle dans différentes régions du Québec? Aussi parce qu'il y a un lien direct à établir entre les véhicules innovants et l'intelligence artificielle, parce qu'il y a du travail qui va pouvoir être fait avec l'intelligence artificielle et les véhicules innovants, ne serait-ce que penser à des véhicules qui sont autonomes, etc. Donc, il y a vraiment des liens clairs à établir.

Ce que j'aimerais dire, c'est que beaucoup des initiatives que nous mettons de l'avant... Avant, on pouvait dire : Ah! tiens, nous avons une stratégie des exportations; ah! tiens, nous avons une stratégie du numérique puis, écoutez, de différents ministères. C'est très difficile aujourd'hui de fonctionner de cette manière-là parce que tout est imbriqué, tous les éléments sont imbriqués les uns dans les autres. Tout à l'heure, le député de Johnson disait que, bien là, vous me parlez d'un autre ministère, ça fait que, là, je sens les silos. Bien, je dirais au député de Johnson que ça, c'est un exemple où quatre ministères, quatre ministères, donc, étaient impliqués dans le lancement de cette initiative-là parce que ça touche à l'Environnement, parce que ça touche aux Ressources naturelles, parce que ça touche aux Transports, parce que ça touche à l'Économie, et que maintenant on a une manière de travailler ensemble qui fait en sorte qu'on unit nos forces pour arriver à ces résultats-là. Et, de plus en plus, nous allons voir des plans d'action, des stratégies, des déploiements qui vont faire en sorte que les silos tombent et nous permettent vraiment de faire cette collaboration-là.

Puis je ferais le pont sur... Quand on parle de collaboration, même dans les domaines de recherche dont on a parlé plus tôt, puisqu'on fait recherche et innovation, justement, toute cette collaboration-là, c'est exactement la même chose qu'on reproduit à différents niveaux lorsque l'on parle de recherche et d'innovation. Peu importe le secteur, on retrouve ces mêmes défis là, et c'est ce qui fait que le tout a une cohérence, si vous voulez, dans le plan d'action.

Le Président (M. Busque) : Merci, Mme la ministre. Alors, je reconnais maintenant le député de...

Une voix : ...

Le Président (M. Busque) : ... — quatre minutes, quatre minutes — le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Parfait. Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, je vais aborder... parce qu'on est dans le volet, ce soir, Économie sociale et numérique, mais je vais aborder de façon plus large, là, tout l'écosystème qui a un lien direct avec l'économie numérique, là, tout le volet start-up, tout l'écosystème start-up qui se développe. Parce que, Mme la ministre, vous avez discuté avec le député de Johnson — c'est bien ça? — la question, là, bien sûr, de la connectivité à haute vitesse, l'importance d'étendre ce réseau-là, de le rendre accessible, puis la députée de Chicoutimi s'est beaucoup intéressée notamment à la question... un peu plus tôt, lorsqu'on parlait, là, d'intelligence artificielle, l'importance non pas seulement de développer l'écosystème de l'intelligence artificielle à Montréal et à Québec, mais de permettre qu'il se développe partout au Québec.

Et, quand on regarde, par exemple, l'écosystème start-up, surtout technologique, bien sûr, numérique, qui est directement relié... Parce que, quand vous parlez de Sylvain Carle et des autres participants et contributeurs, là, à la Stratégie numérique qui est en développement, bien sûr on parle de ce domaine-là. C'est un domaine qui a grandement évolué au cours des 10 dernières années. D'ailleurs, il y a un de vos fonctionnaires qui, l'an dernier, si je ne me trompe pas, à travers la table d'action entrepreneuriale de Montréal, a contribué à faire une étude sur l'écosystème entrepreneurial québécois au niveau start-up, l'écosystème start-up montréalais et du Grand Québec, et je pense qu'il y aurait peut-être un lien. Et je ne sais pas si ce serait utile que la personne en question, peut-être, pourrait, à ce moment-là, nous donner des éléments d'information qui sont en lien...

Bref, l'idée derrière la question, Mme la ministre, c'est qu'il y a toute une gestation, il y a tout un développement qui est en train de se faire qui nécessite aussi une mise à jour des outils qui sont mis à la disposition de cet écosystème-là, qui nécessite, justement, aussi une adaptation des programmes qui sont mis à leur disposition, parce que ça s'est développé à vitesse grand V au cours des 10 dernières années, et pas seulement à Montréal. Nous avons un collègue, Mme la ministre, le collègue d'Orford, qui nous parle régulièrement, en privé et en public, sur notamment tout l'écosystème qui se développe dans son comté. Nous avons également un collègue de la région à Québec, ici même, qui... tout un écosystème qui s'est développé. Vous voyez également, en Mauricie, le Digihub qui s'est développé. Tout ça fait partie d'un écosystème.

Bien, tant mieux. Nous avons besoin de forces vives partout au Québec. Nous avons besoin, justement, à travers l'Internet haute vitesse, de pouvoir mettre à disposition tous les outils nécessaires pour pouvoir stimuler, justement, cette économie du numérique, stimuler l'innovation, stimuler la créativité, et que des entrepreneurs, que ce soit dans leur sous-sol, de chez eux, ou que ce soit dans des espaces de cocreation, de codéveloppement, puissent justement s'associer entre eux et créer les prochaines PME à vitesse grand V en développement.

Quand vous regardez tout ça, parce que, tantôt, vous avez parlé de Stratégie numérique et vous avez répondu à de nombreuses questions à ce niveau-là...

Le Président (M. Busque) : M. le député, je suis désolé de vous interrompre, mais ça complète le temps du quatrième et dernier bloc concernant l'étude du volet numérique. Oui, Mme la ministre?

Mme Anglade : Bien, c'est incomplet, mais j'aimerais quand même remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour faire les études de crédits, l'ensemble de mon équipe qui a suivi les crédits puis l'ensemble de la députation qui est présente. Et merci, M. le Président, d'avoir présidé cette séance.

Le Président (M. Busque) : Je vous remercie, Mme la ministre. Alors, à mon tour, j'aimerais remercier, bien entendu, Mme la ministre, ainsi que celles et ceux qui l'accompagnent, et, bien entendu, tous mes collègues et les gens qui les accompagnent, bien entendu, également le personnel de la commission.

Alors, la commission ajourne ses travaux au mardi 2 mai 2017, à 10 heures, où elle procédera à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme. Merci beaucoup. Bonne soirée à toutes et à tous.

(Fin de la séance à 21 h 36)